ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-91
ISBN 0-660-62739-6

105-04072/

Citizenship and Immigration Canada

Report on Plans and Priorities

2005–2006
Estimates

Approved by

The Honourable Joe Volpe
Minister of Citizenship and Immigration

Table of Contents

Section I – Overview **3**
Minister's Message **3**
A. Summary Information 5
B. Departmental Priorities 7
C. New Immigration Framework for Canada 9
D. Critical Partnerships 10

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome **13**
Analysis by Program Activity 13
A. Strategic Outcome 1: Maximum Contribution to Canada's Economic, Social and Cultural Development from Migration 15
a) Immigration Program 16
b) Temporary Resident Program 18
B. Strategic Outcome 2: Reflection of Canadian Values and Interests in the Management of International Migration, Including Refugee Protection 20
a) Canada's Role in International Migration and Protection 20
b) Refugee Program 22
C. Strategic Outcome 3: Successful Integration of Newcomers and Promotion of Canadian Citizenship 26
a) Integration Program 27
b) Citizenship Program 30
D. Building the New CIC 32
E. Other Items of Interest 35
F. Toronto Waterfront Revitalization Initiative 38

Section III – Supplementary Information **39**
A. Management Representation Statement 39
B. Organizational Information 40
C. Accountability 41

Section IV – Annexes **43**
Annex 1 - Immigration Levels for 2005 — Target Ranges 43
Annex 2 - Immigration Levels from 2000 to 2003 44
Annex 3 - Departmental Planned Spending and Full-Time Equivalents 45
Annex 4 - Program by Activity 46
Annex 5 - Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates 47
Annex 6 - Net Cost of Department 48
Annex 7 - Non-Respendable Revenue 49
Annex 8 - Status Report on Major Crown Project 50
Annex 9 - Details on Transfer Payment Programs 51
Annex 10 - Major Regulatory Initiatives 52
Annex 11 - Index 53

Section 1: Overview

Minister's Message

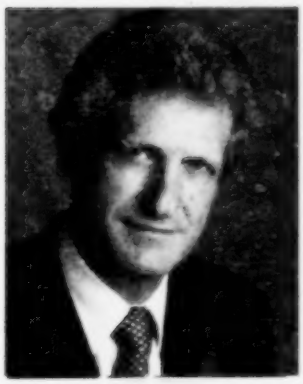

I am pleased to present to Parliament, and to the people of Canada, the Citizenship and Immigration Canada (CIC) 2005–2006 *Report on Plans and Priorities*, a three-year plan for the period 2005–2006 to 2007–2008.

Canada remains a country of immigrants, and newcomers strengthen the fabric of our society. Every year more than 220,000 people choose to make this country their new home. Our goal is to ensure this international movement of people benefits every region of Canada. To that end, our immigration program must be flexible enough to adapt to new domestic and global realities. This has been especially true over the past year with the tragic events in South and Southeast Asia.

CIC will contribute to the government's agenda by striving to:

- improve immigrant outcomes;
- modernize Canadian citizenship; and
- assert Canada's role in international migration and refugee protection.

We will remain committed to delivering immigration, refugee protection and citizenship programs that are of the highest quality and responsive to local needs. We will strengthen transparency, accountability, decision making and services by improving the way we manage, set priorities, build partnerships and link results to programs.

Partnerships have been a key ingredient in our success in the past and will remain so in the future. We will continue to work closely with our federal and provincial partners, municipalities, the private and voluntary sectors, and other stakeholders so that Canada continues to attract and welcome people from all over the world. Newcomers will enrich our social, economic and cultural development, and we commit to take care of those whom Canada determines need protection.

By working with partners to develop a new immigration framework for Canada and by seeking to remove barriers to full

participation in society, CIC will contribute to Canada's development and enable it to obtain maximum benefits from immigration and the global movement of people. We will also continue our humanitarian traditions by pursuing additional reforms to our refugee program that will allow us to better respond to future challenges and continue to be a model of fairness and compassion.

Canada's immigration, refugee and citizenship programs are central to our past and will be key to our future. I am confident that, together, we can continue to build a program that delivers the results all Canadians need and expect by helping to strengthen Canada's social foundations, build a 21st century economy, and enhance Canada's role in the world.

I invite you to learn more about CIC's work by visiting **www.cic.gc.ca**.

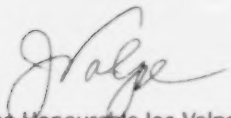

The Honourable Joe Volpe
Minister of Citizenship and Immigration
Canada

A. Summary Information

Canada's immigration, refugee and citizenship programs[1] help build a country respected throughout the world. Immigration has always been fundamental to the growth of Canada and to our history of achievement. From our earliest days through to the global transformations of recent years, hardworking people and their families have come to Canada from all over the world. Some have chosen to come seeking better opportunities, while others have come seeking protection. Collectively, they have made a contribution to the development of our economy, our society and our culture. Canada resettles, protects and provides a safe haven for refugees, and helps new permanent residents adapt to Canadian society and become Canadian citizens. Citizenship and Immigration Canada (CIC) is also responsible for developing Canada's admissibility policy, setting the conditions for entry into Canada, and participating in the protection of the health, safety and security of Canadians.

CIC derives its mandate from the *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA), which was enacted in 2002 as the result of major legislative reform, and from the *Citizenship Act* of 1977. It is also guided by the principle of shared jurisdiction of the immigration program with provinces and territories under the *Constitution Act, 1867*.

On December 12, 2003, the federal government announced the transfer of enforcement and intelligence functions from CIC to the newly created Canada Border Services Agency (CBSA).[2] Subsequently, on October 8, 2004, the additional transfer of port-of-entry functions to the CBSA was announced, as well as the transfer back to CIC from the CBSA of the Pre-Removal Risk Assessment (PRRA) function. Fiscal year 2004–2005 was therefore a major transition period for the Department.

Following resource negotiations with the Canada Border Services Agency, approximately $209M has been removed from CIC's 2005–2006 planned spending. The amounts transferred are $149M in 2004–2005, $209M in 2005–2006 and $212M in future years. These amounts are shown in Annex 3 and are related only to CIC's operating expenditures. No transfers were effected for grants and contributions as CIC retains full responsibility for integration of newcomers.

To reflect its redefined role, CIC has developed new vision and mission statements that now form the basis for its integrated package of programs and services.

CIC's **Vision** is enabled by a commitment to effective working relationships with governments, communities and other partners to:

- *Attract and welcome people from all parts of the world, both to enrich our economic, social and cultural development, and to protect those in need of Canada's protection.*
- *Deliver the highest quality immigration, refugee protection and citizenship programs inspired by integrity, efficiency and responsiveness to community needs. CIC is also committed to being a model of public service management.*

CIC's **Mission** is to build a stronger Canada by:

- *Enabling the migration of temporary and permanent residents to meet the economic, social and cultural needs of communities across Canada.*
- *Contributing to the management of international migration, including refugee protection.*

1 For more information on CIC's programs, see http://www.cic.gc.ca/english/index.html.

2 For more information on CIC's departmental restructuring of December 12, 2003, and the CBSA, see http://www.cic.gc.ca/english/department/cic-changes.html and http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-e.html.

- *Screening applicants to help protect the health, safety and security of Canadians.*
- *Supporting the successful integration of newcomers.*
- *Promoting Canadian citizenship.*

CIC has also revised its key **strategic outcomes**:

- *Maximum contribution to Canada's economic, social and cultural development from migration.*
- *Reflection of Canadian values and interests in the management of international migration, including refugee protection.*
- *Successful integration of newcomers and promotion of Canadian citizenship.*

These three strategic outcomes form the reporting basis for the Treasury Board Secretariat's new Management Resources and Results Structure (MRRS), which provides a standard, government-wide approach to planning and managing the relationship between resource expenditures and results while serving as a consistent and enduring foundation for financial and non-financial reporting to Parliament. The MRRS information is organized according to the Program Activity Architecture (PAA) that was developed by all departments in the past year.

B. Departmental Priorities

Financial Resources		
2005–2006	2006–2007	2007–2008
$1,023.5M	$1,002.5M	$1,006.2M

Full-time Equivalents		
2005–2006	2006–2007	2007–2008
3,482	3,243	3,243

Explanation of change: Planned spending in 2006-2007 and future years decreases, primarily due to government-wide re-allocation initiatives.

CIC's 2005–2006 and future year planned spending includes reductions related to the government-wide re-allocation initiatives. These reductions will be derived from program efficiencies to be gained through streamlined operations in a number of areas. Additional administrative efficiency improvements will also be realized.[3]

Through its plans and priorities, CIC builds dynamic and responsive immigration and citizenship programs and reinforces its commitment to the overarching goals of the government. Although CIC's three strategic outcomes are enduring objectives and central to its mission, the Department also sets annual priorities. This year's four priorities provide a framework for the key activities to advance CIC's strategic agenda and support the goals of government. The four priorities are:

- improving immigrant outcomes;
- modernizing citizenship;
- asserting Canada's role in international migration and refugee protection; and
- building the new CIC.

Priority 1: Improving Immigrant Outcomes	
Key Strategies	**Description**
Development of a new immigration framework for Canada	Working with provincial immigration partners, CIC is developing a framework to provide a "strategic roadmap" that articulates a vision and establishes shared goals and strategies for the immigration program over the next 5–10 years. (See page 9.)
Action Plan for Integrating Foreign-Trained Canadians and Immigrants into Canada's Labour Market	This action plan focuses on improving labour market outcomes of immigrants and internationally trained Canadians. (Formerly the Immigrant Labour Market Integration [ILMI] Action Plan. See page 28.)
Development/ Implementation of CIC initiatives undertaken as part of the Action Plan for Official Languages	Working with partners, CIC continues to pursue activities aimed at attracting, welcoming and integrating immigrants into Francophone communities outside Quebec. (See page 29.)
Canada-Ontario Agreement	CIC is negotiating with the province to finalize this first immigration agreement with Ontario by early 2005–2006. (See page 10.)

3 For more information on government-wide re-allocation initiatives reduction amounts, see Annex 3.

Priority 2: Modernizing Citizenship	
Key Strategies	**Description**
Modernization of citizenship processes (including inventory management)	This strategy will identify and examine long-term solutions to reduce processing times for citizenship business lines and seek ways to improve client service. (See page 31.)
Modernization of the *Citizenship Act*	CIC is developing a strategy to modernize the *Citizenship Act*. (See page 31.)
Priority 3: Asserting Canada's Role in International Migration and Refugee Protection	
Development of CIC's bilateral and multilateral strategy with other federal departmental partners	Using new and existing interdepartmental consultative mechanisms, CIC will develop federal international migration strategies that will guide CIC and other federal partners in bilateral and multilateral migration-related initiatives and interactions. (See page 10.)
Developing proposals for refugee reform	This initiative seeks to improve the refugee system, notably enhancing the efficiency and speed of the processes, while ensuring that decisions on cases have consequences and that outcomes are realized faster. (See page 25.)
Priority 4: Building the New CIC	
Strengthening the CIC-CBSA partnership	CIC is working with the CBSA to develop a Memorandum of Understanding to formalize their ongoing working relationship and establish their respective responsibilities regarding the management of Canada's immigration program. (See page 32.)
Service Delivery Strategy/Inventory Management	CIC's strategy is to develop citizen-centred, multi-channel, seamless services in support of the Government of Canada's objectives for service transformation. In addition, CIC and its partners will continue to review its processes, with an overarching goal of streamlining flows and simplifying client interactions as much as possible. (See page 32.)
Continued development and deployment of the Global Case Management System (GCMS)	GCMS is a multi-year project designed to replace CIC's department-wide legacy information systems with an integrated, automated case management tool to support client operations. In 2005–2006, CIC will proceed with the development of the second phase, with an anticipated implementation in the summer of 2006. (See page 33.)
Human Resources (HR) Modernization	CIC will continue modernizing its human resources management in 2005–2006 and will strengthen the link between HR and the Department's overall strategic plan by advancing the HR modernization agenda, which seeks to promote initiatives to attract and retain an engaged, sustainable, competent and diverse workforce. (See page 33.)
Alignment with the Management Accountability Framework (MAF) and modern management	CIC's planning continues to be guided by the principles and practices of modern management and by the MAF. As an important tool to promote high organizational performance, this framework clarifies links between the various management improvement initiatives and identifies indicators and measures to gauge departmental performance and results over time. (See page 34.)

C. New Immigration Framework for Canada

Much has been done in recent years to strengthen the fundamentals of the immigration program. This work includes the introduction of the *Immigration and Refugee Protection Act* in 2002. In addition, actions have been taken to strengthen federal/provincial/territorial relations with respect to immigration, which is an area of shared jurisdiction. These actions include enhancing bilateral agreements and introducing regular multilateral meetings of Ministers responsible for Immigration.

Despite achievements in recent years, CIC faces several pressures in the area of service delivery. One area of concern is the increasing size of client inventories. Although CIC has successfully met the annual plan targets for immigration for the last four years, the demand for immigration to Canada exceeds the annual target levels tabled in Parliament in all categories. This results in increasingly large inventories of foreign nationals waiting for immigration to Canada, which leads to longer processing times. Within Canada, the demand for processing citizenship and non-immigrant status extensions (visitors, students, temporary workers) exceeds the capacity of the Department to respond in a timely manner, leading to delays in processing timeframes. During the past year CIC has been actively seeking solutions to alleviate some of the more critical pressures in service delivery.

The context for immigration is shifting. We need to adapt our strategies to improve outcomes for those who choose to come to Canada, and address the interests of a growing range of partners from all parts of Canada—provinces and territories, municipalities, business and labour, non-governmental organizations—to participate in shaping the program for the future.

CIC will work with partners to build upon the foundation created in recent years and, beginning in 2005–2006, will develop a new immigration framework for the future. The new immigration framework for Canada will:

- provide a strategic roadmap to direct the immigration program;
- facilitate better coordination among partners and other stakeholders;
- build on existing capacities and mechanisms that reflect the shared jurisdictional responsibility for immigration;
- provide ongoing mechanisms to share relevant information and to better direct that information—including the setting of annual immigration levels—into the immigration policy development process;
- enable the immigration program to more effectively respond to future challenges and take advantage of global and domestic immigration-related economic and social conditions;
- address the challenges of the current delivery system, including rising inventories and processing delays; and
- lay out a path to provide the sustainable investments necessary for improved immigrant outcomes.

The framework will be developed in consultation with provinces and territories, cities and communities, employers and others. Ultimately, it will guide how we work together to attract and retain newcomers. It will also support decisions on the investments required to build an immigration program that contributes to a competitive economy and vibrant neighbourhoods in cities and communities across the country.

D. Critical Partnerships

The successful management of Canada's immigration programs depends on ongoing collaboration with a wide range of partners. CIC's partners include other federal departments and agencies, provincial and territorial governments, voluntary organizations and community-based service provider organizations, international organizations, foreign governments, researchers and other stakeholders. The views and plans of its many partners are reflected at all levels of planning. Consultations are expected to be held through mechanisms at the Assistant Deputy Minister level, the Immigration Planning Table and federal/provincial/territorial working groups.

While citizenship matters fall under federal jurisdiction, responsibility for immigration is shared with the provinces and is implemented through a series of productive partnerships.[4] There are currently 10 bilateral agreements for federal/provincial/territorial cooperation, some of which CIC will seek to renew in 2005–2006. The level of participation in the program by provinces and territories differs across the country.

In May 2004, a ministerial Letter of Intent was signed to pursue finalization of a Canada-Ontario Immigration Agreement by May 2005. Subject to the progress of negotiations, CIC will be ready to finalize this first-ever immigration agreement with Canada's largest immigrant-receiving province early in 2005–2006. The priority will then be to implement the agreement, including putting in place the joint governance arrangements and proceeding with the harmonization of settlement services.

Under the Canada-Quebec Accord,[5] Quebec sets its own annual immigration targets, is responsible for selecting most of the immigrants who wish to settle in the province, and provides orientation and integration services to new permanent residents. At the community level, CIC has important partnerships with a myriad of organizations that provide services to newcomers such as language training, basic settlement assistance and integration in the established community.

The CIC portfolio includes the Immigration and Refugee Board (IRB)[6] and the Citizenship Commission.[7] The IRB is an independent administrative tribunal that adjudicates immigration inadmissibility, detention, appeals and refugee protection claims made within Canada. Thus, the Department works closely with the IRB on issues relating to the overall management of the refugee and immigration portfolio. Throughout the process, the institutional independence of the IRB and its decision makers is respected and maintained, while the principle of integrated portfolio management is upheld.

Citizenship judges belong to an organization called the Citizenship Commission. The Commission is an administrative tribunal that is separate from Citizenship and Immigration Canada. The Senior Citizenship Judge, who reports to the CIC Minister, administers the Commission.

Since the creation of the Canada Border Services Agency on December 12, 2003, CIC shares the responsibility to administer IRPA with the CBSA. CIC is responsible for selection, settlement and integration, while also offering Canada's protection to those in need. CIC will also maintain responsibility for admissibility policies with the exception of policies related to security, war crimes and organized crime. The CBSA is responsible for the management and operation of our

4 For an overview of these partnerships, see http://www.cic.gc.ca/english/press/conference/overview.html.

5 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/irpa/fs%2Dquebec.html. For financial details, see Annex 9.

6 For more information, see http://www.irb-cisr.gc.ca/en/index_e.htm.

7 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/department/cit-commission.html.

nation's borders, including preventing people who should not be in Canada from reaching our borders; detecting those who are in Canada but who are in contravention of the *Immigration and Refugee Protection Act*; and removing these individuals in a timely manner. Both CIC and the CBSA must work collaboratively towards the realization of the immigration program objectives, making the CBSA one of CIC's most important partner departments.[8]

As mentioned, CIC also works closely with a number of other federal departments and agencies. Overseas, CIC's delivery network is co-located with Foreign Affairs Canada. In Canada, CIC works with Public Safety and Emergency Preparedness Canada and key agencies involved in managing access to Canada, such as the CBSA, Royal Canadian Mounted Police and Canadian Security Intelligence Service, as well as with Health Canada on immigrant health issues. The Temporary Foreign Workers Program is an integrated government program that involves both CIC and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). CIC and Canadian Heritage share citizenship promotion activities. CIC participates in numerous research activities with federal partners (including Statistics Canada) and works with HRSDC and Industry Canada on the federal Innovation Strategy.[9] CIC has also forged strategic alliances with policy makers and researchers both in Canada and internationally.

CIC also consults widely on policy and program development with a wide variety of non-governmental organizations (NGOs) representing different sectors of Canadian society which have an interest in immigration, refugee and citizenship issues. These stakeholders include the following: the Canadian Bar Association; the Canadian Association of Professional Immigration Consultants; the Canadian Police Association; the Canadian Council for Refugees; Amnesty International; the Canadian Chamber of Commerce; various national professional associations such as the Canadian Council of Professional Engineers and the Canadian Nurses Association; organizations which sponsor refugees and those which provide services to immigrants on behalf of CIC; and representatives of the transportation industry, educational institutions, employers, municipalities, and Francophone communities outside of Quebec.

Lastly, the Minister of Citizenship and Immigration is responsible for the Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI).[10] This initiative, a partnership between the Government of Canada, the Province of Ontario and the City of Toronto, was transferred to Citizenship and Immigration on February 3, 2005. The overall goal of the initiative is to position Canada, Ontario and Toronto in the new economy by revitalizing the Toronto waterfront. The investment in traditional city-building infrastructure and in more contemporary urban development is expected to provide social and economic benefits for the Toronto region.

8 See page 32.

9 The strategy is described at http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/pages/index.

10 For further details, please see page 38.

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Analysis by Program Activity

The following section provides an overview of CIC's Program Activity Architecture showing the program activities and expected results for each of the three strategic outcomes.[11] It also contains a table showing the Department's planned spending for 2005–2006 to 2007–2008 by strategic outcome and an outline of the key activities. Activities that contribute to more than one outcome or that are department-wide in nature are addressed in the sub-sections *Building the New CIC* and *Other Items of Interest*.

CIC's programs generate considerable revenue from application and rights fees that is deposited in the Consolidated Revenue Fund and is not available for respending by the Department. Please refer to Annex 7 for a listing of non-respendable revenue by activity.

11 As required by Treasury Board, the framework for this report reflects the Program Activity Architecture (PAA) reporting structure, replacing the Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS).

Table 2.1: Planned Spending by Strategic Outcome ($ Millions)

Strategic outcome*	Forecast spending** 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
Maximum contribution to Canada's economic, social and cultural development from migration	339.2	**272.2**	241.3	237.3
Reflection of Canadian values and interests in the management of international migration, including refugee protection	115.1	**88.8**	87.1	77.1
Successful integration of newcomers and promotion of Canadian citizenship	472.9	**545.7**	558.3	576.0
Other: Toronto Waterfront Revitalization Initiative***		**116.8**	115.8	115.8
Total Planned Spending**	927.2	**1,023.5**	1,002.5	1,006.2

* For further information on planned spending variances, see details by program activity beginning on page 15.

** Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates.

***Represents the estimated resources related to the Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI) to be transferred to CIC from Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) in accordance with the February 3, 2005 Order in Council. Forecast spending for 2004–2005 is included in HRSDC forecasted amounts.

**** Total planned spending has been reduced by resources transferred to the CBSA resulting from the government reorganization decisions of December 12, 2003 and October 8, 2004. For a detailed fiscal year breakdown, see Annex 3.

Explanation of change: Overall, CIC's 2005–2006 planned spending has a net increase of $96M over 2004–2005. This is due to additional TWRI resources of $117M to be transferred from HRSDC and additional resources related to Budget 2005 announcements totalling $40M. Offsetting this, CIC transferred an additional $60M to the CBSA in 2005–2006 related to the corporate transfer and the full year impact of port-of-entry resources. Planned spending in 2006-2007 and future years decreases, primarily due to government-wide re-allocation initiatives.

A. Strategic Outcome 1: Maximum Contribution to Canada's Economic, Social and Cultural Development from Migration

Introduction

Canada's immigration policy facilitates the entry into Canada of new immigrants and temporary residents who are able to contribute to the labour market and economy through the skills they bring, through their business experience or through capital that they invest. Temporary residents include foreign workers coming to Canada for a fixed period of time, as well as foreign students and visitors. Canada also welcomes family class immigrants who are sponsored and supported by close family members. CIC continues to work actively with the provinces to select immigrants and temporary workers who meet the economic, social and cultural needs of the provinces, thereby encouraging the distribution of the benefits of immigration among all the provinces.

CIC's Selection Branch has the functional lead for developing policies and programs to support the objectives for this strategic outcome, while the Strategic Policy and Partnerships Branch leads the development of the longer-term vision. The Department's international and domestic regional offices, along with the case processing centres managed by the Departmental Delivery Network (DDN), are responsible for delivering these programs.

The Admissibility Branch is responsible for developing and coordinating policy and procedures to maintain and protect the integrity of Canada's immigration programs. This is a reflection of our role in supporting the core national security interests: protecting Canadians at home and abroad; ensuring that Canada is not a base for threats to our allies; and contributing to international security. The Admissibility Branch supports all of the Department's strategic outcomes by providing leadership, advice and functional direction on admissibility issues including visa policy, U.S. and international agreements, admissibility criteria, quality assurance and travel document policy.

Admitting individuals in good health is important to protecting the health and safety of Canadians. In 2005–2006 and beyond, the Medical Services Branch will continue to medically screen those individuals who are eligible to enter Canada.

To maximize the economic, social and cultural contributions of migration to Canada and support government commitments, CIC will continue to closely monitor and assess how its various programs are affected by the changes implemented through IRPA in June 2002.

Program Activity Architecture Description

Strategic Outcome 1
Maximum contribution to Canada's economic, social and cultural development from migration

Program Activity	Expected Results
a) Immigration Program	Contribution, through the immigration program, to Canada's economic, social and cultural development
b) Temporary Resident Program	Contribution, through the temporary resident program, to Canada's economic, social and cultural development

a) Immigration Program

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$213.7M	**$176.6M**	$159.2M	$157.2M
1,743 FTEs	**1,591 FTEs**	1,556 FTEs	1,556 FTEs

Explanation of change: Forecast spending includes a portion of CBSA corporate and port-of-entry resources of $14.8M not yet transferred to the CBSA. It also includes funding received through Supplementary Estimates for one-time items such as the Tsunami and Earthquake Disaster Response of $4.1M, carry-forward resources of $7.4M and other items. Planned spending in 2005–2006 declines in relation to 2004–2005 as the full effect of the transfer to the CBSA is implemented. Planned spending in 2006–2007 and future years declines due to a reduced allocation of corporate services of $10.1M and due to government-wide re-allocation initiatives of $2.8M.

Achievement of Immigration Levels

Each year, the Minister of Citizenship and Immigration presents a plan to Parliament outlining the total number of immigrants Canada aims to receive in subsequent years. CIC has met its planned immigration levels in the past four years. These targets take into account the economic and social needs of the country, the resources the Department has available to process applications for permanent residence, the capacity of communities to integrate newcomers, and Canada's international humanitarian obligations. The annual levels plan also indicates the proportion of the total number expected to come from each immigrant category. For more details on targets for immigration levels and results by categories, refer to annexes 1 and 2 (pages 43 and 44).

In the 2004 *Annual Report to Parliament on Immigration*,[12] the Minister indicated that CIC will continue to aim for a balance between economic and non-economic immigrants. The economic class is comprised of skilled workers, business immigrants, live-in caregivers and provincial nominees, as well as their dependants. The non-economic component is comprised of the family class and the protected persons class, as well as cases admitted on humanitarian and compassionate grounds.

A key initiative for 2005–2006 will be to work with partners and stakeholders to assist them in identifying the current economic and social needs of their communities and assessing their capacity to integrate newcomers. CIC will develop policy options with the goal of creating a modern delivery system that is more responsive to the needs of communities.

Skilled Worker Immigrants

Skilled worker immigrants are selected on the basis of their potential to contribute to the economy soon after arrival in Canada. CIC's challenge is to maintain flexibility in the selection of skilled immigrants in order to respond to changes in Canada's labour market.

To respond to program integrity concerns, CIC will examine, with HRSDC, the eligibility criteria for the fast-track processing of immigrants with confirmed job offers. The program will support performance monitoring through the ongoing collection of baseline data. A formative evaluation, planned for 2006–2007, will assess the early

12 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2004.html.

outcomes of skilled worker immigrants selected under new criteria introduced with the *Immigration and Refugee Protection Act* in June 2002.

Business Immigrants

Entrepreneurs, investors and self-employed immigrants bring business experience and investment capital to Canada, and create jobs for themselves and other Canadian residents. A key objective for 2005–2006 is to expand provincial participation in the federal immigrant investor program.

Within the Business Immigration Program, CIC has important responsibilities for monitoring the compliance of some 90 investor immigrant funds, representing approximately one billion dollars of investment capital. CIC must continue to ensure that partners managing the funds invested by immigrants prior to April 1999 are in compliance with the 1976 Immigration Act.

A Results-Based Management and Accountability Framework (RMAF) will be completed in 2005–2006, and the Business Immigration Program will collect baseline evaluation data so that the program's economic impact can be measured.

Provincial and Territorial Nominee Agreements

Canada has signed Provincial Nominee (PN) agreements with eight provinces and one territory (British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, Prince Edward Island and the Yukon Territory).[13] The agreements give those governments the authority to nominate for permanent immigration foreign nationals who match the specific economic and demographic needs of their communities. This arrangement contributes to Canada's development from migration, as economic, social and cultural benefits are shared across the country. The Government of Quebec has full authority to select all economic immigrants destined for the province under the terms of the Canada-Quebec Accord[14] signed in 1991.

In 2005–2006, CIC will continue negotiations with the Province of Ontario, Nunavut and the Northwest Territories, with which it does not yet have PN agreements, and will seek to renew agreements with Alberta, Newfoundland and Labrador, Prince Edward Island and Nova Scotia as they expire.

Humanitarian, Compassionate and Public Interest Situations

Canada has a tradition of granting temporary or permanent resident status on an exceptional basis to individuals and families who would not otherwise qualify in any category and where there are strong humanitarian or public interest reasons to do so. The purpose of these discretionary provisions in the *Immigration and Refugee Protection Act* is to provide the flexibility to approve deserving cases not anticipated in the legislation. CIC will strive to streamline requirements and processes to improve client service and minimize costs to Canadian society.

Family Reunification

Canada has a long tradition of allowing Canadians and permanent residents to sponsor close family members for immigration to Canada or bring family with them when they immigrate.[15] Research suggests that the well-being of immigrants can be enhanced by having the support of their family.[16]

In 2005–2006, CIC will continue to collaborate with provinces and other partners so

13 For more information on these agreements, see http://www.cic.gc.ca/english/skilled/provnom/index.html.

14 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/irpa/fs%2Dquebec.html.

15 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/sponsor/index.html.

16 There is a growing interest in the field of social capital and immigration. For further information on the subject, see the *Journal of International Migration and Integration*, Vol. 5, No. 2, 2004.

that family class immigrants are adequately supported by their sponsors after arrival in Canada. The Department will continue to explore refinements to the eligibility requirements for the family class in a way that is consistent with the objectives of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Client Representatives

In April 2004, the *Immigration and Refugee Protection Regulations*[17] were amended to restrict who may represent clients when conducting business with the IRB, CBSA and CIC. These regulations were put in place to respond to public concerns about the exploitation of potential immigrants by unscrupulous consultants.

A key initiative will be to enhance client protection and raise professional standards among immigration consultants by contributing to the effectiveness of the Canadian Society of Immigration Consultants (CSIC),[18] an independent, not-for-profit, self-regulating body. CIC will also inform clients, stakeholders and partners of their rights and responsibilities under the aforementioned regulations. In 2005–2006, CIC, in consultation with others, will continue to monitor the impact of the new regulations closely and make adjustments as necessary.[19]

Permanent Resident Card

The permanent resident card (PR card) was introduced to provide a secure official travel/identity document that facilitates the entry of permanent residents to Canada. On December 31, 2003, the card became mandatory for all permanent residents returning to Canada aboard a commercial carrier (airplane, train or bus). In 2005–2006, CIC will continue to issue PR cards to new permanent residents and to those permanent residents established in Canada prior to June 28, 2002 who have not yet applied, or to those wishing to replace or renew their PR card. A formative evaluation is planned for 2005–2006 that will examine the implementation, results and success of the PR card.

b) Temporary Resident Program

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$125.5M	**$95.6M**	$82.1M	$80.1M
1,336 FTEs	**913 FTEs**	874 FTEs	874 FTEs

Explanation of change: Forecast spending includes a portion of CBSA corporate and port-of-entry resources of $24.8M not yet transferred to the CBSA. It also includes carry-forward resources received through Supplementary Estimates of $2.8M. Planned spending in 2005–2006 declines as the full effect of the transfer to the CBSA is implemented. Planned spending in 2006–2007 and future years declines due to a reduced allocation of corporate services of $8.1M and due to government-wide re-allocation initiatives of $2.8M.

17 The following page site is updated regularly to provide information on this issue: http://www.cic.gc.ca/english/department/consultants/index.html.

18 For more information, see http://www.csic-scci.ca.

19 The 2004–2005 financial contribution to the Canadian Society of Immigration Consultants is detailed in Annex 9.

Temporary Foreign Workers

Qualified temporary foreign workers[20] are admitted to Canada to address short-term demands in the Canadian labour market. These temporary residents contribute to Canada's economic growth.

Key initiatives for this program will include the following: responding to concerns expressed by partners and stakeholders about the treatment of some temporary foreign workers in Canada; and determining, in consultation with partners, the appropriate circumstances for sector-specific initiatives to facilitate the entry of foreign workers. CIC will examine how we can provide regular channels for both employers and foreign workers to respond to labour market shortages.

The Selection Branch will also participate in federal strategies to increase access for Canadian, American and Mexican professionals to temporary employment in each other's countries.

Foreign Students

Foreign students enrich the learning environment in Canadian educational institutions and represent an important source of income for Canadian schools. Foreign students who enter Canada on temporary visas are becoming an important source of skilled worker immigrants who are well prepared for the Canadian labour market.

In 2005–2006, CIC will continue to expand opportunities for foreign students to work in Canada and engage provincial and educational stakeholders in developing an integrated national strategy. CIC will also work with partners to evaluate the success and relevance of pilot projects, and expand access to tools that will enhance CIC's knowledge of the foreign student population and the Canadian educational institutions active in foreign student recruitment.

Foreign Tourists and Business Visitors

CIC issues over 600,000 temporary resident visas to tourists and business visitors each year. Millions of additional foreign visitors who are citizens of countries that do not require a visa to travel to Canada, such as the United States, cross our borders every year. These foreign tourists and business visitors make a significant contribution to our economy by creating jobs in the hospitality sector and by creating opportunities for Canadian businesses to benefit from specialized expertise. Business visits are an essential conduit for trade (both import and export) and investment through all sectors of the Canadian economy.

Key initiatives include negotiating more liberal World Trade Organization rules on the temporary entry of business persons to support Canada's international trade and investment objectives. CIC is facilitating the temporary entry of legitimate tourists and business visitors and is contributing to the federal government's initiatives to provide better information about Canada for international travellers.

CIC is continuing to improve processing times for visitors in some of its overseas offices, thereby ensuring that processing times are comparable throughout our overseas network. However, in light of the growing number of visitors seeking entry to Canada, the Department will face an increasing challenge to maintain these processing times.

20 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/work/index.html.

B. Strategic Outcome 2: Reflection of Canadian Values and Interests in the Management of International Migration, Including Refugee Protection

Introduction

In accordance with its international obligations and humanitarian tradition, Canada is working to actively influence global migration management through both multilateral international fora and bilateral relationships with other governments and organizations. As well, each year, Canada grants protection to many thousands of people, nearly half of whom are refugees selected abroad who are in need of protection. The others are persons who are granted permanent resident status after claiming refugee status from within Canada.

Policy development and functional direction is provided by the Strategic Policy and Partnerships Branch and the Refugees Branch, with the active involvement of CIC's regional offices, the International Region, Integration Branch, Admissibility Branch, Medical Services Branch and Departmental Delivery Network.

Program Activity Architecture Description

Strategic Outcome 2
Reflection of Canadian values and interests in the management of international migration, including refugee protection

Program Activity	Expected Results
a) Canada's role in international migration and protection	Canada influences the international agenda on migration and protection
b) Refugee Program	Maintenance of Canada's humanitarian tradition with respect to refugees and persons in need of protection

a) Canada's Role in International Migration and Protection

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$5.5M	**$4.9M**	$4.7M	$4.7M
26 FTEs	**25 FTEs**	25 FTEs	25 FTEs

Explanation of change: Forecast spending includes $0.5M related to the contribution for the Canadian Society of Immigration Consultants, which does not continue beyond 2004–2005.

Asserting Canada's role in international migration and protection will continue as a departmental priority for 2005–2006. It reaffirms CIC's commitment to developing a strategic agenda on global migration and protection, particularly in the North American context, and to developing an engagement strategy with international partners.

Canada's Role in International Migration

CIC participates in numerous international and regional bodies, contributing to Canada's continuing role in global migration issues. CIC, through joint efforts with Foreign Affairs Canada, the Department of Justice, the CBSA and others, will work to develop Canadian positions on such current international issues as human trafficking and the human rights of migrants.

The need and opportunities for international engagement and partnerships in the field of migration management have become more and more apparent as the international discussion of migration and migration-related issues moves into the United Nations forum. In 2006, Canada will participate in the General Assembly's high-level dialogue on migration and development. This assembly will provide an opportunity for the international community to discuss the linkages between migration and development, which could lead to further discussions and actions by the United Nations in the area of international migration. CIC is working with other federal partners to develop positions that will enable Canada to take the lead internationally in developing responses to these issues in a way that will be positive for our country.

In 2005–2006, CIC will continue to chair the Inter-Governmental Consultations (IGC) on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe, North America and Australia, and the Puebla Process.[21] Within its IGC mandate, CIC will encourage member states to undertake a strategic review of IGC, which will include the examination of broader migration issues as well as refugee and asylum issues.

As part of its contribution to the growing international dialogue on migration, CIC will continue to be engaged in a number of other international fora to pursue Canadian migration objectives. These fora include the Global Commission on International Migration (GCIM), the International Organisation for Migration (IOM),[22] the Summit of the Americas (SOA), the International Labour Organization (ILO), the Four Country Conference (FCC), the Organization of American States (OAS), Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC – Business Mobility Group) and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). In addition to these fora, CIC also pursues its international immigration objectives through a number of bilateral relationships with key countries and frequently responds to bilateral requests for information on Canadian experiences in migration management and integration.

In the coming years, CIC will intensify its monitoring of international migration trends and events. By participating in various fora, CIC promotes Canada's concept of a managed migration program. This concept includes procedures to manage a temporary component to meet short-term labour needs and a permanent component leading to full integration into Canadian society for successful applicants.

Canada's Role in International Protection

CIC faces challenges in pursuing both its international and domestic refugee protection agendas because of international influences that place greater emphasis on the linkages between refugee protection, human rights, security and international trade. CIC also continues to demonstrate its leadership by expanding its participation in international discussions on protection through such fora as the executive committee of the United Nations High Commissioner for Refugees

21 For more information, please see http://www.rcmvs.org.

22 For financial details, see Annex 9.

(UNHCR), the Inter-Governmental Consultations on Asylum, and the Trans-Atlantic Dialogue with the European Union (Canada-EU Partnership Agenda/ Trans-Atlantic Dialogue).

CIC plans to develop and maintain bilateral relationships on asylum issues with other governments and international organizations. The Department will also liaise with other government departments, the IRB and non-governmental organizations on international protection issues and will maintain horizontal linkages between CIC refugee protection policies and the broader government approach to refugee issues.

Government of Canada Coordination on International Migration Issues

Through its chairmanship of an interdepartmental international migration group, CIC will continue to consult with other federal departments with an interest in international migration issues and will promote a common understanding of Canadian migration principles. The objective is for all departments to support a "whole of government" approach to migration issues forming part of their international interactions. CIC's interests will continue to intersect with other broad international issues in which the Government of Canada has a stake, including bridging the North-South divide; ensuring the human rights of migrants; improving the global governance structure for the effective protection of refugees; and advocating a full-integration approach to permanent migration similar to that of Canada.

b) Refugee Program

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$109.6M	**$84.0M**	$82.4M	$72.4M
270 FTEs	**195 FTEs**	188 FTEs	188 FTEs

Explanation of change: Forecast spending includes one-time funding of $22M received through Supplementary Estimates related to the Interim Federal Health Program. Planned spending of $10M related to the refugee system redesign does not continue beyond 2006–2007.

CIC plays a significant role in maintaining Canada's humanitarian tradition by protecting refugees and persons in refugee-like situations, and by representing Canadian values and interests in multilateral and bilateral international fora on refugee protection.

The protection of refugees is a key component of CIC's mandate and is central to IRPA. The Act and Regulations emphasize the importance of saving lives, protecting displaced and persecuted persons and maintaining the integrity of Canada's refugee protection system through fair and efficient procedures.

Maintaining Canada's Humanitarian Tradition of Refugee Protection

CIC will continue to respond to refugee situations by endeavouring to achieve the planned levels for both government-assisted and privately sponsored refugees.[23] CIC will continue to work with the UNHCR and private sponsors to identify those refugees most in need of Canada's protection through resettlement. For complete details on the 2005 target ranges for immigration levels, please consult Annex 1 (page 43).

In addition, pursuant to Section 88 of IRPA, CIC manages an Immigration Loan Fund. These loans are issued to members of the Convention Refugees Abroad and the Humanitarian-Protected Persons Abroad classes. They are intended to defray costs for medical examinations abroad, transportation to Canada and expenses associated with initial settlement in Canada. Applicants must demonstrate financial need as well as the ability to repay the loan.

The current limit on the loan fund is $110M of which outstanding loan accounts totalled $41.4M on December 31, 2004. In 2005–2006 and future years, CIC expects to establish a similar volume of loans as in 2003–2004 (4,500 loans to new clients per annum with a value of $13.9M). Loan collection will also be managed with due diligence to maintain the strong recovery rate for repayment (currently at 91%).

Strengthening our Ability to Provide Protection to Refugees and Other Persons in Need Who Apply In Canada

CIC plays a key role in providing protection to refugees and other persons in need of protection who apply in Canada. Primary responsibility for determining protection claims rests with the Immigration and Refugee Board,[24] an independent administrative tribunal with a quasi-judicial process. The process is designed to produce fair, efficient and consistent decisions in accordance with Canadian law and Canada's international obligations and humanitarian traditions. The IRB's Refugee Protection Division hears refugee protection claims referred to it by CIC.

CIC will continue to provide the IRB (the decision maker) with case-related and country-specific details on refugee situations. The Department will also continue to collaborate with the IRB to improve the effectiveness and efficiency of the refugee determination system and related program activities as well as the documentation of refugee claimants and protected persons.

CIC is also responsible for policy coordination related to other aspects of claims made in Canada, including the provision of health benefits through the Interim Federal Health (IFH) Program, the issuing of work permits, and liaison with the provinces regarding provincially funded programs, including the provision of welfare and social housing. As well, CIC is working in partnership with the Department of Justice in the development of a long-term federal strategy for immigration and refugee legal aid matters. Under the IFH Program, the Department continues to play an important role in providing health-care coverage for refugee claimants and protected persons while they do not qualify for provincial medical insurance. CIC will seek

23 For more information, see annexes 1 and 2.

24 For more information, see http://www.irb-cisr.gc.ca/en/index_e.htm.

opportunities to strengthen partnerships with the provinces and municipalities and gain a better understanding of the impact of refugee claimants on provincial programs and services.

CIC also conducts Pre-Removal Risk Assessments for persons under an enforceable removal order, including persons who have had a claim rejected by the IRB. The Refugees Branch is responsible for providing policy and functional guidance to Pre-Removal Risk Assessment officers.

Once persons have been found to need protection, either through a positive decision at the IRB or a positive Pre-Removal Risk Assessment, CIC is responsible for processing their applications for permanent residence. CIC will explore ways to streamline these procedures so that refugees and other persons in need of protection may become integrated sooner, leading to improved outcomes.

Strengthening the Refugee Determination System for the Future

CIC, along with its key partners the IRB, Department of Justice and CBSA, will be developing proposals to address a number of key challenges to improving Canada's domestic refugee determination system, such as:

- the quality of protection that Canada offers and the number of persons we are able to protect given our investment;
- the number of persons who do not need protection and are accessing the refugee determination system;
- the proportion of refugee claimants unwilling to cooperate in establishing their identity;
- speeding up the system as a whole, from the time a claim is made until a final outcome is achieved;
- examining the number of processes accessed by refugee claimants and considering the issue of the yet to be implemented Refugee Appeal Division, with a view to achieving finality earlier in the process; and
- improving Canada's ability to remove persons who have been found not to need protection.

Effective and Responsive Refugee Resettlement Program

CIC is implementing several key initiatives to strengthen and improve the refugee and humanitarian resettlement program in 2005–2006, including a review of the Private Sponsorship Program. The overall intention of the review, launched in 2004, will be to develop a more effective program through better partnerships with the private sector. The program will also complement Canada's commitment to providing protection to those refugees most in need. A working group comprised of external stakeholders will also be established to address operational issues raised by refugee advocates. At the same time, the Department will continue to partner with the UNHCR and IOM in group processing initiatives, look at ways to be more responsive to refugees with special needs, and increase strategic planning to develop a blend of means, tools and partners to meet all refugee settlement needs more effectively.

In terms of developing a program that better responds to refugee needs, CIC will continue implementing recommendations from the 2004 evaluation of the Resettlement Assistance Program (RAP).[25] A primary initiative will be to seek approval of updated terms and conditions for RAP which will introduce blended partnerships with new types of organizations, funding for research-oriented special projects, an extended funding period for separated minors, and greater flexibility with respect to RAP funding eligibility. The Refugees Branch will also begin to identify policy options and

25 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/refugees/resettle-3.html. For financial details, see Annex 9.

operational strategies that address the changing needs of refugees being resettled with government assistance.[26] It will accomplish this through a formal Program Renewal Study, the re-establishment of the joint CIC-Voluntary Sector RAP Working Group and a horizontal initiatives proposal that will focus on attaining the "seamless" delivery of settlement services to refugees.

Building on Partnerships

CIC is developing more strategic responses to refugee situations by working with other countries to develop policy options that will facilitate burden-sharing exercises for refugees in protracted situations. RAP funding will also be used to study the changing needs profile of refugees, develop strategies to increase flexibility in selecting refugees, develop operational tools to more easily facilitate the Joint Assistance Sponsorship Program, establish a protocol for use when resettling separated refugee minors, and focus on vulnerable groups of refugees within refugee camps.

CIC will improve partnerships and working relationships with the Private Sponsorship Program. This will be done by undertaking a review of the program. CIC would like to consider more blended resettlement programs which combine the expertise and funding of both the government-assisted and privately sponsored refugee programs. This could be piloted as part of group processing initiatives for refugees in 2005–2006. It is hoped that this new level of partnership will culminate in positive recommendations and directions being put forward at a Tripartite Conference in 2005–2006. This conference is intended to engage all levels of government, resettlement and settlement NGOs from the voluntary sector, as well as international partners such as the UNHCR and IOM in the full range of consultations regarding services offered under both the resettlement and integration programs.

A key priority for 2005–2006 will be to promote the Private Sponsorship of Refugees Program to Francophone organizations and Francophone minority communities outside Quebec. CIC will work to engage Francophone organizations and the French-speaking refugee community in sponsoring refugees.

Monitoring and Measuring Success

Over the coming year, CIC will strive to improve program monitoring and performance measurement throughout its Refugee and Humanitarian Resettlement Program and will build on its experience and lessons learned to identify and introduce efficiencies in the programs.

A Results-Based Management and Accountability Framework for the Private Sponsorship of Refugees Program was completed in 2004–2005. This framework outlines the expected outcomes for the program. CIC is now working with partners to develop a systematic approach to collecting performance measurement information, which will contribute to an evaluation of the program to be conducted in 2005–2006.

The recently completed Accountability, Risk and Audit Framework for the Resettlement Assistance Program lays out the expected outcomes, and the risk mitigation and audit strategies. The electronic data collection system (iCAMS)[27] that has been implemented for RAP will be used to measure program performance, and the focus in 2005–2006 will be on refining the performance measurement process and reporting capabilities.

26 Resources related to RAP are found under strategic outcome 3. See page 26.

27 Immigration-Contribution Accountability Measurement System

C. Strategic Outcome 3: Successful Integration of Newcomers and Promotion of Canadian Citizenship

Introduction

For Canada to realize the economic, social and cultural benefits from immigration, new permanent residents must integrate successfully into Canadian society. Integration and settlement programs are also crucial to helping new immigrants attain and enjoy the same quality of life as Canadians. In Canada, welcoming newcomers and helping them integrate into our society is a community effort, supported by partnerships with the provinces, municipalities and community organizations. Obtaining Canadian citizenship is a significant step in the settlement process, enabling immigrants to participate fully in Canadian society.

Functional direction for activities under this strategic outcome (with the exception of resettlement activities, which are the responsibility of the Refugees Branch) lies with the Integration Branch, along with the active involvement of CIC's regional and local offices across Canada and the Departmental Delivery Network (for the processing of citizenship applications). There is also considerable horizontal collaboration across CIC branch lines, especially with the Selection and Refugees branches and the International Region.

Most of the operational delivery of the settlement programs is carried out by non-governmental organizations and through provincial governments. Under formal agreements, the governments of Quebec, Manitoba and British Columbia provide settlement and integration services to newcomers. Some services in Alberta are co-managed with the Province of Alberta. Elsewhere in Canada, the program is administered directly by CIC.[28]

Program Activity Architecture Description

Strategic Outcome 3
Successful integration of newcomers and promotion of Canadian citizenship

Program Activity	Expected Results
a) Integration Program	Successful integration of newcomers into Canadian society within a reasonable timeframe
	Newcomers contribute to the economic, social and cultural development needs of Canada
b) Citizenship Program	Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents
	Contribution to Canada's economic, social and cultural development

28 For financial details on provincial agreements and the grant for the Canada-Quebec Accord on Immigration, see Annex 9.

a) Integration Program

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$418.2M	**$474.5M**	$506.5M	$529.2M
229 FTEs	**220 FTEs**	211 FTEs	211 FTEs

Explanation of change: Forecast spending for 2004–2005 includes a $5M reduction related to the government-wide re-allocation process. Planned spending for 2005-2006 increases due to additional Canada-Quebec Accord resources of $20.8M and Budget 2005 announcements totalling $28.9M. Planned spending in 2006-2007 and future years increases due to additional Canada-Quebec Accord and Budget 2005 announcement spending. See Annex 9 for more details on grants and contributions spending.

One of CIC's overarching goals is to further improve the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society by enhancing the delivery of orientation, adaptation and language programs for them.

Successful Integration of Newcomers into the Canadian Labour Market and Society

The key elements for successful integration into Canadian society include adequate language skills, as well as recognition of professional credentials and foreign work experience. Efforts to create a welcoming society should also promote the two-way model of respect for diversity and equality of opportunity for newcomers. CIC's programs facilitate the integration of immigrants into Canadian communities, thereby increasing their opportunities to make economic, social and cultural contributions to Canada.

CIC works in partnership with various working groups or committees in the development of its policies and programs, such as the Federal-Provincial-Territorial Working Group on Settlement and Integration, the Settlement and Integration Joint Policy and Program Council, and the Performance Measurement Advisory Committee. These committees may include representatives from federal and provincial governments as well as sector representatives.

The Resettlement Assistance Program[29] provides income support and a range of other services to government-assisted refugees (GARs) who arrive in Canada following an overseas identification and selection process. Under RAP, income support is provided to GARs for up to 12 months and for up to 24 months for those with special needs. Income support amounts are set in line with provincial social assistance rates. On behalf of CIC, service provider organizations (SPOs) deliver various settlement and orientation services to GARs within their first four to six weeks in Canada. These services range from initial reception at the airport to finding permanent accommodation.

The Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)[30] Program provides basic language training to adult immigrants in one of Canada's official languages. The language courses are provided through school boards, colleges and community organizations. They may be offered fuil time or part time, during the day, in the evenings or on weekends, and may be held at the workplace or in the community. The LINC Program also uses alternative instruction methods, such as home study. Transportation and child-

29 See page 24 for additional information.

30 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc%2D2e.html. For financial details, see Annex 9.

minding services may be provided when necessary. In 2005–2006, CIC will work to further develop the French *Standards linguistiques canadiens* (SLC) and its accompanying placement test.

The Immigrant Settlement and Adaptation Program[31] (ISAP) delivers services to newcomers, such as reception and orientation (in both Canada and abroad), translation and interpretation, referral to community resources, para-professional counselling, general information, and employment-related services. Under this program, in 2005–2006, CIC will continue the development of tools to improve the capacity of smaller communities to attract and retain newcomers. Recommendations from the "Small Centres Strategy" working group under the Voluntary Sector Initiative (VSI) of 2004–2005 include the development of a toolkit for attracting and retaining newcomers in small centres.

The Host Program[32] matches volunteers familiar with Canadian ways with newcomers to help them settle, adapt and integrate into Canadian life. CIC funds organizations to train the volunteers and arrange the match-ups. Volunteers help newcomers overcome the stress of moving to a new country, learn how to use available services, practise their English and French language skills, develop work contacts, participate in the community and do routine activities.

As a follow-up to the first National Host Conference held in February 2005, the Department will produce a report for stakeholders that will include innovative practices within the Host Program, a summary of discussions on the future directions of the program, and the conference evaluation.

The Department will continue to share best practices in settlement programming with British Columbia and Manitoba, two of the provinces that have signed settlement agreements with CIC, and will continue to seek opportunities for sharing information with the Government of Quebec.

The policy to provide multi-year funding to settlement service provider organizations was launched to take effect for 2005–2006 funding considerations, and it will be implemented according to regional requirement/prioritization.

A coordinated strategy to integrate foreign-trained Canadians and immigrants into Canada's labour market was developed in 2004 as part of the government-wide initiative to address interrelated barriers that prevent immigrants from rapidly and successfully integrating into the labour market. It focuses on four key areas:

- foreign credential assessment and recognition;
- Enhanced Language Training (ELT) and Bridge-to-Work initiatives;
- labour market information; and
- research.

In 2005–2006, CIC will continue to co-lead, with Human Resources and Skills Development Canada, an interdepartmental group of 14 federal departments and agencies working on the development and implementation of this coordinated federal approach. CIC, in collaboration with HRSDC and other participants, will embark on a comprehensive consultation and communication strategy to engage provinces, territories and other stakeholders on this issue.

The Enhanced Language Training[33] initiative provides for the delivery of labour market language training, including job-specific language training for skilled immigrants. As a component of the Immigrant Settlement and Adaptation Program, ELT contributes to the larger program through its objective of assisting immigrants and refugees to access and remain in the labour market at levels commensurate with their skills and

31 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/isap%2D2e.html. For financial details, see Annex 9.

32 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/host%2D2e.html. For financial details, see Annex 9.

33 For financial details, see Annex 9.

qualifications. A formative evaluation of this initiative is planned for 2005–2006. ELT contribution funding of $15M, as well as operating funding of approximately $5M, is included in 2005–2006 and future year planned spending, representing a $20M annual investment in the ELT initiative.

In addition, CIC will continue to work with its partners on the development of an immigration portal aimed at providing prospective immigrants with reliable and current information before they come to Canada, as well as tools that will facilitate their integration into the Canadian labour market and society. This will be achieved through the enhancement of the current information and services available to potential immigrants and newcomers to Canada on the Government of Canada's *Going to Canada* Web site. It will include links to provincial and territorial governments, immigration service provider organizations, education associations, and the employer community Web sites. Progress on this horizontal initiative is being made according to the available resources within existing departmental program budgets.

Attracting and Maintaining Immigrants in Francophone Minority Communities

To support the government's Action Plan for Official Languages, CIC will continue to pursue activities in 2005–2006 aimed at attracting, welcoming and integrating immigrants into Francophone communities outside Quebec.[34] Funding of $1.9M per year is included in 2005–2006 and future year reference levels.

Following the release of the report entitled *Towards Building a Canadian Francophonie of Tomorrow: Summary of Initiatives 2002–2006 to Foster Immigration to Francophone Minority Communities*, the CIC-Francophone Minority Communities Steering Committee will continue to work with other federal government departments, provinces and territories, and communities to develop five-year national and provincial/territorial action plans to implement the five objectives of the Strategic Framework to Foster Immigration to Francophone Minority Communities. These objectives focus on promotion efforts abroad, improving the capacity of communities to welcome and integrate newcomers, and encouraging French-speaking newcomers to settle outside Toronto and Vancouver.

In addition, CIC continues to incorporate clauses into immigration agreements with provinces and territories that acknowledge the importance of encouraging the development of Francophone minority communities.

CIC is also a partner with other federal government departments in the development of a Horizontal Results-Based Management and Accountability Framework for the government's official languages program. In 2005–2006, CIC will conduct a formative evaluation of its initiatives undertaken as part of the government's Action Plan for Official Languages.

Accountability to Ensure Effective and Efficient Delivery of Settlement Programs

CIC continued working with stakeholders on the implementation of the Contribution Accountability Framework[35] (CAF) in 2004–2005. This framework guides performance measurement and program evaluation and is standardizing management and administrative practices for CIC's settlement programs. It supports accountability for settlement spending and results by monitoring service delivery and evaluating the program's effectiveness and efficiency. The information collected will be used to identify gaps and propose improvements to settlement programs that facilitate integration into Canadian society.

As part of CAF, the Immigration-Contribution Accountability Measurement System was fully implemented in 2004–2005. iCAMS is a

34 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0206-pre.html.

35 For more information on CAF, see http://www.integration-net.cic.gc.ca/.

national performance measurement system that will enable CIC to generate reports providing detailed information on, and identifying trends in, settlement service usage. In 2005–2006, CIC will continue to ensure the integrity of the data entered by the service providers. Reports are to be produced and distributed over the next year.

CIC continues its efforts to improve the overall delivery of services to immigrants and refugees, with the ultimate aim of improving their economic and social outcomes through consistent processes and procedures for delivering and monitoring settlement programs.

The Department will work with the appropriate partners to begin assessing, prioritizing and implementing the recommendations from the evaluation of the Language Instruction for Newcomers to Canada Program, the Immigrant Settlement and Adaptation Program, the Host Program, and the Canadian Orientation Abroad initiative under ISAP.

Subject to Treasury Board approval, in 2005–2006 CIC will implement the new terms and conditions for its settlement contribution programs.

b) Citizenship Program

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2004–2005	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
$54.7M	**$71.1M**	$51.8M	$46.8M
508 FTEs	**538 FTEs**	389 FTEs	389 FTEs

Explanation of change: Forecast spending includes one-time funding of $5M received through Supplementary Estimates related to citizenship inventory reduction. Planned spending increases by $15.9M in 2005–2006 due to additional resources related to the potential introduction of a new *Citizenship Act* and due to Budget 2005 announcements. In 2006–2007 and future years, planned spending decreases due to reduced Citizenship Act implementation resources and due to the deepening impact of government-wide re-allocation initiatives.

Another of CIC's overarching goals is to direct and support the citizenship program and to effectively promote the value and understanding of immigration and citizenship.

Full Participation in Canadian Society for Eligible Permanent Residents by Granting Citizenship and Establishing Claims to Citizenship

The process of modernizing citizenship is two-fold: the modernization of citizenship processes, including inventory management, and modernization of the *Citizenship Act*. In the first instance, to address growing demands which are creating pressures on processing, CIC will continue to examine long-term solutions to reduce processing times for citizenship lines of business and to seek ways to improve client service. The review will look at the current delivery model and indicate where improvements can be made to client service. It will also identify costs for implementing changes to the current processing model. In 2005–2006, CIC will begin developing the innovations identified in this review. In the second instance, CIC is developing a strategy to modernize the *Citizenship Act*.

In 2004–2005, the first release of the Global Case Management System[36] was deployed, beginning with the citizenship component. The Integration Branch will continue to demonstrate leadership by retaining its role as business lead for citizenship deployment, which entails co-chairing the GCMS working group made up of business and IT representatives.

CIC will continue to monitor and measure the integrity of its citizenship programs through its Quality Assurance Program to maintain reliable client information and the quality of decision making for granting citizenship and issuing proof of citizenship cards.

Effective Promotion of the Rights and Responsibilities of Citizenship

To promote core Canadian values (peace, respect, freedom, justice and a sense of belonging) to newcomers and all Canadians, CIC will continue its *Canada: We All Belong* campaign for the final year. The campaign will continue to include outreach activities, and campaign materials will be used for public education on citizenship. The products will support numerous activities organized across the country for Canada's Citizenship Week. In 2005–2006, CIC will plan for and develop a new campaign and/or initiative to follow *Canada: We All Belong*.

CIC will also continue to focus on youth with *Citzine*,[37] a Web site that focuses on quarterly themes linked to citizenship values, practices, rights and responsibilities. In 2005–2006, a Teachers' Corner with links to citizenship-related teachers' materials will be added.

CIC will continue to broaden its relationships with other federal departments to create wider exposure to campaigns such as Citizenship Week and Celebrate Canada Week. The Department will work to shift federal thinking towards more proactive, activity-based promotion programs in order to enhance capacity and broaden our ability to reach Canadians in a more meaningful way.

In 2005–2006, a review of CIC's core integration publications (*Newcomer's Guide to Canada* and *Welcome to Canada*[38]) is planned, including the production, processes, distribution and use of these documents.

36 For more details on the GCMS, see page 33.

37 For more information, see http://www.citzine.ca/.

38 For more information, see http://www.canada.gc.ca and click on "Non-Canadians" followed by "Going to Canada."

D. Building the New CIC

Strengthening the CIC/CBSA Partnership – Effective Management of Access to Canada

Responsibility for administering the *Immigration and Refugee Protection Act* is now shared between CIC and the CBSA and requires both organizations to work collaboratively to achieve and balance the facilitation and enforcement objectives of the immigration program. CIC, with the Admissibility Branch as the lead, is negotiating a Memorandum of Understanding with the CBSA to formalize their ongoing working relationship and their respective responsibilities regarding the joint management of Canada's immigration program. The objective is to conclude this agreement in 2005–2006. The MOU will include mechanisms for the ongoing evaluation of its effectiveness and will cover a broad range of issues, such as the provision of services and functional guidance regarding programs or policies administered by one organization on the other's behalf; mutual consultation on policy and program development; procedures for sharing and protecting personal information; and procedures whereby shared clients benefit from seamless, professional service. The implementation of this agreement between CIC and the CBSA will strengthen their partnership in effectively protecting the health, safety and security of Canadians.

The Admissibility Branch will develop quality assurance programs that contribute to the continued integrity of Canada's immigration programs, in keeping with CIC's responsibilities for protecting national and global security, and will further explore the potential use of biometric technology as a tool to help officers verify the identity of travellers.

Service Delivery Strategy

CIC will work in close partnership with Service Canada[39] to explore ways to leverage their infrastructure to improve access and information for CIC clients. Furthermore, CIC is an active participant in the Government of Canada's Service Vision and Government On-Line initiatives. These two initiatives are intended to change the way government functions and to improve the quality and relevance of services and information provided to the public both inside and outside Canada.

Within the mandate of the Service Vision, CIC is a key partner in the Live, Learn and Succeed (LLS) Catalytic Project being developed with other federal departments. The LLS allows international students to access Web-based self-serve information and services related to studying in Canada. Its objective is to position Canada as a destination of choice in the international education market and to eventually recruit and retain skilled workers who can readily integrate into Canadian society or assist in preparing students to return home.

In 2005–2006, CIC will continue to work with stakeholders inside and outside government to improve service delivery and facilitate access for our clients. CIC developed the GCMS in the context of an "enterprise approach," but it will also serve the needs of the CBSA, which shares in the administration of IRPA.

In terms of service delivery improvements, CIC will continue to streamline or simplify administrative processes. In the context of GOL, CIC developed the Electronic Case Application Status System, which allows certain applicants and sponsors to check the status of their applications on-line, twenty-four hours a day, seven days a week. During 2005–2006, CIC will improve the robustness and stability of this system and its integration

39 See: http://www.servicecanada.gc.ca

with the GCMS. Other on-line services offered by CIC include the electronic payment of fees within Canada, change of address or address notification within Canada, and downloadable forms.

CIC also leads the *Going to Canada/ Newcomers to Canada* (GTC/NTC) cluster related to the Government of Canada Internet site.[40] The cluster is a dynamic partnership between the federal government, provincial governments and NGOs to offer Web-based access to the full range of information and services for non-Canadians and newcomers to Canada. During 2005–2006, GTC/NTC will add information to the immigration portal to encourage prospective immigrants to begin learning about the opportunities, challenges and difficulties to successful establishment in Canada well before departure.

Global Case Management System

CIC's Global Case Management System[41] is a critical component of the infrastructure that helps CIC accomplish its strategic outcomes and priorities. The GCMS is a multi-year project designed to replace the Department's legacy information systems with an integrated, automated case management tool to support client operations. The GCMS will make CIC's case management system more secure and effective by improving program integrity, overall efficiency and client service delivery. It will also help CIC communicate and share data with its partners, and provide the data needed for effective operations and sound management decisions. The GCMS will be the foundation enabling CIC to support Government On-Line (GOL) and new business initiatives, capitalize on new technologies and integrate additional security measures in the future.

Based on departmental requirements, CIC began to develop the GCMS in 2003–2004 using commercial software for core functions. In 2004–2005, the first of two GCMS releases was deployed to citizenship courts across Canada and the citizenship case processing centre in Sydney. Initial work was also conducted on the remaining release concerning immigration facilitation and enforcement activities conducted by both CIC and the CBSA. In 2005–2006, CIC will continue with the development of this second release. Implementation is anticipated in the summer of 2006. Coming out of a period of stabilization, CIC will transition from GCMS project delivery to ongoing GCMS business support. It will establish a GCMS business management division which will provide the key ongoing business support to GCMS users and to CIC and CBSA management. CIC has also developed a performance measurement strategy that will evaluate the initiative after a minimum of six months of full GCMS implementation has passed.

In 2005–2006, CIC will finalize agreements with the CBSA on the shared use and management of the GCMS and of operations manuals.[42]

Human Resources Modernization

Public service modernization will provide CIC with the tools to have people with the right skills in the right jobs in order to deliver on the Department's strategic outcomes.

CIC will continue to focus on implementing the legislative requirements that emanate from the *Public Service Modernization Act*[43] (PSMA) as well as other human resources modernization initiatives not involving legislation. A multi-year action plan has been developed and implemented to facilitate the successful introduction of this major government-wide human resources reform. Monitoring and reporting are in progress.

Furthermore, human resources professionals as well as managers, employees and their representatives must be actively involved in the changes made to the human resources regime in order for key players to assume

40 For more information, see http://www.canada.gc.ca.

41 For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/department/gcms.html.

42 See Annex 8 for funding details regarding this Major Crown Project.

43 For further details, see http://www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh.

their new authorities and responsibilities. A number of interventions and activities are used to meet this objective, such as communications tools, a modernization Web page, events for middle managers, formal classroom training, and participation in core working groups and consultation exercises.

The Human Resources Sector, with the involvement of two core working groups, is currently reviewing, developing and adapting the products provided by central agencies so that they are in line with CIC's culture and characteristics. This approach will promote consistency, continuity, congruence and relevance to managers. Furthermore, coupling this approach with a learning strategy composed of traditional and non-traditional methods will contribute to building management and employee confidence in this human resources reform.

Modern Management

CIC will pursue its implementation of modern management within the overall Management Accountability Framework.[44] This is consistent with CIC's vision to deliver, under prudent stewardship, quality programs that generate results for Canadians. MAF will continue to be used as a tool to promote sound management practices and continual improvement. CIC will continue to implement the multi-year Modern Management Action Plan and monitor and report on progress.

Direct links will be created between modern management and current and new initiatives/programs, such as human resources modernization and change management. Similar partnerships will be built within CIC to help achieve full integration of all components of modern management.

The Corporate Risk Profile will continue to be developed as the Department places greater emphasis on risk ownership and following up on any mitigation strategies.

CIC will continue to encourage and support the dialogue on values and ethics and their integration into decision making, and to promote the Values and Ethics Code for the Public Service.

44 For more information, see http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/maf-crg_e.asp.

E. Other Items of Interest

Migration Health Task Force

Citizenship and Immigration Canada and Health Canada jointly established the Migration Health Task Force in June 2002, giving it the mandate to rethink the way Canada manages migration health. Each year approximately 225,000 people come to Canada as immigrants and refugees. Most of these people come from countries with health backgrounds, beliefs and customs that are very different from those in Canada.

We are also beginning to recognize that good health is one of the factors affecting the integration of immigrants and refugees, and that our health system often places barriers to health-care access in the way of these newcomers.

Over its two-year term, the Task Force focused on three goals:

- to attempt to define the current public health and population health challenges resulting from migration to Canada;
- to examine how well Canada's current migration health management system is meeting these challenges; and
- to develop a series of strategic objectives and proposed actions to modernize Canada's system of managing migration health.

The report of the Migration Health Task Force has been completed, and a plan will be put in place in 2005–2006 to implement its recommendations.

Advancing Strategic Research[45]

Objective and timely research is a prerequisite to making informed decisions for policy action and program development. The continued use of research findings will support a better understanding of the linkages between immigrant selection and integration into Canadian society and of broader issues relating to Canadian demographics, labour market requirements and social cohesion. In particular, this research is expected to provide insight into the ability of immigrants to speak one of the official languages, the situation of immigrants living in poverty and the dynamics of integration. Much of this activity will support the development of the new immigration framework for Canada and immigrant labour market integration. CIC's departmental research activities are supported by a combined salary/non-salary base budget of just over $2 million.

CIC's core strategic research involves three key activities. The first of these is the ongoing investment in data sources. In 2005–2006, CIC will continue to invest in major data sets, including the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC), the Longitudinal Immigration Database (IMDB), the Citizenship Language Survey (CLS), the World Values Survey (WVS) and the Census.

The second activity focuses on analyzing those data sets that have recently become available. In 2005–2006, CIC will build on the LSIC results by analyzing the second wave of the survey, which provides important new information on the settlement of recent immigrants. The Department will also continue to use IMDB data, updated to 2003, in order to enlarge its report series on the economic outcomes of immigrants. CIC will analyse the Toronto and Vancouver phases of the CLS, providing the first objective measure of immigrants' official language ability at the time of citizenship. Analysis of the 2001 Census will look at immigrants' place of residence and work, and examine the relationship between these factors and socio-economic status. These initiatives will support immigration policy and program development at both federal and provincial levels.

The third activity involves communication and dissemination of the previously outlined initiatives. CIC is working to promote

45 See: http://www.cic.gc.ca/english/research/index.html

informed discussions on immigration issues and will continue to broaden its outreach within the Department and to the public and private sectors. In addition to making the aforementioned analysis available, CIC will augment its recently redesigned flagship publication, *Facts and Figures*. This publication, along with the Web-based quarterly publication, *The Monitor*, will meet the growing demand for a broad range of timely information on key CIC movements.

Metropolis Project

In 1995, CIC, with the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC), created the innovative Metropolis Project.[46] The purpose of this project is to enhance governments' abilities to manage the challenges and capitalize on the opportunities associated with migration and the integration of ethnic, racial and religious minorities in large cities. It does so by stimulating academic research in the field to address emerging issues, encouraging its use by policy makers and other government officials, and creating opportunities for active collaboration amongst academic researchers, government officials and non-governmental organizations. To this end, Metropolis has created five research centres of excellence in Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton and Vancouver, and a secretariat located at CIC charged with creating and maintaining an active policy research partnership in Canada and abroad. In 2005–2006, CIC will provide over half of the $1 million federal contribution through SSHRC. In addition, Metropolis activities are supported by a combined salary and non-salary budget of just under $1 million.

The Metropolis Project in Canada is supported by a consortium of federal departments and agencies that includes CIC, SSHRC, the Canada Mortgage and Housing Corporation, Canadian Heritage, Human Resources and Skills Development Canada, Statistics Canada, Status of Women, the Department of Justice, the Royal Canadian Mounted Police, the Public Service Human Resources Management Agency of Canada, Public Works and Government Services Canada, Public Safety and Emergency Preparedness Canada and the Atlantic Canada Opportunities Agency.[47] The International Metropolis Project is a set of coordinated activities carried out by a membership of research and policy organizations (40 international partners from over 20 countries[48]) who share a vision of strengthened immigration policy by means of applied academic research.

In the next three years, Metropolis will organize additional international and national conferences. The 10th International Metropolis Conference will be held in Toronto in the fall of 2005. The 8th National Conference will take place in Vancouver in 2006. Each event will attract between 700 and 1,000 Canadian and international researchers, scholars, policy makers and representatives of civil society. The 11th international conference will be held in Lisbon, Portugal, in 2006, and the 12th in Melbourne, Australia, in 2007.

Through discussions, presentations, policy briefs and seminars, Metropolis will also organize highly focused policy-relevant events that will bring together policy makers, academics and non-governmental sector participants to discuss emerging issues in the fields of immigration and diversity.

In addition, the Metropolis Institute will continue developing and delivering courses on migration and diversity. Thirteen courses, drawing academic research and policy and community experience from across Canada, are being or have been developed for civil servants from all three levels of government and community agencies. The courses introduce policy and program officials to experts from the Metropolis Centres and the international Metropolis community, and provide them with the latest research material, learning material and learning

46 For more information, see http://www.canada.metropolis.net.

47 For more details about the national partners, see http://canada.metropolis.net/partners/sub/fedpart_e.html.

48 For more details about the international partners, see http://international.metropolis.net/frameset_e.html.

opportunities. Each course is presented by a respected academic with acknowledged expertise in the subject matter.

Gender and Diversity Considerations in CIC Activities

CIC has developed a framework to clarify roles and responsibilities regarding the Department's commitment to an integrated approach to gender-based analysis (GBA) and the reporting requirement on gender impacts. The Strategic Framework for Gender-Based Analysis (2005–2010) sets out the Department's strategic objectives and principles for gender-based analysis and the steps to strengthen capacity and performance in this area to 2010. In 2005–2006, various steps will be taken to implement the strategic framework. This implementation will be supported by documentation that provides guidance on the development of GBA plans by the branches and on the GBA reporting requirement. During the framework's mandate, additional tools and methods will be developed to enhance its implementation.

Branch GBA plans, and the actions to implement them, are central to the strategic framework and help CIC to prepare information on the gender impacts of the Act for the *Annual Report to Parliament*. Branch GBA plans will be developed in the primary policy and program areas at National Headquarters as part of the phased approach set out in the strategic framework. Each branch plan will identify practical and feasible steps for integrating and applying GBA in the upcoming year.

CIC will continue to provide policy development training courses in gender-based analysis to build capacity. It will also develop training and policy supporting tools to address issues related specifically to immigration and refugee protection. The development of a manual, *GBA at CIC: A Working Guide* will complement the training and serve as a desktop reference manual. In the coming year, a training strategy to support the capacity needs identified through the branch GBA plans will be developed in consultation with the branches. Further consideration will also be given to ways to support those who have taken GBA training at National Headquarters to help them maintain their knowledge and skills.

Sustainable Development Strategy

CIC's third Sustainable Development Strategy (SDS III) was tabled in Parliament on February 16, 2004. In this new SDS, CIC continues to pursue three of its original goals while adding a new one aimed specifically at supporting socio-cultural sustainability. The four goals of the SDS III are to:

- minimize the negative environmental impact of departmental operations;
- promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders;
- support socio-cultural sustainability; and
- promote accountability and compliance.

CIC will continue to support sustainable development principles when selecting newcomers and helping them integrate; when resettling and offering protection to refugees; and when screening applicants to protect the health, safety and security of Canadians.

In compliance with the *Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals*, CIC is currently finalizing a departmental policy statement and guide to strategic environmental assessments which will be posted on CIC's Web site in the section on sustainable development.[49]

49 More detailed information on the SDS III, including specific actions and target dates, can be found at http://www.cic.gc.ca/english/policy/sds/index.html.

F. Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI)

On October 20, 2000, the Government of Canada, the Province of Ontario, and the City of Toronto each announced a commitment of $500 million to fund the TWRI.[50] It is both an infrastructure and urban renewal investment. The goals of the initiative include positioning Canada, Ontario and Toronto in the new economy and thus ensuring Canada's continued success in the global economy. This includes increasing economic growth and development opportunities. Recognizing the intrinsic links between economic, social and environmental health, the objectives also include the enhancement of the quality of life in Toronto and the encouragement of sustainable urban development.

The purpose of the TWRI is to revitalize the Toronto waterfront through investments in both traditional city-building infrastructure, such as local transportation and sewers, and more contemporary urban development, including parks, green spaces, tourism-related facilities and the rebirth of underutilized post-industrial areas. It is expected that investments in these areas will result in both social and economic benefits for the Toronto region.

From October 2000 to March 2004, the initiative was managed on behalf of the federal government by the Minister of Transport. On March 8, 2004 responsibility for the file was transferred to the Minister of Human Resources and Skills Development, in keeping with the Minister's role as Minister responsible for Ontario. This initiative was transferred to the Minister of CIC on February 4, 2005.

50 For further details on the estimated TWRI resources to be transferred to CIC, see Annex 3.

Section III: Supplementary Information

A. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2005–2006 *Report on Plans and Priorities* for Citizenship and Immigration Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities.*

- It adheres to the specific reporting requirements set by the Treasury Board Secretariat.
- It is based on the Department's approved accountability structure as reflected in its Management Resources and Results Structure.
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it.
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat in the *Report on Plans and Priorities* and from estimates and public accounts in the *Departmental Performance Report.*

Signed: _____ Date: _____

Name: Janice Charette
Title: Deputy Minister

Telephone: (613) 954-3501

B. Organizational Information

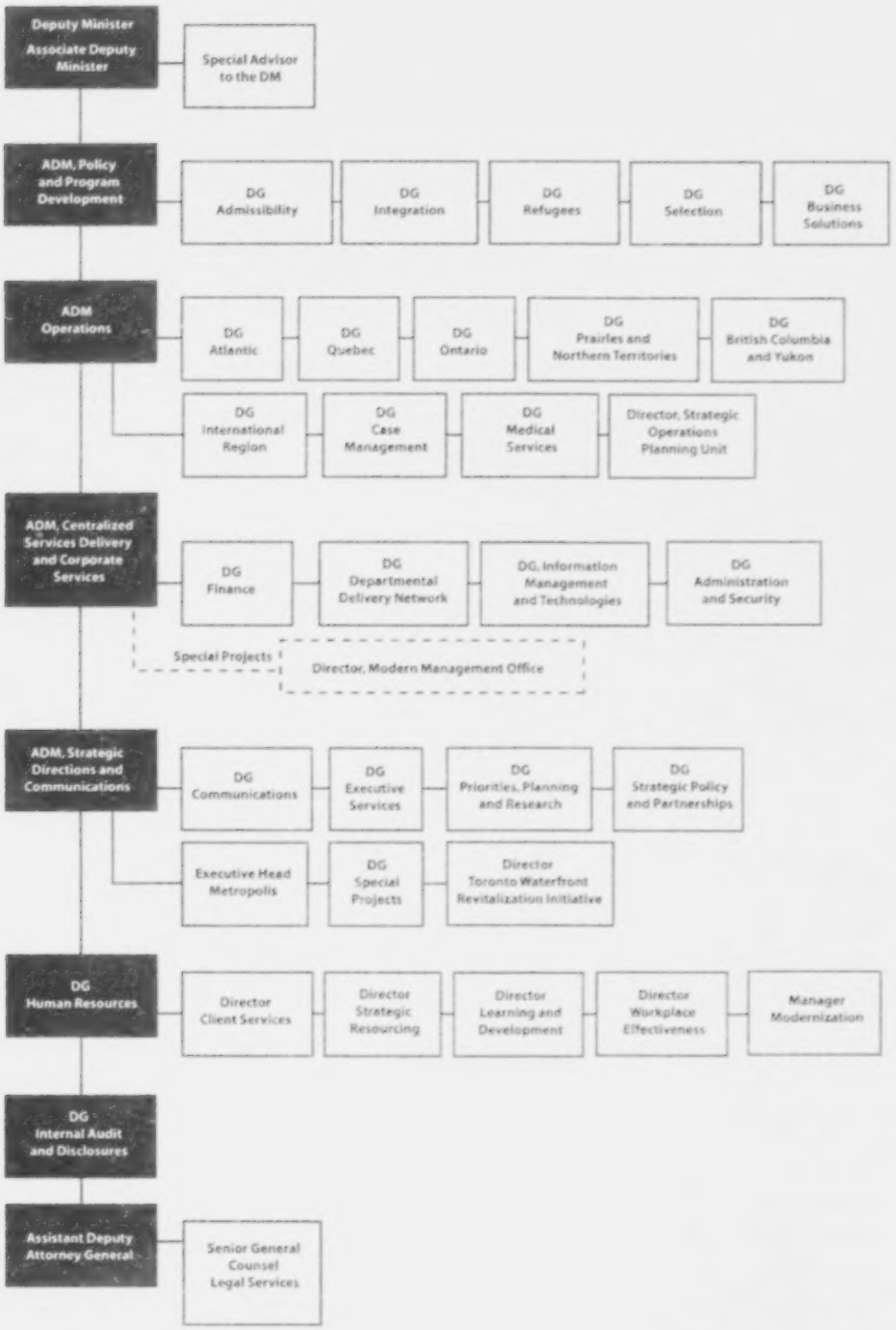

B. Organizational Information

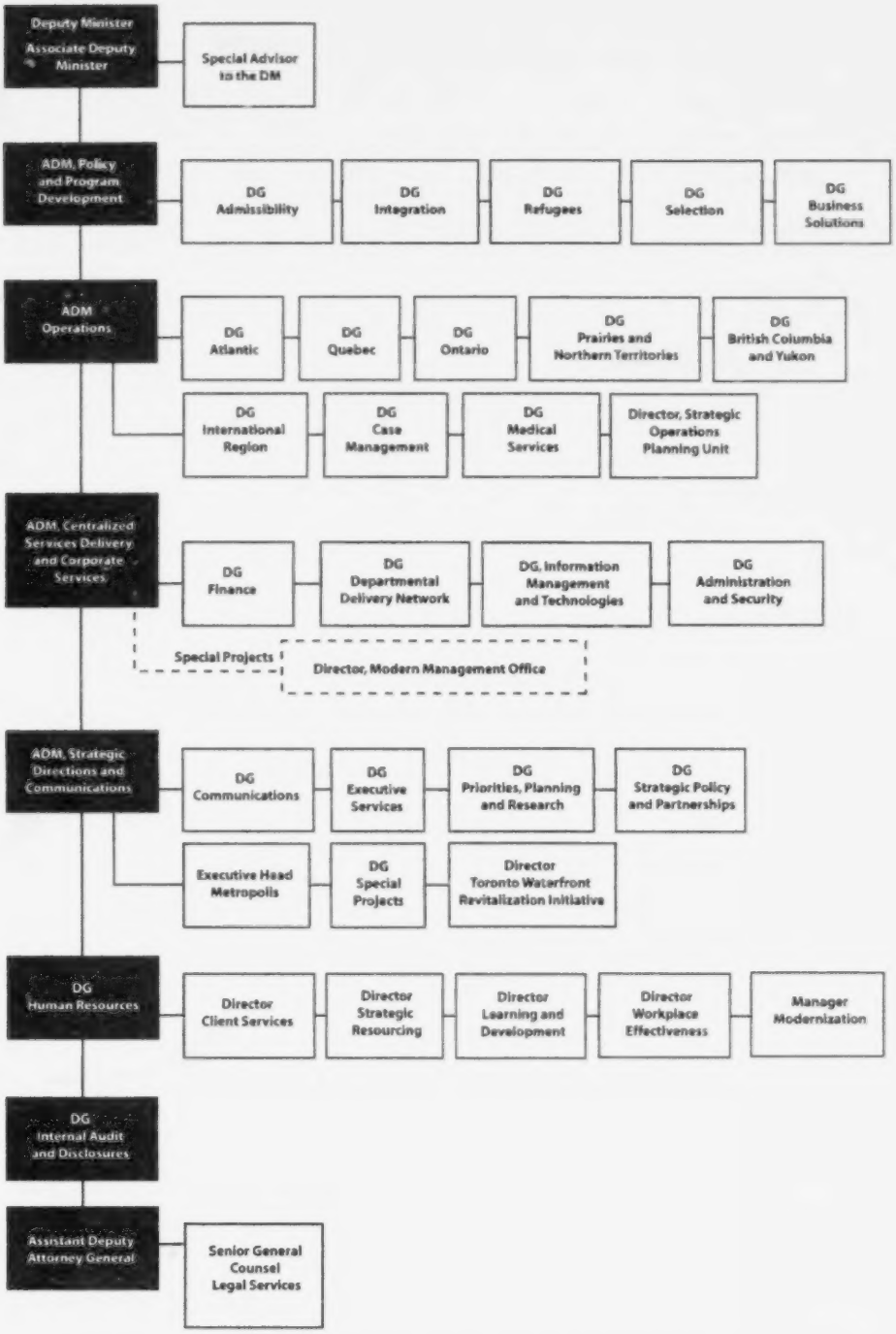

C. Accountability

Minister: The Honourable Joe Volpe is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada.

Deputy Minister: Janice Charette reports to the Minister and has four Assistant Deputy Ministers who report to her. In addition, the Director General, Human Resources, the Director General, Internal Audit and Disclosures Branch and the Assistant Deputy Attorney General report directly to the Deputy Minister.

Associate Deputy Minister: Diane Vincent supports the Deputy Minister in all aspects of managing the Department.

Acting Assistant Deputy Minister, Strategic Directions and Communications: Rosaline Frith reports to the Deputy Minister. The Strategic Directions and Communications Sector contributes primarily to the business line of providing corporate services, although much of its work contributes to all of the business lines. This sector leads the Department's strategic agenda on both the domestic and international levels and directs related strategic policy, planning, research, and communications and consultation strategies. In this sector are the Strategic Policy and Partnerships Branch, the Priorities, Planning and Research Branch, the Communications Branch, the Metropolis Project, Executive Services and the Toronto Waterfront Revitalization Initiative Secretariat.

Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development: Daniel Jean reports to the Deputy Minister. The Policy and Program Sector contributes to all three of CIC's strategic outcomes. In this sector are the Selection Branch, the Refugees Branch, the Integration Branch (which includes the citizenship programs), the Admissibility Branch and the Business Solutions Branch.

Assistant Deputy Minister, Operations: Lyse Ricard reports to the Deputy Minister. The Operations Sector contributes to all three of CIC's strategic outcomes. Within this sector are the domestic regions, the International Region, the Strategic Planning and Operations Unit, the Case Management Branch and the Medical Services Branch.

Assistant Deputy Minister, Centralized Services Delivery and Corporate Services: John McWhinnie reports to the Deputy Minister. The Centralized Services Delivery and Corporate Services Sector contributes to all three strategic outcomes through the provision of corporate services. In this sector are the Finance Branch, the Information Management and Technologies Branch, the Administration and Security Branch, the Modern Management Office and the Departmental Delivery Network (which includes specialized case processing centres in Mississauga, Ontario; Vegreville, Alberta; and Sydney, Nova Scotia; as well as a national call centre in Montréal and the Query Response Centre in Ottawa).

Section IV
Annexes

Annex 1

Immigration Levels for 2005 — Target Ranges[51]

ECONOMIC CLASS			
Skilled workers	112,500	-	124,500
Business immigrants	9,500	-	10,500
Provincial/territorial nominees	8,000	-	10,000
Live-in caregivers	2,500	-	3,000
Total Economic Class (including dependants)	**132,500**	-	**148,000**
FAMILY CLASS			
Spouses, partners and children	46,000	-	50,000
Parents and grandparents	5,500	-	6,800
Total Family Class	**51,500**	-	**56,800**
PROTECTED PERSONS			
Government-assisted refugees	7,300	-	7,500
Privately sponsored refugees	3,000	-	4,000
Protected persons recognized as such in Canada	16,500	-	17,500
Dependants abroad of protected persons landed in Canada	4,000	-	4,800
Total Protected Persons	**30,800**	-	**33,800**
OTHERS			
Humanitarian and compassionate grounds, public policy considerations	5,100	-	6,200
Permit holders	100	-	200
Total Others	**5,200**	-	**6,400**
TOTAL PERMANENT RESIDENTS	**220,000**	-	**245,000**

51 For more information, see: http://www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2004.html.

Annex 2

Immigration Levels from 2000 to 2003[52]

Annual Immigration Plans and Landings

	2000		2001		2002		2003	
Immigration Classes	Planned	Landed	Planned	Landed	Planned	Landed	Planned	Landed
Economic Class	116,900 – 130,700	133,201	116,900 – 130,700	152,972	130,800 – 141,800	138,506	132,000 – 147,000	121,055
Family Class	57,000 – 61,000	60,426	57,000 – 61,000	66,647	56,000 – 62,000	65,277	59,000 – 64,500	68,863
Protected Persons	22,100 – 29,300	29,966	22,100 – 29,300	27,899	23,000 – 30,400	25,111	28,100 – 32,500	25,981
Other	4,000	3,244	4,000	2,828	200 – 800	197	900 – 1,000	5,453
Total	**200,000 – 225,000**	**226,837**	**200,000 – 225,000**	**250,346**	**210,000 – 235,000**	**229,091**	**220,000 – 245,000**	**221,352**

52 These numbers are taken from the *Annual Report to Parliament on Immigration* with the exception of the 2000 numbers, which come from the document *Planning Now for Canada's Future*. For more information, see: http://www.cic.gc.ca/english/pub/index-2.html.

Annex 3

Departmental Planned Spending and Full-Time Equivalents ($ Millions)

	Forecast spending 2004–2005 (Note 1)	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
Budgetary Main Estimates	1,009.6	**833.9**	823.4	826.7
Non-budgetary Main Estimates	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Less respendable revenue	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Total Main Estimates	1,009.6	**833.9**	823.4	826.7
Adjustments not in Main Estimates				
***Supplementary Estimates** (A):* (Note 2)				
Carry forward from 2003–2004	19.7			
Enhanced Language Training (ISAP)	14.6			
Smart Border Initiatives	12.5			
Global Case Management System	6.3			
Citizenship inventory reduction	6.2			
Other	1.7			
Government-wide re-allocation initiative	(6.7)			
***Supplementary Estimates** (B):* (Note 2)				
Interim Federal Health Program	22.0			
Tsunami and earthquake disaster response	4.1			
Canada-Quebec Accord	1.2			
Other	0.9			
Funds reprofiled to 2005–2006 Main Estimates	(7.0)			
Funds reprofiled to 2005–2006 planned spending (GCMS $5.8M and other $3.2M)	(9.0)			
Transfer to CBSA (Note 3)	(148.9)			
Budget announcements and other adjustments: (Note 2)				
New Citizenship Act		**15.9**	6.3	6.2
Refugee system redesign (Note 4)		**10.0**	10.0	0
Funds reprofiled to 2005–2006 planned spending (GCMS $5.8M and other $3.2M)		**9.0**		
Estimated transfer from HRSDC (Note 5)		**116.8**	115.8	115.8
Budget announcements (Note 6)		**40.0**	55.0	75.0
Government-wide re-allocation initiative (Note 7)		**(2.1)**	(8.0)	(17.5)
Total Planned Spending (Note 3)	927.2	**1,023.5**	**1,002.5**	**1,006.2**
Less non-respendable revenue	(482.0)	**(477.6)**	(477.6)	(477.6)
Plus cost of services received without charge	234.5	**230.8**	230.5	231.9
Net cost of Department	679.7	**776.7**	**755.4**	**760.5**
Full-time equivalents	4,112	**3,482**	3,243	3,243

Note 1 Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates.

Note 2 Adjustments not in Main Estimates reflect Supplementary Estimates for 2004–2005, and future year approvals obtained since the Annual Reference Level Update exercise.

Note 3 Total Planned Spending has been reduced by resources transferred to the CBSA resulting from the transfer of enforcement and intelligence functions on December 12, 2003 and the additional transfer of port-of-entry functions on October 8, 2004. The amounts transferred are $149M in 2004–2005, $209M in 2005–2006 and $212M in future years. These changes were effected through Supplementary Estimates in 2004–2005 and Main Estimates in 2005–2006 and future years.

Note 4 Planned resources related to the refugee system redesign include amounts that may be shared with partner departments.

Note 5 Represents the estimated resources related to the Toronto Waterfront Revitalization Initiative to be transferred to CIC from HRSDC in accordance with the February 3, 2005 Order in Council. Forecast spending for 2004–2005 is included in HRSDC forecast amounts.

Note 6 Reflects changes in planned spending for the up-coming planning period as a result of Budget 2005 announcements.

Note 7 Reflects reductions to the department's planned spending as a result of the ERC exercise, which were announced in the Budget 2005. More information will be provided in the next Supplementary Estimates.

Annex 4

Program by Activity ($ Millions)

Program Activity	Operating	Grants and Contributions	**Total Main Estimates 2005–2006**	Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates)	**Total Planned Spending 2005–2006**
Immigration Program	170.9		**170.9**	5.7	**176.6**
Temporary Resident Program	91.4		**91.4**	4.2	**95.6**
Canada's Role in International Migration and Protection	2.5	2.3	**4.8**	0.1	**4.9**
Refugee Program	73.6		**73.6**	10.4	**84.0**
Integration Program	25.0	420.4	**445.4**	29.1	**474.5**
Citizenship Program	47.8		**47.8**	23.3	**71.1**
Other: Toronto Waterfront Revitalization Initiative*				116.8	**116.8**
Total Department	411.2	422.7	**833.9**	189.6	**1,023.5**

* Represents the estimated resources related to the Toronto Waterfront Revitalization Initiative to be transferred to CIC from HRSDC in accordance with the Order in Council of February 3, 2005.

Annex 5

Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates ($ Millions)

Vote		**Current Main Estimates 2005–2006 ***	Previous Main Estimates 2004–2005
1	Operating expenditures	**376.5**	563.1
5	Grants and contributions**	**422.7**	387.7
(S)	Minister of Citizenship and Immigration salary and motor car allowance	**0.1**	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	**34.6**	58.7
	Total Department	**833.9**	1,009.6

* 2005–2006 Main Estimates reflect resources transferred to the CBSA resulting from the transfer of enforcement and intelligence functions on December 12, 2003 and the additional transfer of port-of-entry functions on October 8, 2004. These changes were not included in previous Main Estimates.

** Grants and contributions in 2005–2006 include additional funding for Canada-Quebec Accord ($22M) and Enhanced Language Training ($12.7M).

Annex 6

Net Cost of Department ($ Millions)

	2005–2006
Total Planned Spending	**1,023.5**
Plus: Services received without charge	
• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	29.7
• Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	14.0
• Workers' Compensation costs (Social Development Canada)	0.1
• Legal services (Justice Canada)	32.7
• International immigration services (Foreign Affairs Canada)	154.3
Less: Non-respendable revenues	(477.6)
Net cost of the Department	**776.7**

This table adds to planned spending the cost of services provided by other government departments, and subtracts revenue to arrive at the net cost for the Department.

Annex 7

Non-Respendable Revenue ($ Millions)

Program Activity	Forecast revenue 2004–2005 (Note 2)	**Planned revenue 2005–2006**	Planned revenue 2006–2007	Planned revenue 2007–2008
Immigration Program				
• Immigration cost-recovery fees for permanent residents	148.0	**145.4**	145.4	145.4
• Immigration rights fees	153.0	**150.0**	150.0	150.0
• Obligations of transportation companies (Note 1)	Nil	**Nil**	Nil	Nil
• Interest on the Immigrant Loans Program	1.0	**1.0**	1.0	1.0
	302.0	**296.4**	296.4	296.4
Temporary Resident Program				
• Immigration cost-recovery fees for temporary residents	122.0	**121.8**	121.8	121.8
	122.0	**121.8**	121.8	121.8
Canada's Role in International Migration	Nil	**Nil**	Nil	Nil
Refugee Program				
• Immigration cost-recovery fees for refugees	9.0	**7.0**	7.0	7.0
	9.0	**7.0**	7.0	7.0
Integration Program	Nil	**Nil**	Nil	Nil
Citizenship Program				
• Citizenship cost-recovery fees	30.0	**31.0**	31.0	31.0
• Right of citizenship fees	19.0	**21.4**	21.4	21.4
	49.0	**52.4**	52.4	52.4
Total non-respendable revenue (Notes 3 and 4)	482.0	**477.6**	477.6	477.6

Note 1 - Obligations of transportation companies are now under the responsibility of the Canada Border Services Agency, effective April 1, 2004.

Note 2 - Reflects the best forecast for total non-respendable revenue to the end of the fiscal year.

Note 3 - All revenue is deposited into the Consolidated Revenue Fund and is not available for respending by the Department.

Note 4 - A listing of Citizenship and Immigration Canada fees can be found at http://www.cic.gc.ca/english/applications/fees.html.

Annex 8

Status Report on Major Crown Project ($ Millions)

Over the next two years, CIC will be the lead department and will manage the following major Crown project:

Summary of Non-Recurring Expenditures:
Global Case Management System ($ Millions)

	Currently Estimated Total Expenditure	Expenditure to March 31, 2005	Planned Spending 2005–2006	Future Requirements 2006–2007
Project Definition Preliminary Project Approval (PPA)	16.7	16.7		
Planning Effective Project Approval (EPA)	50.4	50.4		
Implementation (Amended EPA)	135.5	88.6	43.8	3.1
Total	**202.6**	**155.7**	**43.8**	**3.1**

Annex 9

Details on Transfer Payment Programs

Over the next three years, CIC will manage the following transfer payment programs:

Summary of Transfer Payments ($ Millions)

Program Activity	Forecast spending 2004–2005*	**Planned spending 2005–2006**	Planned spending 2006–2007	Planned spending 2007–2008
Integration Program – Grants				
• Grant for the Canada-Quebec Accord	160.8	**181.6**	202.1	205.2
Total grants	160.8	**181.6**	202.1	205.2
Canada's Role in International Migration and Protection – Contributions				
• Immigration Consultants Program (Note 1)	0.5	**0**	0	0
• Migration Policy Development (Note 2)	0.3	**0.3**	0.3	0.3
• International Organisation for Migration	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Integration Program – Contributions				
• Immigrant Settlement and Adaptation Program	34.5	**53.7**	55.4	60.5
• Host Program	2.8	**3.1**	3.4	3.8
• Language Instruction for Newcomers to Canada	102.2	**109.7**	119.4	131.0
• Contributions to provinces (Note 3)	45.1	**50.3**	49.8	51.1
• Resettlement Assistance Program	44.5	**44.5**	44.5	44.5
Toronto Waterfront Revitalization Initiative (Note 4)		**116.8**	115.8	115.8
Total contributions	231.9	**380.4**	390.6	409.0
Total transfer payments	392.7	**562.0**	592.7	614.2

*Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates.

Note 1 Funding for CSIC does not continue in 2005–2006 and future years.

Note 2 Migration Policy Development provides funding to several organizations including Regional Conference on Migration (RCM or "Puebla") and the Intergovernmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe (IGC).

Note 3 Contributions to provinces of $46.3M include contributions to British Columbia and Manitoba.

Note 4 Represents the estimated resources related to the Toronto Waterfront Revitalization Initiative to be transferred to CIC from HRSDC in accordance with the Order in Council of February 3, 2005. Forecast spending for 2004–2005 is included in HRSDC forecast amounts.

Explanation of change: Planned spending for 2005–2006 increases by $169M and includes additional resources related to the Toronto Waterfront Revitalization Initiative, increased costs under the Canada-Quebec Accord and additional resources related to Budget 2005 announcements. Planned spending for 2006–2007 and future years includes projected cost increases related to the Canada-Quebec Accord and increased funding related to Budget 2005 announcements.

For further information on the above-mentioned transfer payment programs, see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Annex 10

Major Regulatory Initiatives

Legislation and regulations	Expected results
In November 2004, the Standing Committee on Citizenship and Immigration tabled a report on issues to be addressed in new citizenship legislation. CIC is reviewing the key measures needed to modernize Canada's citizenship program and is developing a strategy to modernize the *Citizenship Act*.	• The evaluation of regulations will be part of the strategy to modernize citizenship legislation.
Develop amendments to regulations to reflect updated policies, such as: • Provincial Nominee Program • spouse and/or common law partners.	• Implement updates to policies, correct inconsistencies and increase flexibility in the administration of programs.
Bill C-26, an *Act to establish the Canada Border Services Agency*, proposes consequential amendments to the *Immigration and Refugee Protection Act*.	• Clarify the responsibilities of each Minister in immigration matters.

Annex 11

Index

A

Access to Canada 11, 32
Accountability 8, 37, 41
Accountability framework 17, 25, 29, 34
Action Plan for Official Languages 7, 29
Action Plan to Integrate Foreign Trained Canadians and Immigrants into Canada's Labour Market 7, 28
Alberta 17, 26, 41
Annual Report to Parliament on Immigration 16
Applications, citizenship and permanent residence 16, 24, 26
Asserting Canada's role in international migration 7, 8, 21
Asylum 21, 22, 51
Audit 25, 41
Australia 21, 36

B

British Columbia 17, 26, 28, 51
Building the new CIC 7, 13, 32
Business Immigration Program 17
Business immigrants 16, 17, 43
Business lines 41
Business visitors 19

C

Canada Border Services Agency (CBSA) 5, 8, 11, 14, 18, 21, 25, 32, 33, 45, 49
Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) 36
Canada-Ontario Immigration Agreement 10
Canada-Quebec Accord 10, 17, 45, 47, 51
Canada: We All Belong campaign 31
Canada's Citizenship Week 31
Canadian Heritage 11, 36
Canadian Orientation Abroad (COA) 30
Census 35
Citizenship 6, 8-11, 14, 26, 31-32, 41, 49
Citizenship Act 5, 8, 31, 45
Citizenship programs 5, 7, 41
Citzine 31
Contribution Accountability Framework 29
Corporate Risk Profile 34
Corporate services 41
Cultural development 5, 6, 14, 15, 26, 41

D

Departmental Delivery Network 15, 20, 26, 41
Detention 10

E

Economy, Canadian 3, 19
Employees (of CIC) 33
Enforcement 5, 32, 45, 47
Enhanced Language Training 28, 45, 47, 51
European Union (EU) 22

F

Family reunification 17
Federal departments/agencies 10, 11, 22, 28, 31, 33
Forecast spending 16, 18, 20, 22, 27, 30, 45, 51
Foreign Affairs Canada 11, 21, 48
Foreign students 19
Francophone minority communities 24, 29

G

Gender-Based Analysis 37
Global Case Management System (GCMS) 7, 8, 14, 31, 32, 45, 50
Global migration 21
Going to Canada/Newcomers to Canada (Internet portal) 29, 34
Government On-Line (GOL) 32, 33

H

Health 5, 6, 15, 25, 32, 35, 37, 38

Health Canada 11, 35

Host Program 28, 30, 51

Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) 11, 28, 36, 38

Human resources management 8, 33

Human rights 21, 22

Human trafficking 21

I

Immigrant Investor Program 17

Immigrant Settlement and Adaptation Program 28, 30, 51

Immigration and Refugee Board 10, 18, 22-24

Immigration and Refugee Protection Act 5, 9, 11, 15, 17, 19, 23, 32, 52

Immigration and Refugee Protection Regulations 18, 23, 52

Immigration consultants 11, 18, 20, 51

Immigration-Contribution Accountability Management System (iCAMS) 24, 29

Immigration levels 9, 16, 23, 43, 44

Immigration Plan 15, 20, 44

Immigration Planning Table 10

Immigration portal 29, 34

Immigration program 5, 7-11, 15, 16, 32, 46, 49

Improving immigrant outcomes 3, 7, 9

Industry Canada 11

Innovation Strategy 11

Integration 5, 6, 10-14, 21-24, 26, 27, 29, 31, 33-36, 41, 46, 49, 51

Integration Branch 20, 26, 31, 41

Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policy in Europe, North America and Australia (IGC) 21, 22, 51

Interim Federal Health (IFH) Program 22, 23, 45

International migration 7, 20-22, 46, 49, 51

International Organisation for Migration 21, 51

J

Justice, Department of 21, 23, 24, 36

L

Labour market integration 7, 26, 35

Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) 27, 30, 51

Language (programs, skills, training) 10, 27, 28, 30, 35, 45, 47, 51

Legislation 17, 33, 52

Live-in caregivers 16, 43

Longitudinal Immigration Database 35

Longitudinal Survey of Immigrants to Canada 35

M

Management Accountability Framework 8, 34

Manitoba 17, 26, 28, 51

Medical Services Branch 15, 20, 41

Metropolis Project 36, 41

Migration Health Task Force 35

Minister of Citizenship and Immigration 4, 16, 47

Modernizing citizenship 7, 8, 31

Modern management 8, 34

Modern Management Action Plan 34

Modern Management Office 41

Montréal 36, 41

N

New Brunswick 17

Newcomers 5, 6, 9, 10, 14, 16, 26-31, 34, 35, 37, 41, 51

Newfoundland and Labrador 17

Nova Scotia 17, 41

O

Official languages 7, 27, 29, 35

Ontario 7, 10, 17, 38, 41

P

Parliament 6, 9, 16, 37

Partnership(s) 8, 10, 15, 20-25, 27, 32-34, 36

Permanent resident card 18

Planned spending 5, 7, 13, 14, 16, 18, 20, 22, 27, 29, 30, 45, 48, 51

Planning, Reporting and Accountability Structure 13 (note)
Prince Edward Island 17
Priorities, Planning and Research Branch 41
Pre-Removal Risk Assessment 5, 25
Program Activity Architecture 6, 14, 15, 20, 26
Program evaluation 29
Protected persons 16, 23, 24, 42, 44
Provinces/provincial governments 5, 7, 9, 10, 17, 23, 25, 27-29, 34, 35, 43, 51
Provincial Nominee agreements 17
Provincial/territorial ministers responsible for immigration 9
Public Safety and Emergency Preparedness Canada 11, 36
Public Service Modernization Act 33

Q

Quebec 7, 10, 11, 17, 24, 26, 28, 29, 45, 47, 51

R

Refugees Branch 26
Refugee protection 5-7, 9-11, 14, 17, 18, 20-24, 32, 37
Refugee Resettlement Program 24
Refugees 5, 11, 20, 21-30, 35, 37, 41, 43, 49
Removals 24
Research 11, 17, 23, 28, 35, 36, 41
Resettlement 23, 24, 26
Resettlement Assistance Program (RAP) 23, 24, 25, 27, 51
Results-Based Management and Accountability Framework 17, 24, 29
Risk 5, 24, 25, 33
Royal Canadian Mounted Police 11, 36

S

Safety, public 5, 6, 11, 36, 37
Saskatchewan 17
Security 5, 6, 11, 15, 21, 32, 37, 41
Selection, immigrant 35
Selection Branch 15, 19, 41
Service Delivery Strategy 8, 33
Service providers/service-provider organizations 10, 27-30
Settlement 10, 11, 23, 24, 26-30, 35, 51
Skilled worker(s) 16, 19, 33, 43
Small Centres Strategy Group 28
Social Development Canada 48
Sponsor/sponsorship 11, 17, 18, 23, 24, 43, 43
Statistics Canada 11, 36
Status of Women Canada 36
Strategic outcomes 6, 7, 14, 15, 32, 33, 41
Sustainable Development Strategy 37

T

Temporary Resident Program 18, 46, 49
Temporary Foreign Workers Program 11
Territories/territorial governments 5, 9, 10, 17, 27-29, 43
Toronto 10, 29, 35, 36, 38
Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI) 11, 14, 38, 41, 45, 46, 51
Tourists 19
Training (of CIC staff) 37
Transfer payment programs 51
Treasury Board 6, 30, 48

U

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) 21, 23, 24, 25
United States 15, 19

V

Values and ethics 34
Vancouver 55
Visas 19
Voluntary Sector Initiative 28

Y

Yukon Territory 17

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue :BT31-2/2006-III-91
ISBN 0-660-62739-6

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2005–2006

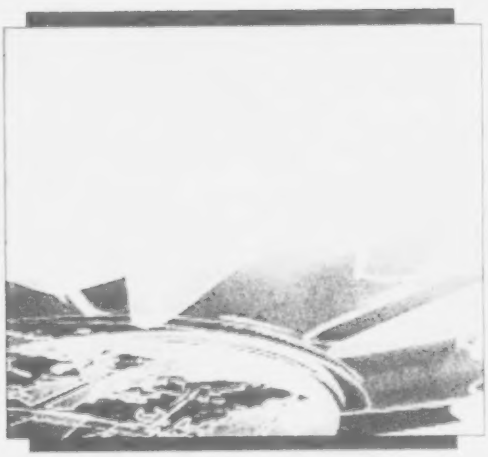

Approuvé par

L'honorable Joe Volpe
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Table des matières

Section I – Survol **3**
Message du ministre **3**
A. Renseignements sommaires 5
B. Priorités du Ministère 7
C. Un nouveau cadre d'immigration pour le Canada 9
D. Importance capitale des partenariats 10

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique **13**
Analyse détaillée des activités de programme 13
A. Résultat stratégique 1 : Optimisation de la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada 15
a) Programme d'immigration 16
b) Programme des résidents temporaires 19
B. Résultat stratégique 2 : Réflexion des valeurs et intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés . 21
a) Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection 22
b) Programme de protection des réfugiés 24
C. Résultat stratégique 3 : Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne 28
a) Programme d'intégration 29
b) Programme de citoyenneté 32
D. Bâtir le nouveau ministère 34
E. Autres questions d'intérêt 37
F. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto 41

Section III – Information supplémentaire **43**
A. Déclaration de la direction 43
B. Organigramme 44
C. Responsabilités 45

Section IV – Annexes **47**
Annexe 1 – Nombre d'immigrants prévu pour 2005 — Fourchettes cibles 47
Annexe 2 – Plans d'immigration de 2000 à 2003 48
Annexe 3 – Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein 49
Annexe 4 – Programme par activité 50
Annexe 5 – Crédits votés et législatifs indiqués dans le Budget principal des dépenses 51
Annexe 6 – Coût net pour le Ministère 52
Annexe 7 – Revenus non disponibles 53
Annexe 8 – Renseignements sur le grand projet de l'État 54
Annexe 9 – Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 55
Annexe 10 – Principales initiatives réglementaires 56
Annexe 11 – Index 57

Section I : Survol

Message du ministre

J'ai le plaisir de déposer, devant le Parlement et la population canadienne, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2005–2006 de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), un plan triennal pour les exercices 2005–2006 à 2007–2008.

Le Canada demeure un pays d'immigration et les nouveaux arrivants renforcent notre tissu social. Chaque année, plus de 220 000 personnes élisent domicile dans notre pays. Notre objectif est de nous assurer que ce flux migratoire international profite à chaque région du Canada. Notre programme d'immigration doit donc être suffisamment souple pour s'adapter aux nouvelles réalités ici et dans le monde. Cela a été particulièrement le cas au cours de l'année écoulée lors des tragiques événements survenus en Asie du Sud et du Sud-Est.

Pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs, CIC s'emploiera à :

- améliorer le rendement des immigrants;
- moderniser la citoyenneté canadienne;
- affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection des réfugiés.

Nous demeurerons résolus à exécuter les meilleurs programmes d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté qui soient, et à répondre aux besoins locaux. Nous améliorerons la transparence, l'imputabilité, la prise de décisions et les services en rehaussant notre façon de gérer, d'établir les priorités, de former des partenariats et de lier les résultats aux programmes.

Les partenariats ont été un ingrédient essentiel de notre succès jusqu'ici et le demeureront à l'avenir. Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires fédéraux et provinciaux, les municipalités, les secteurs privé et bénévole, et les autres intervenants. Nous veillerons ainsi à ce que le Canada attire et accueille des personnes en provenance de tous les coins du globe. Ces nouveaux arrivants stimuleront notre développement social, économique et culturel, et nous nous engageons à accorder la protection du Canada à ceux qui en ont besoin.

En collaborant avec ses partenaires à l'établissement d'un nouveau cadre d'immigration pour le Canada, et en levant les obstacles qui empêchent les immigrants de participer pleinement à la vie de la société canadienne, CIC contribuera au développement du Canada et lui permettra de tirer le maximum d'avantages de l'immigration et des mouvements migratoires dans le monde. Nous resterons également fidèles à nos traditions humanitaires en soumettant notre programme de protection des réfugiés à d'autres réformes qui nous aideront à mieux relever les défis à venir et en continuant de donner l'exemple par notre sens de la compassion et de la justice.

Les programmes canadiens d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté continueront de jouer le rôle capital qu'ils ont rempli jusqu'à maintenant. Je suis sûr qu'ensemble nous pourrons continuer de bâtir un programme qui répondra aux besoins et aux attentes des Canadiens en aidant à renforcer les assises sociales du Canada, à bâtir l'économie du XXI[e] siècle, et à accroître l'importance du Canada dans le monde.

Je vous invite à vous familiariser avec les activités de CIC en visitant **www.cic.gc.ca**.

L'honorable Joe Volpe
Ministre de la Citoyenneté et
de l'Immigration du Canada

A. Renseignements sommaires

Les programmes canadiens d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté[1] contribuent à faire du Canada un pays respecté partout dans le monde. L'immigration a toujours joué un rôle fondamental dans la croissance du Canada et l'accomplissement de ses nombreuses réalisations. Depuis le tout début de son existence jusqu'à ces dernières années, marquées par des transformations mondiales, le Canada a accueilli de tous les coins du globe des personnes travailleuses et leurs familles. Certaines sont venues pour améliorer leur sort, d'autres pour obtenir une protection. Elles ont collectivement contribué au développement économique, social et culturel de notre pays. Le Canada réétablit les réfugiés, les protège et leur procure un refuge. Il aide les nouveaux résidents permanents à s'adapter à la société et à acquérir la citoyenneté canadienne. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a également pour mandat d'élaborer la politique d'admissibilité du Canada, d'établir les conditions d'entrée au pays, et de contribuer à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité.

CIC tire son mandat de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), aboutissement en 2002 d'une importante réforme législative, et de la *Loi sur la citoyenneté* de 1977. Il est également régi par le principe, énoncé dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, selon lequel l'immigration est un domaine de compétence partagée avec les provinces et les territoires.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement fédéral a annoncé le transfert à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)[2] des principales fonctions de CIC en matière de renseignement et d'exécution de la loi. Le 8 octobre 2004, il annonçait le transfert à l'ASFC des fonctions relatives aux points d'entrée, ainsi que le retour à CIC, après son transfert à l'ASFC, de la responsabilité de l'examen des risques avant renvoi (ERAR). L'exercice 2004–2005 a donc été une importante période de transition pour le Ministère.

À la suite de négociations menées avec l'ASFC au sujet du partage des ressources, environ 209 M$ ont été retranchés des dépenses que CIC prévoyait pour 2005–2006. Voici les sommes transférées : 149 M$ en 2004-2005; 209 M$ en 2005-2006; 212 M$ les années suivantes. Ces sommes, qui sont consignées à l'annexe 3, concernent uniquement les dépenses de fonctionnement de CIC. Les subventions et contributions ne sont aucunement visées par les transferts, puisque CIC conserve l'entière responsabilité de l'intégration des nouveaux arrivants.

Compte tenu de son nouveau rôle, CIC a établi de nouveaux énoncés de vision et de mission qui forment désormais l'assise de son ensemble intégré de programmes et de services.

La **vision** de CIC repose sur l'engagement d'établir de bonnes relations avec les gouvernements, les collectivités et les autres partenaires, de manière à :

- *Attirer et accueillir, en provenance de tous les coins du globe, des personnes qui stimuleront notre développement économique, social et culturel, et accorder à celles qui en ont besoin la protection du Canada.*
- *Exécuter des programmes d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté qui, en étant régis par des principes d'intégrité et d'efficacité et par le souci de répondre aux besoins locaux, soient les meilleurs possibles. CIC est aussi résolu à servir de modèle pour la gestion des services publics.*

1 Pour plus de renseignements sur les programmes de CIC, voir http://www.cic.gc.ca/francais/index.html.

2 Pour plus de renseignements sur la réorganisation du 12 décembre 2003 de CIC et l'ASFC, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/changement-cic.html et http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-f.html.

La **mission** de CIC est de bâtir un Canada plus fort, par les moyens suivants :

- *Permettre l'immigration de résidents temporaires et permanents pour répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des collectivités d'un bout à l'autre du pays.*
- *Contribuer à la gestion des migrations internationales, notamment la protection des réfugiés.*
- *Filtrer les demandeurs afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.*
- *Aider les nouveaux arrivants à réussir leur intégration.*
- *Faire la promotion de la citoyenneté canadienne.*

CIC a également revu ses principaux **résultats stratégiques** :

- *Optimisation de la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada.*
- *Réflexion des valeurs et intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés.*
- *Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne.*

Ces trois résultats stratégiques serviront de base aux rapports qui seront présentés conformément à la nouvelle Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette structure permet de planifier et de gérer, de façon uniforme dans l'ensemble du gouvernement, les liens qui existent entre les dépenses et les résultats, et de fournir une base cohérente et durable pour la présentation de rapports financiers et non financiers au Parlement. La SGRR est conforme à l'Architecture d'activités de programme (AAP) que les ministères ont établie pendant l'année écoulée.

B. Priorités du Ministère

Ressources financières		
2005–2006	2006–2007	2007–2008
1 023,5 M$	1 002,5 M$	1 006,2 M$

Équivalents temps plein		
2005–2006	2006–2007	2007–2008
3 482	3 243	3 243

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2006–2007 et pour les années subséquentes continueront de baisser, en raison surtout de la réaffectation des ressources à l'échelle du gouvernement.

Les dépenses que CIC prévoit pour 2005–2006 et les exercices suivants tiennent compte des réductions entraînées par la réaffectation des ressources dans l'ensemble du gouvernement. Ces réductions découleront des économies que permettra de réaliser la rationalisation des programmes dans un certain nombre de domaines. D'autres améliorations seront apportées sur le plan administratif pour en améliorer l'efficience.[3]

Par ses plans et priorités, CIC met sur pied des programmes d'immigration et de citoyenneté dynamiques et adaptés aux besoins, et réaffirme son engagement à l'égard des grands objectifs du gouvernement. Outre ses trois résultats stratégiques — objectifs permanents faisant partie intégrante de sa mission —, CIC établit des priorités annuelles. Les quatre priorités de cette année orientent les activités de base que doit mener CIC pour faire avancer son programme stratégique et appuyer les objectifs du gouvernement. Ces priorités sont les suivantes :

- améliorer le rendement des immigrants;
- moderniser la citoyenneté;
- affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection des réfugiés;
- bâtir le nouveau ministère.

Priorité 1 : Améliorer le rendement des immigrants	
Principales stratégies	**Description**
Élaboration du nouveau cadre d'immigration pour le Canada	De concert avec ses partenaires provinciaux en matière d'immigration, CIC élabore un cadre qui établit le « tracé stratégique » et qui permet de formuler une vision et de fixer des stratégies et des objectifs communs pour le programme d'immigration au cours des cinq à dix prochaines années. (Voir page 9.)
Plan d'action pour l'intégration au marché du travail des Canadiens formés à l'étranger et des immigrants	Ce plan d'action vise à améliorer le rendement, sur le marché du travail, des Canadiens formés à l'étranger et des immigrants. (Antérieurement connu sous le nom de Plan d'action pour l'intégration des immigrants au marché du travail [IIMT]) (Voir page 30.)
Conception / mise en œuvre des initiatives entreprises par CIC dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles	En collaboration avec ses partenaires, CIC continue de mettre en œuvre des activités qui permettront aux communautés francophones hors Québec d'attirer, d'accueillir et d'intégrer des immigrants. (Voir page 31.)
Accord Canada–Ontario	CIC est en négociation avec l'Ontario en vue de la conclusion d'un premier accord sur l'immigration au début de 2005–2006. (Voir page 10.)

3 Pour plus de renseignements sur le montant des réductions imputables à la réaffectation pangouvernementale des ressources, voir l'annexe 3.

Principales stratégies	Description
Priorité 2 : Moderniser la citoyenneté	
Modernisation des processus liés à la citoyenneté (dont la gestion de l'inventaire)	Cette stratégie permettra de définir et d'étudier des solutions à long terme pour réduire les délais de traitement au sein des secteurs de service chargés de la citoyenneté, et de trouver des moyens d'améliorer le service à la clientèle. (Voir page 33.)
Modernisation de la *Loi sur la citoyenneté*	CIC procède à l'élaboration d'une stratégie en vue de moderniser la *Loi sur la citoyenneté*. (Voir page 33.)
Priorité 3 : Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection des réfugiés	
Élaboration de la stratégie bilatérale et multilatérale de CIC avec d'autres ministères fédéraux partenaires	CIC utilisera les mécanismes de consultation interministériels, ou en créera de nouveaux, pour élaborer les stratégies devant être appliquées par le gouvernement fédéral à l'égard des migrations internationales. Ces stratégies orienteront les interactions et initiatives bilatérales et multilatérales de CIC et de ses autres partenaires fédéraux dans le domaine des migrations. (Voir page 10.)
Élaboration de propositions pour réformer le régime de protection des réfugiés	Cette initiative vise à améliorer le régime de protection des réfugiés, notamment à accroître l'efficacité et la rapidité d'exécution des procédures, tout en veillant à ce que les décisions soient plus rapidement suivies d'effets. (Voir page 25.)
Priorité 4 : Bâtir le nouveau ministère	
Renforcement du partenariat entre CIC et l'ASFC	CIC est en voie d'établir, avec l'ASFC, un protocole d'entente qui officialisera les rapports que les deux organismes entretiendront de façon suivie et qui énoncera leurs responsabilités respectives en ce qui concerne la gestion du programme d'immigration du Canada. (Voir page 34.)
Stratégie de prestation des services/Gestion des inventaires	La stratégie de CIC est d'assurer la prestation multimodale et intégrée de services axés sur les clients, et de concourir ainsi à la réalisation des objectifs du gouvernement en ce qui concerne la transformation des services. De concert avec ses partenaires, CIC continuera en outre de revoir ses procédures, l'objectif global étant de rationaliser les flux et de simplifier le plus possible les interactions avec les clients. (Voir page 34.)
Poursuite du développement et de la mise en service du Système mondial de gestion des cas (SMGC)	Le SMGC est un projet pluriannuel qui appuiera les opérations avec les clients en remplaçant les systèmes administratifs désuets de CIC par un système intégré et automatisé de gestion des cas. En 2005–2006, CIC passera à la deuxième phase, la mise en œuvre étant prévue pour l'été 2006. (Voir page 35.)
Modernisation de la gestion des ressources humaines (RH)	CIC continuera de moderniser son mode de gestion des ressources humaines en 2005–2006. Il resserrera le lien qui existe entre les RH et le plan stratégique global du Ministère en mettant de l'avant le plan adopté pour moderniser la gestion des RH. Ce plan vise à promouvoir les initiatives conçues pour attirer un personnel motivé, compétent, diversifié et susceptible de rester en poste à long terme. (Voir page 35.)
Respect du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) et des principes de la gestion moderne	Les plans de CIC continuent de tenir compte du CRG ainsi que des principes et des pratiques de la gestion moderne. Le CRG est un moyen important de garantir un rendement supérieur de la part de l'organisation. Il précise les liens qui existent entre les divers projets d'amélioration de la gestion et il définit les indicateurs et mesures à utiliser pour évaluer le rendement du Ministère et les résultats qu'il obtient au fil du temps. (Voir page 36.)

C. Un nouveau cadre d'immigration pour le Canada

Beaucoup d'efforts ont été faits ces dernières années pour solidifier les fondements du programme d'immigration. L'adoption, en 2002, de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en est un exemple. Des mesures ont en outre été prises pour renforcer les relations fédérales/provinciales/territoriales dans ce domaine de compétence partagée qu'est l'immigration. Ces mesures comprennent la conclusion d'accords bilatéraux enrichis et la tenue régulière de rencontres multilatérales des ministres responsables de l'immigration.

Malgré ses réalisations des dernières années, CIC est aux prises avec des difficultés en matière de prestation de services, notamment l'accroissement constant du nombre des clients. CIC a réussi à respecter son plan d'immigration annuel pendant les quatre dernières années, mais le nombre des personnes qui souhaitent immigrer au Canada dépasse les fourchettes annuelles prévues dans le plan déposé au Parlement, et cela pour toutes les catégories. Cette situation signifie qu'un nombre grandissant d'étrangers attendent d'immigrer au Canada et que les délais de traitement s'accroissent. Au Canada, le Ministère n'a pas la capacité voulue pour traiter en temps opportun les demandes de citoyenneté qui lui sont présentées et les demandes de prolongation de séjour déposées par des non-immigrants (visiteurs, étudiants, travailleurs temporaires). D'où des retards dans le traitement des demandes. Au cours de l'année écoulée, CIC a activement cherché des solutions pour atténuer certains des problèmes les plus graves dans ce domaine.

Le contexte de l'immigration évolue. Nous devons adapter nos stratégies pour améliorer la situation des personnes qui choisissent de venir au Canada et tenir compte des intérêts d'un ensemble de plus en plus diversifié de partenaires de partout au Canada — provinces et territoires, municipalités, milieux d'affaires et employeurs, organisations non gouvernementales — pour que tous puissent contribuer à façonner le programme de l'avenir.

CIC collaborera avec ses partenaires pour mettre à profit ses réalisations des dernières années ainsi que celles qu'il accomplira en 2005–2006 et pendant les exercices suivants, afin d'élaborer un nouveau cadre d'immigration tourné vers l'avenir. Le nouveau cadre d'immigration du Canada :

- précisera la voie stratégique que suivra le programme d'immigration;
- permettra une meilleure coordination entre les partenaires et les autres intervenants;
- mettra à contribution les moyens et mécanismes existants, lesquels tiennent compte du fait que l'immigration est un domaine de compétence partagée;
- comportera des mécanismes permanents qui permettront d'échanger l'information pertinente et de mieux faire servir cette information—y compris le plan d'immigration annuel—à l'élaboration de la politique d'immigration;
- permettra au programme d'immigration de relever plus efficacement les défis, et de mieux tirer parti des avantages que présente, du point de vue de l'immigration, la situation socioéconomique, à l'échelle nationale et internationale;
- s'attaquera aux difficultés actuelles par rapport à la prestation des services, notamment l'augmentation du nombre de demandes accumulées et l'allongement des délais de traitement;
- indiquera la voie à suivre pour faire les investissements à long terme nécessaires à l'amélioration du rendement des immigrants.

Le cadre sera élaboré de concert avec, entre autres, les provinces et les territoires, les villes et collectivités, et les employeurs. À terme, il orientera la façon dont nous collaborons pour attirer et retenir les immigrants. Il guidera en outre les décisions qui devront être prises quant aux sommes à investir pour bâtir un programme d'immigration propre à assurer la compétitivité de l'économie et le dynamisme des collectivités du pays.

D. Importance capitale des partenariats

Une collaboration suivie avec un grand nombre de partenaires est essentielle à la bonne gestion des programmes d'immigration du Canada. Les partenaires de CIC comprennent d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations bénévoles et des fournisseurs de services du secteur communautaire, des organismes internationaux, des gouvernements étrangers, des chercheurs et d'autres intervenants. CIC tient compte des plans et des points de vue de ses nombreux partenaires à tous les niveaux de sa planification. Des consultations sont prévues au niveau des sous-ministres adjoints, de la Table de planification de l'immigration et des groupes de travail fédéraux/provinciaux/territoriaux.

Le gouvernement fédéral assume la responsabilité de la citoyenneté, mais il partage celle de l'immigration avec les provinces et des territoires aux termes de partenariats fructueux[4]. Le gouvernement fédéral est actuellement partie à 10 accords de collaboration bilatéraux conclus avec des provinces et un territoire; CIC cherchera à en renouveler certains en 2005–2006. L'ampleur du rôle que les provinces et les territoires jouent dans l'immigration varie.

En mai 2004, les ministres ont signé une lettre indiquant leur intention de finaliser un accord Canada-Ontario sur l'immigration au plus tard en mai 2005. Sous réserve de l'évolution des négociations, CIC sera en mesure de conclure, au début de l'exercice 2005–2006, ce premier accord à intervenir avec la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants au Canada. La priorité consistera alors à appliquer l'accord, notamment à mettre en place les dispositions conjointes pour assurer la gouvernance et harmoniser les services d'établissement.

En vertu de l'Accord Canada–Québec[5], le Québec établit ses propres cibles annuelles en matière d'immigration, se charge de sélectionner la majorité des immigrants souhaitant s'établir sur son territoire, et fournit des services d'accueil et d'intégration aux nouveaux résidents permanents. Au niveau communautaire, CIC a conclu d'importants partenariats avec d'innombrables organismes qui fournissent des services aux nouveaux arrivants, par exemple : cours de langue, aide de base à l'établissement et intégration à la collectivité.

Le portefeuille de CIC englobe la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)[6] et la Commission de la citoyenneté[7]. La CISR est un tribunal administratif indépendant qui statue sur les cas d'interdiction de territoire, de détention, les appels et les demandes d'asile présentées au Canada même. Ainsi, le Ministère collabore-t-il étroitement avec la CISR dans les dossiers relevant de la gestion d'ensemble du portefeuille de la protection des réfugiés et de l'immigration. Tout au long de ce processus, l'indépendance de la CISR et de ses décideurs est maintenue, et le principe de la gestion intégrée du portefeuille, respecté.

Les juges de la citoyenneté appartiennent à une organisation qui porte le nom de Commission de la citoyenneté. Il s'agit d'un tribunal administratif distinct de Citoyenneté et Immigration Canada. Le juge principal de la citoyenneté, qui relève du ministre de CIC, administre la Commission.

4 Pour de plus amples renseignements sur ces partenariats, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/conference/synopsis.html.

5 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/lipr/fiche-quebec.html. Pour des renseignements d'ordre financier, voir l'annexe 9.

6 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.irb-cisr.gc.ca/fr/index_f.htm.

7 Pour plus de renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/cit-commission.html.

CIC partage la responsabilité de l'application de la LIPR avec l'Agence des services frontaliers du Canada, depuis la création de cet organisme le 12 décembre 2003. CIC est responsable de la sélection, de l'établissement et de l'intégration, et se charge d'offrir la protection du Canada à ceux qui en ont besoin. CIC conserve également la responsabilité des politiques d'admissibilité à l'exception de celles qui concernent la sécurité, les crimes de guerre et la criminalité organisée. L'ASFC, quant à elle, gère et administre nos activités aux frontières. Elle empêche notamment les individus interdits de territoire d'entrer au pays; elle découvre les individus qui se trouvent au Canada en contravention de la LIPR et veille à les renvoyer dans les meilleurs délais. Comme CIC et l'ASFC doivent travailler de concert à la réalisation des objectifs du programme d'immigration, l'ASFC est l'un des partenaires les plus importants de CIC.[8]

Comme il est indiqué précédemment, CIC travaille de près avec plusieurs ministères et organismes fédéraux. Le réseau de services à l'étranger de CIC partage les locaux d'Affaires étrangères Canada. Au Canada, CIC travaille avec Sécurité publique et Protection civile Canada et les principaux organismes intervenant dans la gestion de l'accès au Canada, tels l'ASFC, la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité, ainsi qu'avec Santé Canada relativement à la santé des immigrants. Le Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires est un programme intégré auquel participent CIC ainsi que Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). CIC et Patrimoine canadien exécutent ensemble des activités de promotion de la citoyenneté. CIC participe à de nombreuses activités de recherche avec des partenaires fédéraux (notamment Statistique Canada) et collabore avec RHDCC et Industrie Canada dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada[9]. CIC a également conclu des alliances stratégiques avec des décideurs et des chercheurs au Canada et à l'étranger.

CIC consulte par ailleurs [illegible] des politiques et des programmes, un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) qui représentent différents secteurs de la société canadienne qui s'intéressent à l'immigration, à la protection des réfugiés et à la citoyenneté. Parmi celles-ci se trouvent : l'Association du Barreau canadien; l'Association canadienne de consultants en immigration; l'Association canadienne des policiers; le Conseil canadien pour les réfugiés; Amnistie internationale; la Chambre de commerce du Canada; diverses associations professionnelles nationales, telles le Conseil canadien des ingénieurs, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada; les organisations qui parrainent les réfugiés et celles qui fournissent des services aux immigrants au nom de CIC; ainsi que des représentants de l'industrie du transport, des établissements d'enseignement, des employeurs, des municipalités, et des communautés francophones hors Québec.

Finalement, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT)[10]. La responsabilité de cette initiative, qui est réalisée en partenariat par le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la Ville de Toronto, a été transférée à Citoyenneté et Immigration Canada le 3 février 2005. Celle-ci vise globalement à positionner le Canada, l'Ontario et Toronto dans la nouvelle économie en revitalisant le secteur riverain de Toronto. Cet investissement dans des infrastructures municipales traditionnelles et dans un développement urbain plus contemporain devrait entraîner des avantages sociaux et économiques pour la région de Toronto.

8 Voir page 34.

9 Cette stratégie est présentée à : http://www.strategieinnovation.gc.ca.

10 Pour d'autres détails, voir page 41.

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Analyse détaillée des activités de programme

La présente section donne un aperçu de l'Architecture d'activités de programme de CIC, qui indique les activités de programme et les résultats escomptés pour chacun des trois résultats stratégiques[11]. Elle contient également un tableau illustrant les dépenses que le Ministère prévoit pour les exercices 2005–2006 à 2007–2008, par résultat stratégique, ainsi qu'une indication des principales activités que CIC entreprendra. Les activités qui contribuent à l'obtention de plus d'un résultat ou qui intéressent l'ensemble du Ministère sont traitées dans les sous-sections *Bâtir le nouveau ministère* et *Autres questions d'intérêt*.

En exigeant des frais pour l'octroi de droits et le traitement des demandes, les programmes de CIC produisent des recettes considérables. Celles-ci sont versées au Trésor et ne peuvent être dépensées par le Ministère. Voir la liste des recettes non disponibles par activité à l'annexe 7.

11. Comme l'exige le Conseil du Trésor, le présent rapport suit l'Architecture d'activités de programme (AAP), qui remplace le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

Tableau 2.1 : Dépenses prévues par résultat stratégique (en millions de dollars)

Résultats stratégiques*	Prévision des dépenses** 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Optimisation de la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada	339,2	**272,2**	241,3	237,3
Réflexion des valeurs et intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés	115,1	**88,8**	87,1	77,1
Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne	472,9	**545,7**	558,3	576,0
Autre				
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto***		**116,8**	115,8	115,8
Dépenses totales prévues**	927,2	**1 023,5**	1 002,5	1 006,2

*Pour plus de renseignements sur les écarts entre les dépenses prévues, voir les détails concernant les activités de programme à partir de la page 15.

** Comprend le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses.

***Représente les ressources estimatives liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) que RHDCC transférera à CIC conformément au décret du 3 février 2005. La prévision des dépenses pour 2004-2005 est comprise dans les montants prévus de RHDCC.

**** Le total des dépenses prévues a été réduit, conséquence des ressources transférées à l'ASFC par suite des décisions de réorganisation du gouvernement annoncées le 12 décembre 2003 et le 8 octobre 2004. Pour une ventilation détaillée par exercice financier, voir l'annexe 3.

Explication des changements : Dans l'ensemble, les dépenses prévues de CIC pour 2005–2006 affichent une hausse nette de 96 M$ par rapport à 2004–2005, en raison du versement par RHDCC d'une somme supplémentaire de 117 M$ pour l'IRSRT et de ressources supplémentaires de 40 M$ prévues dans le Budget 2005. Ceci est neutralisé par le transfert de CIC à l'ASFC d'une somme supplémentaire de 60 M$ en 2005–2006 par suite du transfert de ressources ministérielles et de l'effet, sur une année complète, du transfert des ressources relatives aux points d'entrée. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et pour les années subséquentes continueront de baisser, en raison surtout de la réaffectation des ressources à l'échelle du gouvernement.

A. Résultat stratégique 1 : Optimisation de la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada

Introduction

La politique d'immigration du Canada facilite l'entrée au Canada de nouveaux immigrants et de résidents temporaires qui peuvent contribuer au marché du travail et à l'économie, grâce aux compétences qu'ils apportent avec eux, à leur expérience des affaires ou aux capitaux qu'ils investissent. Les résidents temporaires englobent les travailleurs qui viennent au Canada pour une période déterminée, ainsi que les étudiants étrangers et les visiteurs. Le Canada accueille également des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui sont parrainés et soutenus par de proches parents. CIC continue de travailler activement avec les provinces pour sélectionner des immigrants et des travailleurs temporaires qui répondent aux besoins économiques, sociaux et culturels des provinces, contribuant ainsi à mieux répartir les avantages de l'immigration dans toutes les provinces.

La Direction générale de la sélection de CIC est responsable, du point de vue fonctionnel, d'élaborer des politiques et des programmes visant à concourir à l'atteinte des objectifs associés à ce résultat stratégique, alors que la Direction générale de la politique stratégique et des partenariats se charge d'élaborer la vision à long terme. L'exécution de ces programmes incombe aux bureaux régionaux du Ministère à l'étranger et au Canada, ainsi qu'aux centres de traitement des demandes gérés par le Réseau de services du Ministère (RSM).

La Direction générale de l'admissibilité est responsable de l'élaboration et de la coordination des politiques et des procédures destinées à préserver l'intégrité des programmes d'immigration du Canada. Cette responsabilité reflète le rôle que nous assumons dans la défense des grands intérêts nationaux en matière de sécurité : protéger les Canadiens au pays et à l'étranger; empêcher que le Canada ne serve de base aux individus qui menacent la sécurité de ses alliés; et contribuer à la sécurité internationale. Elle concourt à tous les résultats stratégiques du Ministère en assurant un leadership ainsi qu'en dispensant des conseils et une orientation fonctionnelle relativement à l'admissibilité, notamment la politique régissant les visas, les ententes conclues avec les États-Unis et d'autres pays, les critères d'admissibilité, l'assurance de la qualité et la politique concernant les titres de voyage au pays.

Si l'on veut protéger la santé et la sécurité des Canadiens, il est important de ne laisser entrer que des personnes en bonne santé. En 2005–2006 et après, la Direction générale des services médicaux continuera de faire passer des examens médicaux aux personnes qui ont le droit d'entrer au Canada.

Pour maximiser les contributions économiques, sociales et culturelles des migrations au Canada et soutenir les engagements du gouvernement, CIC continuera de surveiller de près et d'évaluer l'influence, sur ses divers programmes, des changements institués par la LIPR en juin 2002.

Architecture d'activités de programme

Résultat stratégique 1

Optimisation de la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada

Activité de programme	Résultats escomptés
a) Programme d'immigration	Contribution, dans le cadre du programme d'immigration, au développement économique, social et culturel du Canada
b) Programme des résidents temporaires	Contribution, par l'entremise du Programme des résidents temporaires, au développement économique, social et culturel du Canada

a) Programme d'immigration

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
213,7 M$	**176,6 M$**	159,2 M$	157,2 M$
1 743 ETP	**1 591 ETP**	1 556 ETP	1 556 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses comprend la portion de 14,8 M$ des fonds pour les services ministériels et les points d'entrée qui n'a pas encore été transférée à l'ASFC. Elle comprend également, entre autres, le financement obtenu par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses pour des postes ponctuels comme le fonds de secours de 4,1 M$ aux pays victimes des tsunamis et un report de 7,4 M$. Les dépenses prévues pour 2005–2006 sont inférieures à celles de 2004–2005, le transfert des ressources à l'ASFC prenant pleinement effet. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et les exercices suivants diminueront du fait que les services de gestion recevront 10,1 M$ de moins et que 2,8 M$ seront visés par la réaffectation des ressources à l'échelle du gouvernement.

Atteinte du plan d'immigration

Chaque année, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration présente au Parlement un plan indiquant le nombre total d'immigrants que le Canada entend accueillir dans les années subséquentes. Depuis quatre ans, CIC admet le nombre d'immigrants prévu. Ces objectifs tiennent compte des besoins économiques et sociaux du pays, des ressources que le Ministère peut affecter au traitement des demandes de résidence permanente, de la capacité des collectivités d'intégrer de nouveaux arrivants et des obligations internationales du Canada dans le domaine humanitaire. Le plan d'immigration annuel précise également la façon dont devrait se répartir l'ensemble des immigrants par catégorie. Pour en savoir davantage sur le nombre d'immigrants prévu et leur répartition par catégorie, voir les annexes 1 et 2 (pages 47 et 48).

Dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration – 2004*[12], la ministre a indiqué que CIC a toujours pour objectif de répartir les immigrants de façon équilibrée entre la catégorie économique et les autres catégories. La catégorie de l'immigration économique comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les aides familiaux, les candidats des provinces et les personnes à leur charge. Parmi les autres catégories, on compte la catégorie du regroupement familial, celle des personnes protégées ainsi que celle des personnes admises pour des motifs d'ordre humanitaire.

En 2005–2006, le Ministère travaillera tout particulièrement avec les partenaires et les intervenants pour les aider à cerner les besoins économiques et sociaux actuels de leurs collectivités et à évaluer leur capacité d'intégrer de nouveaux arrivants. CIC élaborera des politiques qui pourraient être adoptées pour moderniser le mode de prestation des services de façon à ce qu'il réponde mieux aux besoins des collectivités.

Travailleurs qualifiés

Les travailleurs qualifiés qui souhaitent immigrer au Canada sont sélectionnés en fonction de leur capacité de contribuer à l'économie peu après leur arrivée au pays. CIC vise à ce que le mode de sélection des travailleurs qualifiés immigrants offre la souplesse nécessaire pour tenir compte de l'évolution du marché du travail canadien.

12 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2004.html.

Afin de dissiper les préoccupations soulevées par l'intégrité du programme, CIC étudiera avec RHDCC les critères que doivent remplir les immigrants munis d'une offre d'emploi confirmée pour que le traitement de leur demande puisse être accéléré. La surveillance du programme sera assurée par la collecte continuelle de données de référence. Par ailleurs, une évaluation formative prévue pour 2005–2006 permettra d'évaluer les premiers résultats des immigrants qualifiés sélectionnés en fonction des nouveaux critères établis dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en juin 2002.

Gens d'affaires

Les entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes apportent au Canada une expérience du monde des affaires ainsi que des capitaux d'investissement. Ils créent en outre des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres résidents canadiens. Un des grands objectifs prévus pour 2005–2006 est d'accroître la participation des provinces au programme fédéral d'immigration des investisseurs.

Dans le cadre du Programme d'immigration des gens d'affaires, CIC doit assumer d'importantes responsabilités : il doit surveiller la conformité de quelque 90 fonds d'immigrants investisseurs, ce qui représente environ un milliard de dollars de capitaux d'investissement. CIC doit continuer de faire en sorte que les partenaires qui gèrent les fonds investis par les immigrants avant avril 1999 respectent la Loi sur l'immigration de 1976.

En 2005–2006, un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) sera préparé, et les responsables du Programme d'immigration des gens d'affaires recueilleront des données d'évaluation de base pour mesurer l'impact économique de ce programme.

Ententes conclues avec les provinces et territoires sur les candidats des provinces

Le Canada a conclu des ententes prévoyant la création d'un programme pour les candidats de la province (PCP) avec huit provinces et un territoire (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard et le Territoire du Yukon).[13] Ces ententes permettent aux gouvernements concernés de désigner pour l'immigration permanente des étrangers qui satisfont aux besoins économiques et démographiques de leurs collectivités. Cette formule permet au Canada de tirer parti des migrations, puisque l'ensemble du pays en retire des avantages sur les plans économique, social et culturel. Aux termes de l'Accord Canada-Québec conclu en 1991[14], le gouvernement du Québec a le pouvoir exclusif de sélectionner les immigrants de la catégorie économique désireux de s'établir sur son territoire.

En 2005–2006, CIC poursuivra ses négociations avec l'Ontario, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, avec lesquels aucune entente n'a encore été conclue. De plus, le Ministère tentera de renouveler, à leur échéance, les ententes établissant un PCP conclues avec l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Motifs d'ordre humanitaire et situations faisant intervenir l'intérêt public

Le Canada octroie depuis toujours, de façon exceptionnelle, le statut de résident temporaire ou de résident permanent aux particuliers ou aux familles qui ne répondent pas par ailleurs aux exigences imposées pour entrer au pays au titre de l'une ou l'autre des catégories prévues, et dans les cas où des circonstances humanitaires ou l'intérêt public le justifient clairement. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* confère ce pouvoir discrétionnaire pour que puissent être approuvés les cas dignes d'intérêt non prévus

13 Pour de plus amples renseignements sur ces accords, voir http://www.cic.gc.ca/francais/qualifie/provnom/index.html.

14 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ipc/fiche-quebec.html.

par la loi. CIC veillera à rationaliser les exigences et les procédures pour améliorer le service à la clientèle et minimiser les coûts entraînés pour la société canadienne.

Réunification des familles

Depuis longtemps, le Canada permet aux Canadiens et aux résidents permanents de parrainer des proches parents pour qu'ils immigrent au Canada, ou d'amener leur famille avec eux lorsqu'ils immigrent.[15] Des études révèlent qu'on peut accroître le bien-être des immigrants en leur permettant de bénéficier du soutien de leur famille.[16]

En 2005–2006, CIC continuera de collaborer avec les provinces et d'autres partenaires pour que les immigrants de la catégorie du regroupement familial soient soutenus adéquatement par leur répondant après leur arrivée au Canada. Le Ministère continuera d'étudier les modifications qui pourraient être apportées aux conditions d'admissibilité prévues pour la catégorie du regroupement familial en tenant compte des objectifs de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Représentants des clients

En avril 2004, le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*[17] a été modifié de façon à imposer des restrictions quant aux personnes qui peuvent représenter les clients lorsqu'ils font affaire avec la CISR, l'ASFC et CIC. Ce règlement visait à calmer les inquiétudes du public, qui craignait que des consultants sans scrupules n'exploitent des immigrants éventuels.

Une initiative clé consistera à mieux protéger les clients et à resserrer les normes professionnelles des consultants en immigration en contribuant à accroître l'efficacité de la Société canadienne de consultants en immigration (SCCI)[18], organisme d'autoréglementation indépendant et sans but lucratif. CIC informera également les clients, les intervenants et les partenaires de leurs droits et responsabilités en vertu du règlement précité. En 2005–2006, CIC continuera, de concert avec d'autres groupes, de surveiller de près les répercussions du nouveau règlement, et il apportera des modifications au besoin.[19]

Carte de résident permanent

La carte de résident permanent (CRP), document sûr qui est à la fois une pièce d'identité et un titre de voyage officiel, facilite l'entrée des résidents permanents au Canada. Depuis le 31 décembre 2003, tous les résidents permanents qui reviennent au Canada à bord d'un transporteur commercial (avion, train ou autobus) sont tenus de présenter cette carte. En 2005–2006, CIC continuera de délivrer des CRP aux nouveaux résidents permanents et aux résidents permanents établis au Canada avant le 28 juin 2002 qui n'ont pas encore présenté de demande, et à ceux qui souhaitent faire remplacer ou renouveler leur CRP. On prévoit effectuer une évaluation formative en 2005–2006 pour examiner la mise en œuvre, les résultats et la réussite de la CRP.

15. Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/parrainer/index.html.
16. On s'intéresse de plus en plus au domaine du capital social et de l'immigration. Pour en savoir plus à ce sujet, voir la Revue de l'intégration de la migration internationale, vol. 5, no 2, 2004.
17. Pour des renseignements à ce sujet ce sujet, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/consultants/index.html.
18. Pour de plus amples renseignements, voir http://www.iccrc-crcic.ca.
19. La contribution financière versée en 2004-2005 à la Société canadienne de consultants en immigration est détaillée à l'annexe 5.

b) Programme des résidents temporaires

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
125,5 M$	**95,6 M$**	82,1 M$	80,1 M$
1 336 ETP	**913 ETP**	874 ETP	874 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses englobe une portion de 24,8 M$, pour les services de gestion et les points d'entrée, qui n'a pas encore été transférée à l'ASFC. Elle tient également compte du report d'une somme de 2,8 M$ obtenue dans le cadre du Budget supplémentaire. Les dépenses prévues pour 2005–2006 diminuent, les transferts prévus à l'ASFC prenant pleinement effet. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et les exercices suivants diminuent du fait que 8,1 M$ de moins sont affectés aux services de gestion et que 2,8 M$ sont visés par la réaffectation des ressources dans l'ensemble du gouvernement.

Programme des travailleurs temporaires

Des travailleurs qualifiés temporaires[20] sont admis au Canada pour répondre à des besoins à court terme en matière de main-d'œuvre. Ces résidents temporaires contribuent à la croissance économique du Canada.

Les principales initiatives qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce programme consisteront à : répondre aux préoccupations exprimées par les partenaires et les intervenants relativement à la façon dont certains travailleurs temporaires sont traités au Canada; préciser, avec l'avis des partenaires, les situations qui, dans des secteurs particuliers, se prêtent à la mise en œuvre d'initiatives propres à faciliter l'entrée de travailleurs étrangers. CIC étudiera comment il pourrait mettre en place des canaux que pourraient régulièrement utiliser les employeurs et les travailleurs étrangers pour combler les pénuries de main d'oeuvre.

La Direction générale de la sélection participera également à l'exécution de stratégies fédérales visant à permettre aux professionnels du Canada, des États-Unis et du Mexique d'occuper plus facilement un emploi temporaire dans l'un ou l'autre de ces pays.

Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers enrichissent le milieu d'apprentissage des établissements d'enseignement canadiens et constituent une source de revenu importante pour les écoles canadiennes. Ceux qui entrent au pays à l'aide d'un visa temporaire forment un important bassin de travailleurs qualifiés immigrants bien préparés au marché du travail canadien.

En 2005–2006, CIC continuera d'élargir les possibilités de travail qui s'offrent aux étudiants étrangers et de collaborer avec des intervenants provinciaux et du monde de l'éducation pour élaborer une stratégie nationale intégrée. Le Ministère travaillera également avec des partenaires pour évaluer la réussite et la pertinence de projets pilotes. Il élargira de plus l'accès à des outils qui lui permettront de mieux connaître la population des étudiants étrangers et les établissements d'enseignement canadiens qui en recrutent activement.

20 Pour de plus amples renseignements sur ce programme, voir http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.html.

Touristes étrangers et visiteurs commerciaux

CIC délivre chaque année plus de 600 000 visas à des touristes et à des visiteurs commerciaux. Le Canada accueille chaque année des millions d'autres visiteurs provenant de pays, comme les États-Unis, dont les citoyens ne sont pas tenus d'être munis d'un visa pour entrer sur son territoire. Ces touristes étrangers et visiteurs commerciaux apportent une contribution considérable à notre économie en créant des emplois dans le secteur du tourisme et en permettant aux entreprises canadiennes de bénéficier d'une expertise spécialisée. Les visites commerciales sont un moyen essentiel de canaliser les échanges commerciaux (importations et exportations) ainsi que les investissements dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

Les principales initiatives dans ce domaine consisteront entre autres à négocier l'adoption, par l'Organisation mondiale du commerce, de règles plus libérales pour l'admission temporaire des gens d'affaires, de façon à soutenir les objectifs du Canada en matière de commerce et d'investissements internationaux. CIC facilite l'admission temporaire des touristes et visiteurs commerciaux légitimes, et il contribue aux initiatives du gouvernement fédéral visant à mieux informer les voyageurs étrangers au sujet du Canada.

CIC continue d'améliorer le délai de traitement des visiteurs dans certains de ses bureaux à l'étranger, et de veiller ainsi à ce que les temps de traitement soient comparables dans l'ensemble de son réseau à l'étranger. Cependant, compte tenu du nombre croissant de visiteurs qui cherchent à entrer au Canada, il sera de plus en plus difficile pour le Ministère de maintenir ces temps de traitement.

B. Résultat stratégique 2 : Réflexion des valeurs et intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés

Introduction

Conformément à ses obligations internationales et à sa tradition humanitaire, le Canada s'emploie à influencer activement la gestion des migrations internationales en participant à des forums multilatéraux internationaux et en entretenant des relations bilatérales avec d'autres gouvernements et organisations. De plus, chaque année, le Canada accorde sa protection à des milliers de personnes, dont près de la moitié sont des réfugiées sélectionnés à l'étranger ayant besoin de protection. Les autres obtiennent le statut de résident permanent après avoir demandé l'asile au Canada même.

La Direction générale de la politique stratégique et des partenariats et la Direction générale des réfugiés, avec le concours des bureaux régionaux de CIC, de la Région internationale, de la Direction générale de l'intégration, de la Direction générale de l'admissibilité, de la Direction générale des services médicaux et du Réseau de services du Ministère, assurent l'élaboration des politiques et l'orientation fonctionnelle.

Architecture d'activités de programme

Résultat stratégique 2

Réflexion des valeurs et intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés

Activité de programme	Résultats escomptés
a) Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	Influence du Canada sur les objectifs de la communauté internationale en matière de migrations et de protection
b) Programme des réfugiés	Respect de la tradition humanitaire du Canada à l'égard des réfugiés et des personnes ayant besoin de protection

a) Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
5,5 M$	**4,9 M$**	4,7 M$	4,7 M$
26 ETP	**25 ETP**	25 ETP	25 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses comprend la contribution de 0,5 M$ destinée à la Société canadienne de consultants en immigration qui ne se poursuivra pas au-delà de 2004–2005.

La priorité visant à affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales demeurera au nombre des priorités ministérielles en 2005–2006. CIC réaffirme sa volonté d'établir un plan stratégique pour les migrations mondiales et la protection, en particulier dans le contexte nord-américain, et d'élaborer une stratégie pour entamer des discussions avec nos partenaires internationaux.

Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales

En participant aux travaux de nombreuses organisations internationales et régionales, CIC contribue à faire en sorte que le Canada continue de jouer un rôle dans la gestion des migrations internationales. De concert avec Affaires étrangères Canada, le ministère de la Justice, l'ASFC et d'autres partenaires, CIC travaillera à établir les positions du Canada dans des enjeux internationaux d'actualité, comme le trafic des personnes et les droits des migrants.

Au moment où les migrations et les enjeux qui y rattachent sont sur le point d'être débattus dans l'enceinte des Nations Unies, il paraît de plus en plus nécessaire et possible de mobiliser la communauté internationale et d'établir des partenariats à l'échelle mondiale dans ce domaine. En 2006, le Canada participera au dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations et le développement. Ce sera pour la communauté internationale l'occasion de se pencher sur les liens qui unissent les migrations et le développement. Ces travaux pourront amener les Nations Unies à tenir d'autres discussions et à prendre d'autres mesures dans ce domaine. CIC travaille avec d'autres partenaires fédéraux à établir des positions qui permettront au Canada de jouer un rôle de chef de file sur la scène internationale en trouvant aux questions abordées des réponses qui seront favorables à notre pays.

En 2005–2006, CIC continuera de présider les Consultations intergouvernementales (CIG) sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, Amérique du Nord et Australie et le Processus de Puebla.[21] Dans le cadre de son mandat à l'égard des CIG, le Ministère encouragera les États membres à effectuer un examen stratégique des CIG qui englobera notamment l'examen des migrations dans leur ensemble ainsi que l'examen des enjeux relatifs aux réfugiés et à l'asile.

CIC participera au dialogue de plus en plus intense sur la scène internationale relativement aux migrations. Afin de concourir aux objectifs du Canada dans ce domaine, il continuera de participer aux travaux d'autres organisations internationales, entre autres : la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)[22], le Sommet des Amériques, l'Organisation internationale du travail (OIT), la Conférence des quatre nations (CQN),

[21] Pour de plus amples renseignements, voir http://www.ichrs.org

[22] Pour des renseignements financiers, voir l'annexe 9

l'Organisation des États américains (OEA), la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC – groupe de la mobilité des gens d'affaires) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). CIC poursuit en outre ses objectifs en matière d'immigration internationale à la faveur d'un certain nombre de relations bilatérales qu'il entretient avec des pays clés. Il répond aussi fréquemment aux demandes d'information présentées par d'autres pays sur l'expérience du Canada dans le domaine de l'intégration et de la gestion des migrations.

Au cours des prochaines années, CIC surveillera plus attentivement les tendances des migrations internationales et les événements qui en marquent l'évolution. En participant à divers groupes, CIC peut promouvoir le concept canadien de gestion des migrations. Ce concept consiste à mettre sur pied un programme de gestion des migrations comportant un volet temporaire pour répondre aux besoins en main-d'œuvre à court terme et un volet permanent pour intégrer à la société canadienne les demandeurs acceptés.

Rôle du Canada dans la protection internationale

Comme l'interdépendance de la protection des réfugiés, des droits de la personne, de la sécurité et du commerce international revêt une importance accrue aux yeux de la communauté internationale, CIC fait face à des défis associés à la protection des réfugiés, et cela tant au Canada qu'à l'étranger. En outre, CIC continue de faire preuve de leadership en élargissant sa participation aux discussions internationales sur la protection. Il prend ainsi part aux travaux de divers groupes, entre autres : le comité exécutif du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les CIG et le Dialogue transatlantique avec l'Union européenne (Programme de partenariat Canada–UE/ Dialogue transatlantique).

CIC envisage d'établir et d'entretenir des relations bilatérales avec d'autres gouvernements et organismes internationaux en ce qui a trait au droit d'asile. Il nouera également des liens avec d'autres ministères, la CISR et des organisations non gouvernementales pour ce qui est de la protection internationale. Il maintiendra par ailleurs des liens horizontaux entre ses politiques en matière de protection des réfugiés et l'approche globale adoptée par le gouvernement à l'égard des réfugiés.

Coordination, par le gouvernement canadien, des questions liées aux migrations internationales

En assumant la présidence d'un groupe interministériel sur les migrations internationales, CIC continuera de consulter les autres ministères fédéraux qui s'intéressent aux migrations internationales et favorisera une compréhension commune des principes canadiens en matière de migrations. L'objectif consiste à ce que tous les ministères soutiennent une approche « pangouvernementale » à l'égard des questions de migrations dans le cadre de leurs interactions avec d'autres pays. Les intérêts de CIC recouperont encore d'autres vastes enjeux internationaux qui intéressent le Canada, notamment combler le fossé nord-sud; protéger les droits des migrants; améliorer la structure de gouvernance mondiale pour la protection efficace des réfugiés; et promouvoir la pleine intégration des migrants permanents, comme au Canada.

b) Programme de protection des réfugiés

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
109,6 M$	**84,0 M$**	82,4 M$	72,4 M$
270 ETP	**195 ETP**	188 ETP	188 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses comprend la somme ponctuelle de 22 M$ reçue dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses en ce qui a trait au Programme fédéral de santé intérimaire. La dépense de 10 M$ prévue pour le remaniement du système de protection des réfugiés ne se poursuivra pas au-delà de 2006-2007.

CIC joue un rôle important dans le maintien de la tradition humanitaire du Canada : il protège les réfugiés et les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire; il défend, à l'étranger, les valeurs et les intérêts du Canada sur les tribunes multilatérales et bilatérales consacrées à la protection des réfugiés.

La protection des réfugiés constitue un élément essentiel du mandat de CIC, et elle occupe une place centrale dans la LIPR. La Loi et le Règlement insistent sur l'importance de sauver des vies, de protéger les personnes déplacées et persécutées et de mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse du processus canadien d'asile.

Protection des réfugiés : maintien de la tradition humanitaire du Canada

CIC continuera de protéger les réfugiés en s'efforçant d'admettre au Canada le nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement et parrainés par le secteur privé.[11] Il continuera de travailler avec le HCR et avec les répondants du secteur privé pour repérer les réfugiés qui ont le plus besoin d'être protégés par leur rétablissement au Canada. Pour tout savoir sur le plan d'immigration prévu pour 2005, veuillez consulter l'annexe 1 (page 47).

De plus, conformément à l'article 88 de la LIPR, CIC gère un fonds de prêts aux immigrants. Ces prêts sont consentis aux réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et aux personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières. Ils visent à couvrir les frais d'examens médicaux subis à l'étranger, le transport pour gagner le Canada et les dépenses associées à l'établissement au Canada. Les demandeurs doivent prouver qu'ils ont besoin d'argent et qu'ils sont capables de rembourser le prêt.

La limite du fonds de prêts est actuellement de 110 M$; les prêts en souffrance représentaient 41,4 M$ de cette somme au 31 décembre 2004. En 2005-2006 et pendant les exercices suivants, CIC s'attend à consentir environ le même nombre de prêts qu'en 2003-2004 (4 500 prêts chaque année à de nouveaux clients, soit une somme de 13,9 M$). CIC apportera par ailleurs toute la diligence raisonnable à la gestion de ce programme afin que le taux de recouvrement des prêts, qui est actuellement de 91 %, demeure élevé.

Renforcer notre capacité de protéger les réfugiés et d'aider les autres personnes ayant besoin de protection qui présentent une demande au Canada

CIC joue un rôle important dans la protection des réfugiés et des autres personnes ayant besoin de protection qui présentent une demande au Canada. C'est à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié[12], tribunal administratif indépendant ayant

11 Pour plus de renseignements, voir les annexes 1 et 2.

12 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cisr.gc.ca/fr/index.html.

un processus quasi judiciaire, qui a comme principal objectif de statuer sur les demandes d'asile. Le processus est conçu pour garantir la prise de décisions équitables, efficientes et uniformes conformément au droit canadien et aux obligations internationales et traditions humanitaires du Canada. La Section du statut de réfugié de la CISR entend les demandes d'asile que lui transmet CIC.

CIC continuera de fournir à la CISR, le décideur, des renseignements sur les cas et les pays par rapport à la situation des réfugiés. Le Ministère continuera également de collaborer avec la CISR pour améliorer l'efficacité et la rentabilité du système de détermination du statut de réfugié et des activités connexes, ainsi que les documents des demandeurs d'asile et des personnes protégées.

En outre, CIC se charge de coordonner d'autres aspects des demandes présentées au Canada, notamment le versement de prestations de maladie dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), la délivrance de permis de travail et la liaison avec les provinces en ce qui touche les programmes qu'elles finances, dont l'aide sociale et le logement social. De plus, CIC travaille en partenariat avec le ministère de la Justice à l'élaboration d'une stratégie fédérale à long terme pour les questions relatives à l'immigration et à l'aide juridique destinée aux réfugiés. Dans le cadre du PFSI, le Ministère continue de jouer un rôle important dans la prestation d'une assurance-maladie aux demandeurs d'asile et aux personnes protégées pendant la période où ils ne sont pas admissibles au régime provincial d'assurance-maladie. CIC cherchera à renforcer ses partenariats avec les provinces et les municipalités et à mieux comprendre l'impact des demandeurs d'asile sur les programmes et services provinciaux.

CIC soutient également à un examen des risques avant renvoi le cas des personnes qui font l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire, notamment celles dont la demande a été rejetée par la CISR. La Direction générale des réfugiés conseille les agents qui effectuent l'examen des risques avant renvoi au sujet des politiques en vigueur, et leur fournit une orientation fonctionnelle.

Lorsqu'il est établi, à la suite d'une décision favorable de la CISR ou de l'examen des risques avant renvoi, que l'intéressé a besoin de protection, CIC doit traiter sa demande de résidence permanente. Le Ministère étudiera des moyens de simplifier ces procédures afin que les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de protection s'intègrent plus rapidement et voient ainsi leur situation s'améliorer.

Renforcer le système de détermination du statut de réfugié

De concert avec ses principaux partenaires, la CISR, le ministère de la Justice et l'ASFC, CIC élaborera des propositions pour lever les principaux obstacles qui l'empêchent d'améliorer le système de détermination du statut de réfugié au Canada, comme :

- la qualité de la protection qu'offre le Canada et le nombre de personnes que nous pouvons protéger compte tenu de notre investissement;
- le nombre de personnes qui n'ont pas besoin de protection et qui accèdent au système de détermination du statut de réfugié;
- la proportion de demandeurs d'asile qui ne veulent pas nous aider à établir leur identité;
- l'accélération du processus dans son ensemble, du moment où une demande est présentée jusqu'à celui où on obtient un résultat final;
- l'examen du nombre de processus auxquels accèdent les demandeurs du statut de réfugié et de la question de la fraude d'agent des réfugiés qui n'a pas encore été mise sur pied, dans le but de rendre une décision définitive plus tôt dans le processus;
- l'amélioration de la capacité du Canada de renvoyer les individus qui n'ont pas besoin de protection.

Un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté

En 2005–2006, CIC mettra en œuvre plusieurs initiatives importantes pour renforcer et améliorer le programme de réétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire, notamment un examen du Programme de parrainage privé de réfugiés. L'examen, lancé en 2004, vise à accroître l'efficacité du programme grâce à de meilleurs partenariats avec le secteur privé. De plus, le programme aidera le Canada à remplir son engagement à protéger les réfugiés qui ont le plus besoin de son aide. On mettra en outre sur pied un groupe de travail composé d'intervenants de l'extérieur qui examinera les enjeux opérationnels soulevés par les défenseurs des réfugiés. En même temps, le Ministère continuera de travailler avec le HCR et l'OIM à des initiatives consistant à traiter les demandes par groupe, de chercher des façons de mieux aider les réfugiés ayant des besoins spéciaux, et d'accroître la planification stratégique pour mettre au point un ensemble de moyens, d'outils et de partenariats qui répondront plus efficacement à tous les besoins des réfugiés en matière d'établissement.

Pour ce qui est de l'élaboration d'un programme répondant mieux aux besoins des réfugiés, CIC continuera d'appliquer les recommandations formulées au terme de l'évaluation de 2004 du Programme d'aide au réétablissement (PAR)[25]. Il s'attachera entre autres à faire approuver la mise à jour des modalités du PAR pour permettre l'établissement de partenariats mixtes avec de nouveaux types d'organisations, le financement pour des projets spéciaux axés sur la recherche, une période de financement prolongée pour les mineurs seuls, et une plus grande souplesse en ce qui a trait à l'admissibilité au financement du PAR. De plus, la Direction générale des réfugiés commencera à définir les politiques et les stratégies opérationnelles qui pourraient être appliquées pour répondre aux besoins changeants des réfugiés réétablis avec l'aide du gouvernement.[26] Pour ce faire, elle entreprendra une étude sur le renouvellement du programme, reformera le groupe de travail mixte sur le PAR, composé de membres de CIC et du secteur bénévole, et proposera des initiatives horizontales visant la prestation uniforme de services d'établissement à l'intention des réfugiés.

Miser sur les partenariats

CIC est en voie d'élaborer des mesures plus stratégiques pour protéger les réfugiés. Il cherchera à cette fin, avec d'autres pays, des moyens qui pourraient être utilisés pour faciliter le partage des tâches dans les cas où des réfugiés se trouvent plongés dans une crise humanitaire prolongée. Des fonds du PAR serviront également à étudier le profil des besoins changeants des réfugiés, à élaborer des stratégies pour pouvoir sélectionner les réfugiés avec plus de souplesse, à mettre au point des outils opérationnels pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'aide conjointe, à établir un protocole de réétablissement des réfugiés mineurs seuls, et à se concentrer sur les groupes de réfugiés vulnérables dans les camps de réfugiés.

CIC améliorera les partenariats et les relations avec les responsables du Programme de parrainage privé de réfugiés. Il procèdera à cette fin à une étude du programme. CIC voudrait étudier la possibilité de mettre sur pied un plus grand nombre de programmes d'établissement mixtes, et de conjuguer ainsi le savoir-faire et les fonds de deux programmes : celui des réfugiés parrainés par le gouvernement et celui des réfugiés parrainés par le secteur privé. Ce projet pourrait être mis à l'essai dans le cadre des initiatives de traitement collectif des réfugiés en 2005–2006. Il est à espérer que ce partenariat, par son ampleur inédite, débouchera sur des recommandations favorables à la Conférence tripartite de 2005–2006. Celle-ci fera participer, à l'ensemble des consultations qui se tiendront sur les services offerts dans le cadre des programmes de réétablissement et d'intégration, tous les ordres de gouvernement, les ONG du secteur bénévole spécialisées dans

25 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reetablie-3.html. Pour des renseignements d'ordre financier, voir l'annexe 9.

26 Pour les ressources liées au PAR, voir le résultat stratégique 3, page 28.

l'établissement et le réétablissement, ainsi que des partenaires internationaux comme le HCR et l'OIM.

En 2005–2006, CIC aura entre autres pour priorité de faire connaître le Programme de parrainage privé de réfugiés aux organisations francophones et aux minorités francophones hors Québec. Il s'efforcera d'amener des organisations francophones et la communauté des réfugiés francophones à parrainer des réfugiés.

Surveillance et mesure de la réussite

Tout au long de l'année, CIC s'efforcera d'améliorer la surveillance des programmes et les méthodes de mesure du rendement dans le cadre de son Programme de réinstallation des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire. Il misera sur son expérience et les leçons qu'il a apprises pour accroître l'efficience des programmes.

En 2004–2005, CIC a établi le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le Programme de parrainage privé de réfugiés. Ce cadre décrit les résultats escomptés du programme. CIC travaille actuellement avec des partenaires à élaborer une méthode pour recueillir systématiquement l'information nécessaire à la mesure du rendement; cette méthode contribuera à évaluer le programme en 2005–2006.

Le Cadre d'imputabilité, de risque et de vérification du Programme d'aide au réétablissement que l'on vient de terminer fait état des résultats escomptés et des stratégies d'atténuation des risques et de vérification. On utilisera le système de collecte de données électronique (iSMRP)[27] qui a été mis en œuvre pour le PAR afin de mesurer le rendement du programme. En 2005–2006, on s'attachera à perfectionner le processus de mesure du rendement et la capacité de faire rapport.

27 Immigration - Système de mesure pour la reddition de comptes concernant les programmes de contributions

C. Résultat stratégique 3 : Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne

Introduction

Pour que le Canada puisse tirer parti des avantages offerts par l'immigration sur le plan économique, social et culturel, les nouveaux résidents permanents doivent s'intégrer avec succès à la société canadienne. Les programmes d'intégration et d'établissement sont aussi d'une importance capitale pour aider les nouveaux immigrants à profiter de la même qualité de vie que les Canadiens. Au Canada, accueillir les nouveaux arrivants et les aider à s'intégrer à la société est un effort communautaire secondé par les partenariats établis avec les provinces, les municipalités et les organisations communautaires. L'acquisition de la citoyenneté canadienne est une étape importante du processus d'établissement, qui permet aux immigrants de participer pleinement à la vie de la société canadienne.

L'orientation fonctionnelle des activités associées à ce résultat stratégique (à l'exception des activités de réétablissement qui relèvent de la Direction générale des réfugiés) incombe à la Direction générale de l'intégration. Celle-ci profite de la participation active des bureaux régionaux et locaux de CIC au Canada et du Réseau de services du Ministère (pour le traitement des demandes de citoyenneté), ainsi que d'une collaboration considérable de la part des autres directions générales, en particulier celles de la sélection, des réfugiés et de la région internationale.

La prestation opérationnelle des programmes d'établissement est en majeure partie assurée par des organisations non gouvernementales, ainsi que par les gouvernements provinciaux. Dans le cadre d'ententes officielles, les gouvernements du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique fournissent les services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants. L'Alberta cogère la prestation de certains services. Ailleurs au Canada, CIC administre directement le programme.[28]

Architecture d'activités de programme

Résultat stratégique 3
Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne

Activité de programme	Résultats escomptés
a) Programme d'intégration	Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne dans un délai raisonnable
	Contribution des nouveaux arrivants aux besoins du Canada en matière de développement social, culturel et économique
b) Programme de citoyenneté	Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne
	Contribution au développement économique, social et culturel du Canada

28 Pour des renseignements sur les dispositions financières des ententes provinciales et sur la subvention versée aux termes de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, voir l'annexe 9.

a) Programme d'intégration

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
418,2 M$	**474,5 M$**	506,5 M$	529,2 M$
229 ETP	**220 ETP**	211 ETP	211 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2004–2005 tient compte d'une réduction de 5 M$ par suite de la réaffectation des ressources dans l'ensemble du gouvernement. Les dépenses prévues pour 2005–2006 augmentent en raison des ressources supplémentaires de 20,8 M$ de l'Accord Canada-Québec et d'un montant de 28,9 M$ prévu dans le Budget 2005. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et les années subséquentes augmenteront, en raison de fonds supplémentaires relatifs à l'Accord Canada-Québec et au Budget 2005. Pour plus de détails sur les dépenses liées aux subventions et contributions, voir l'annexe 9.

Un des grands objectifs poursuivis par CIC est de continuer à faciliter le processus d'établissement, d'adaptation et d'intégration des nouveaux arrivants en améliorant la mise en œuvre des programmes d'orientation et d'adaptation ainsi que les cours de langue qui leur sont offerts.

Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société et au marché du travail canadiens

Au nombre des éléments clés d'une intégration réussie figurent la connaissance suffisante de la langue, ainsi que la reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétence acquis à l'étranger. Pour créer une société accueillante, il faudrait également promouvoir le respect, dans les deux sens, de la diversité et du principe de l'égalité des chances des nouveaux arrivants. Les programmes de CIC facilitent l'intégration des immigrants à la société canadienne et augmentent ainsi leurs chances d'apporter une contribution à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

CIC travaille en partenariat avec divers comités ou groupes de travail à l'élaboration de ses politiques et programmes, entre autres : le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'établissement et l'intégration, le Conseil mixte des politiques et du programme en matière d'établissement et d'intégration et le Comité consultatif sur la mesure du rendement. Ces comités peuvent comprendre des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur.

Le Programme d'aide au réétablissement[29] fournit un soutien du revenu et divers autres services aux réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) qui arrivent au Canada après être passés par le processus d'identification et de sélection à l'étranger. Dans le cadre du PAR, un soutien du revenu est fourni aux RPG pendant une période allant jusqu'à 12 mois (24 mois dans le cas des personnes ayant des besoins spéciaux). Les montants versés au titre du soutien du revenu sont établis conformément aux taux d'aide sociale des provinces. Les fournisseurs de services (FS) offrent, au nom de CIC, divers services d'établissement et d'orientation aux RPG pendant les quatre à six premières semaines qu'ils passent au Canada. Ces services vont de l'accueil initial à l'aéroport à l'aide à la recherche d'un logement permanent.

29 Pour de plus amples renseignements, voir page 26.

30 Voir, au sujet de ce programme, http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/clic-2.html. Pour des renseignements d'ordre financier, voir l'annexe 9.

Les Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)[30] sont des cours de base qui ont pour objectif l'enseignement de l'une des langues officielles du Canada aux immigrants adultes. Les cours sont dispensés par des conseils scolaires, des collèges et des organisations communautaires. Ils sont offerts à plein temps, à temps partiel, le jour, en soirée ou les fins de semaine, sur le lieu de travail ou dans la collectivité. Des méthodes d'enseignement différentes sont aussi utilisées, comme l'étude à domicile. Des services de transport et de garde d'enfants peuvent être offerts au besoin. En 2005–2006, CIC perfectionnera les Standards linguistiques canadiens (SLC) et le test de classement qui l'accompagne.

Le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)[31] fournit divers services aux nouveaux arrivants, dont : accueil et orientation (au Canada et à l'étranger), traduction et interprétation, aiguillage vers des services communautaires, counselling para professionnel, renseignements généraux et services liés à l'emploi. Dans le cadre de ce programme, CIC continuera en 2005–2006 de mettre au point des outils pour améliorer la capacité des petites collectivités d'attirer et de retenir les nouveaux arrivants. L'une des recommandations formulées par le groupe de travail sur la Stratégie relative aux petites communautés, dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire de 2004–2005, est d'élaborer une trousse d'outils pour attirer et retenir les nouveaux arrivants dans les petites collectivités.

Dans le cadre du Programme d'accueil[32], des bénévoles connaissant bien le mode de vie canadien sont jumelés avec des nouveaux arrivants afin de les aider à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer à la société canadienne. CIC finance des organisations pour qu'elles dispensent une formation aux bénévoles et organisent les jumelages. Les bénévoles aident les nouveaux arrivants à surmonter le stress associé au fait de s'établir dans un nouveau pays. Ils les aident à utiliser les services offerts, à s'exercer à parler l'anglais et le français, à établir des contacts dans leur domaine de compétence, à participer à la vie de la communauté, et à s'acquitter des tâches quotidiennes.

Comme suite à la première Conférence nationale sur l'accueil qui s'est tenue en février 2005, le Ministère produira un rapport à l'intention des intervenants. Ce rapport présentera les pratiques innovatrices utilisées dans le cadre du Programme d'accueil, résumera la teneur des discussions menées sur les orientations du programme ainsi que les résultats de l'évaluation de la conférence.

Le Ministère continuera de mettre en commun ses pratiques les plus efficaces en matière d'établissement avec la Colombie-Britannique et le Manitoba, deux provinces avec lesquelles il a conclu un accord en matière d'immigration, et il continuera de chercher des occasions d'échanger de l'information à ce sujet avec le gouvernement du Québec.

On a annoncé que la politique concernant le financement pluriannuel des organisations qui fournissent des services d'établissement entrera en vigueur pour l'exercice 2005-2006 et sera appliquée en fonction des priorités et des besoins des régions.

En 2004, on a élaboré, dans le cadre de l'initiative pangouvernementale visant à éliminer les obstacles interreliées qui empêchent les immigrants d'entrer rapidement sur le marché du travail, une stratégie concertée pour intégrer au marché du travail les immigrants et les Canadiens formés à l'étranger. Cette stratégie comporte quatre volets :

- évaluation et reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger;
- Cours de langue de niveau avancé (CLNA) et initiatives d'insertion professionnelle;
- information sur le marché du travail;
- recherche.

En 2005–2006, CIC continuera de diriger, de concert avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada,

31 Pour plus de renseignements sur ce programme, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/peai-2.html. Pour des renseignements d'ordre financier, voir l'annexe 9.

32 Pour plus de renseignements sur ce programme, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/accueil-2.html. Pour des renseignements d'ordre financier, voir l'annexe 9.

un groupe interministériel composé de 14 ministères et organismes fédéraux qui travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une approche fédérale coordonnée à l'égard de cette initiative. En collaboration avec RHDCC et d'autres participants, CIC lancera une vaste stratégie de consultation et de communication pour mettre à contribution les provinces, les territoires et d'autres intervenants.

Dans le cadre de l'initiative des Cours de langue de niveau avancé (CLNA)[33], des cours de langue axés sur le marché du travail, notamment sur des professions particulières, sont dispensés aux immigrants qualifiés. Composante du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants, cette initiative concourt à l'atteinte des objectifs du programme dans son ensemble, puisqu'elle aide les immigrants et les réfugiés à occuper sur le marché du travail une place en rapport avec leurs compétences et leurs aptitudes. Une évaluation formative est prévue pour 2005–2006. Les dépenses prévues pour 2005–2006 et les exercices suivants comprennent 15 M$ versés sous forme de contribution et environ 5 M$ au titre du fonctionnement, soit une injection annuelle de 20 M$ dans l'initiative des CLNA.

De plus, CIC continuera de travailler avec ses partenaires à l'élaboration d'un portail de l'immigration où les candidats à l'immigration trouveront de l'information fiable et à jour avant leur arrivée au Canada, ainsi que des outils qui les aideront à s'intégrer au marché du travail et à la société canadienne. À cette fin, on améliorera l'information et les services actuellement offerts, aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivants, sur le site Web *Se rendre au Canada* du gouvernement canadien. Le site pourrait contenir des liens vers des gouvernements provinciaux et territoriaux, des fournisseurs de services, des associations dans le domaine de l'éducation et les sites Web d'employeurs. On accomplit des progrès à l'égard de cette initiative horizontale dans la mesure où le permettent les budgets des ministères.

Attirer et retenir les immigrants dans les collectivités francophones en situation minoritaire

Afin de soutenir le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement, CIC poursuivra, en 2005–2006, des activités visant à attirer, à accueillir et à intégrer des immigrants dans les collectivités francophones hors Québec.[34] Une somme annuelle de 1,9 M$ est prévue à cette fin dans les niveaux de référence de 2005–2006 et des années suivantes.

Par suite de la publication du rapport intitulé *Vers la francophonie canadienne de demain : Sommaire des initiatives 2002–2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada—communautés francophones en situation minoritaire continuera d'élaborer, de concert avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires et les collectivités, des plans d'action quinquennaux à l'échelle nationale, provinciale et territoriale. L'objectif est d'atteindre les cinq objectifs du Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Ces objectifs mettent l'accent sur la promotion à l'étranger, l'amélioration de la capacité des collectivités d'accueillir et d'intégrer de nouveaux arrivants, et les efforts visant à encourager les nouveaux arrivants d'expression française à s'établir à l'extérieur de Toronto et de Vancouver.

De plus, CIC continuera d'ajouter aux accords d'immigration conclus avec les provinces et territoires des clauses soulignant l'importance de favoriser l'épanouissement des collectivités francophones en situation minoritaire.

CIC collabore par ailleurs avec d'autres ministères fédéraux à l'élaboration d'un cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le programme des langues officielles. En 2005–2006, le Ministère effectuera une évaluation formative des initiatives qu'il a entreprises dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles.

33 Pour les détails financiers, voir l'annexe 9.

34 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0206-f.html.

Imputabilité pour garantir la mise en œuvre efficace et rentable des programmes d'établissement

CIC a continué de collaborer avec les intervenants pour mettre en œuvre le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions (CIPC)[35] en 2004–2005. Orientant la mesure du rendement et l'évaluation des programmes, ce cadre uniformise les méthodes de gestion et d'administration des programmes d'établissement de CIC. Il aide à rendre compte des résultats obtenus au moyen des dépenses consacrées à l'établissement, en surveillant la prestation des services et en évaluant l'efficacité et l'efficience des programmes. Les données recueillies serviront à cerner les lacunes et à proposer les modifications qu'il convient d'apporter aux programmes d'établissement pour favoriser l'intégration à la société canadienne.

Dans le cadre du CIPC, le projet « Immigration-Système de mesure pour la reddition de comptes concernant les programmes de contributions (iSMRP) » a été entièrement réalisé en 2004–2005. L'iSMRP est un système national de mesure du rendement qui permettra à CIC de produire des rapports présentant des données détaillées sur l'utilisation des services d'établissement, et de dégager des tendances. En 2005–2006, CIC continuera de garantir l'intégrité des données entrées par les fournisseurs de services. Au cours de l'année suivante, on produira et distribuera des rapports.

CIC travaille toujours à améliorer la prestation générale des services aux immigrants et aux réfugiés, l'objectif étant à terme d'améliorer leur situation sociale et économique. CIC appliquera à cette fin des méthodes et des procédures uniformes pour fournir et surveiller les programmes d'établissement. Il travaillera également avec les partenaires compétents pour examiner les recommandations issues de l'évaluation des Cours de langue pour les immigrants au Canada, du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants, du Programme d'accueil et de l'initiative Orientation canadienne à l'étranger aux termes du PEAI, en établir les priorités et en amorcer la mise en œuvre.

Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, CIC mettra en application en 2005–2006 les nouvelles modalités de ses programmes de contributions pour l'établissement.

b) Programme de citoyenneté

Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
54,7 M$	**71,1 M$**	51,8 M$	46,8 M$
508 ETP	**538 ETP**	389 ETP	389 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses comprend 5 M$ obtenus dans le cadre du Budget supplémentaire pour réduire l'arriéré des demandes liées à la citoyenneté. Les dépenses prévues augmentent de 15,9 M$ en 2005–2006, l'adoption éventuelle d'une nouvelle *Loi sur la citoyenneté* nécessitant des ressources supplémentaires et du Budget. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et pour les années subséquentes diminuent en raison des ressources moindres affectées à la mise en œuvre de la *Loi sur la citoyenneté* et des réductions entraînées par les réaffectations dans l'ensemble du gouvernement.

35 Pour de plus amples renseignements sur le CIPC, voir http://www.integration-net.cic.gc.ca.

Autres grands objectifs de CIC : orienter et soutenir le programme de citoyenneté et veiller à promouvoir et à bien faire comprendre la valeur de l'immigration et de la citoyenneté.

Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté

La modernisation de la citoyenneté comporte deux volets : la modernisation des processus liés à la citoyenneté, notamment la gestion des demandes accumulées, et la modernisation de la *Loi sur la citoyenneté*. En ce qui touche le premier volet, devant l'accroissement de la demande qui exerce des pressions de plus en plus fortes sur la capacité de traitement, CIC continuera d'examiner des solutions à long terme pour réduire les délais de traitement des demandes relatives à la citoyenneté et cherchera des façons d'améliorer le service à la clientèle. CIC examinera le modèle de prestation actuel et indiquera les améliorations qu'il est possible d'apporter au service à la clientèle. De plus, le Ministère calculera les coûts qu'il faudra engager pour apporter des changements au modèle de traitement. En 2005–2006, CIC commencera à mettre au point les innovations cernées dans le cadre de l'examen précité. Le deuxième volet consistera pour CIC à élaborer une stratégie de modernisation de la *Loi sur la citoyenneté*.

En 2004–2005, CIC a procédé à la première installation du Système mondial de gestion des cas[36] en commençant par le module de la citoyenneté. La Direction générale de l'intégration conservera son rôle de chef de file en continuant d'en diriger l'application à la citoyenneté, ce qui suppose la coprésidence du groupe de travail sur le SMGC qui se compose de représentants des programmes et des TI.

CIC maintiendra son Programme d'assurance de la qualité pour surveiller ses programmes de citoyenneté et en évaluer l'intégrité. Il disposera ainsi d'une information fiable sur les clients pour décider de façon judicieuse d'octroyer la citoyenneté et de délivrer des preuves de citoyenneté.

Promotion efficace des droits et responsabilités liés à la citoyenneté

CIC mènera sa campagne *Le Canada, un pays pour nous tous* pour une dernière année afin de promouvoir les valeurs canadiennes fondamentales (la paix, le respect, la liberté, la justice et l'appartenance) auprès des nouveaux arrivants et de l'ensemble des Canadiens. La campagne comportera encore des activités de sensibilisation, et on utilisera du matériel de promotion pour informer le public sur la citoyenneté. Les produits soutiendront de nombreuses activités organisées dans l'ensemble du pays pour marquer la Semaine de la citoyenneté du Canada. En 2005–2006, CIC planifiera et élaborera la nouvelle campagne ou initiative qui sera menée à la suite de la campagne *Le Canada, un pays pour nous tous*.

CIC maintiendra également *Citzine*[37], un site Web à l'intention des jeunes abordant tous les trois mois des thèmes différents relatifs aux valeurs, pratiques, droits et responsabilités liés à la citoyenneté. En 2005–2006, on y ajoutera une section destinée aux enseignants qui comportera des liens vers du matériel pédagogique sur la citoyenneté.

CIC élargira ses relations avec d'autres ministères fédéraux pour mieux faire connaître des campagnes, comme la Semaine de la citoyenneté et le Canada en fête. Il encouragera également le gouvernement fédéral dans son ensemble à mettre sur pied des programmes de promotion qui privilégient l'esprit d'initiative et l'organisation d'activités particulières pour accroître notre capacité de mieux sensibiliser les Canadiens.

En 2005–2006, on prévoit réviser les publications de base de CIC sur l'intégration (*Guide à l'intention des nouveaux arrivants au Canada et Bienvenue au Canada*)[38], notamment la production, les processus, la diffusion et l'utilisation de ces documents.

36 Pour de plus amples renseignements sur le SMGC, voir la page 35.

37 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.citzine.ca.

38 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.canada.gc.ca et cliquez sur « Non-Canadiens », puis sur « Publications » et « Se rendre au Canada ».

D. Bâtir le nouveau ministère

Renforcement du partenariat CIC/ASFC – Gestion efficace de l'accès au Canada

Désormais, CIC et l'ASFC partagent la responsabilité de l'application de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Ce qui signifie que les deux organisations doivent collaborer pour bien concilier et atteindre les objectifs de facilitation et d'exécution de la loi du programme d'immigration. CIC négocie un protocole d'entente avec l'ASFC dans le but d'officialiser leurs relations et leurs responsabilités respectives en ce qui a trait à la gestion conjointe du programme d'immigration. L'objectif est de conclure cette entente en 2005-2006. C'est la Direction générale de l'admissibilité qui mène les négociations. Le protocole d'entente prévoira des mécanismes pour l'évaluation continue de son efficacité et couvrira de nombreuses questions, notamment : la prestation de services et d'une orientation fonctionnelle à l'égard des politiques ou des programmes appliqués par une organisation au nom de l'autre; la consultation mutuelle sur l'élaboration des politiques et des programmes; des procédures pour échanger et protéger les renseignements personnels; et des procédures pour que les clients communs obtiennent un service professionnel et intégré. La mise en œuvre de cette entente entre CIC et l'ASFC renforcera leur partenariat et leur permettra de travailler plus efficacement à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité.

La Direction générale de l'admissibilité mettra par ailleurs sur pied des programmes d'assurance de la qualité qui contribueront à maintenir l'intégrité des programmes d'immigration, conformément à la responsabilité qui incombe à CIC d'assurer la sécurité nationale et internationale. Elle étudiera également plus à fond la possibilité d'utiliser la technologie biométrique pour aider les agents à établir l'identité des voyageurs.

Stratégie de prestation des services

CIC collaborera étroitement avec les partenaires de Service Canada[39] afin de trouver des moyens de tirer parti de leur infrastructure pour rendre ses services plus accessibles aux clients et mieux les renseigner. Dans cette optique, CIC participe activement aux initiatives Vision du service et Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada. Ces deux projets visent à changer la façon de faire du gouvernement et à améliorer la qualité et la pertinence des services et des renseignements fournis au public au Canada et à l'étranger.

Dans le cadre de l'initiative Vision du service, CIC est un partenaire clé du projet catalyseur Vivre, apprendre et réussir au Canada (VAR) élaboré avec d'autres ministères fédéraux. L'initiative VAR permet à des étudiants étrangers d'accéder sur Internet à des renseignements et à des services liés aux études au Canada. Elle vise à faire du Canada une destination de choix sur le marché de l'enseignement international et, au bout du compte, à recruter et à retenir au Canada des travailleurs qualifiés qui pourront immédiatement s'intégrer à la société canadienne ou aider des étudiants à se préparer à revenir chez eux.

En 2005–2006, CIC continuera de travailler avec des intervenants du gouvernement et de l'extérieur à améliorer la prestation des services et en faciliter l'accès à nos clients. Même si CIC a mis sur pied le SMGC dans le contexte d'une « approche d'entreprise », le système répondra aux besoins de l'ASFC, qui doit elle aussi appliquer la LIPR.

En ce qui a trait à l'amélioration de la prestation des services, CIC continuera de simplifier ses processus administratifs. Dans le contexte du GED, CIC a conçu un système électronique de renseignement sur l'État de la demande du cyberclient, qui permet à certains demandeurs et répondants de vérifier en ligne où en est leur demande, 24 heures

39 Voir http://www.servicecanada.gc.ca.

sur 24, 7 jours sur 7. En 2005–2006, CIC améliorera la solidité et la stabilité de ce système et l'intégrera au SMGC. Parmi les autres services en ligne qu'offre CIC, mentionnons le paiement électronique des droits au Canada, la possibilité de signifier une adresse ou un changement d'adresse au Canada, et celle de télécharger des formulaires.

De plus, CIC dirige le groupe de services *Se rendre au Canada/Nouveaux arrivants au Canada* (SRC/NAC) relié au site Internet du gouvernement du Canada.[40] Issu d'un partenariat dynamique entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les ONG, ce groupe de services permet aux non-Canadiens et aux nouveaux arrivants au Canada d'accéder sur Internet à tous les renseignements et services nécessaires. En 2005–2006, les responsables du groupe de services SRC/NAC ajouteront de l'information au portail de l'immigration pour encourager les immigrants éventuels à s'informer sur les possibilités, les défis et les difficultés que pose l'établissement au Canada bien avant leur départ.

Système mondial de gestion des cas

Le Système mondial de gestion des cas[41] de CIC est un volet essentiel de l'infrastructure qui aide le Ministère à respecter ses priorités et à obtenir ses résultats stratégiques. Le SMGC est un programme pluriannuel conçu pour remplacer les systèmes fonctionnels désuets de CIC par un système intégré et automatisé de gestion des cas appuyant les services que CIC offre à sa clientèle. Le SMGC rendra le système de gestion des cas de CIC plus sûr et plus efficace en améliorant l'intégrité du programme, l'efficacité globale et la prestation des services à la clientèle. Il aidera en outre CIC à communiquer et à échanger des données avec ses partenaires, et fournira l'information nécessaire pour garantir l'efficacité de ses activités et de saines décisions de gestion. C'est sur le SMGC que CIC se fondera pour appuyer le projet Gouvernement en direct et les nouvelles initiatives fonctionnelles, tirer parti des nouvelles technologies et intégrer ultérieurement d'autres mesures de sécurité.

CIC a commencé à mettre au point le SMGC en 2003–2004, en fonction des exigences ministérielles; des logiciels commerciaux ont été utilisés pour les fonctions de base. En 2004–2005, la première des deux versions du SMGC a été installée dans les bureaux de la citoyenneté du Canada et au centre de traitement des demandes de citoyenneté de Sydney. On a également commencé à travailler sur la dernière version qui porte sur les activités de facilitation et de mise en œuvre du programme d'immigration effectuées par CIC et l'ASFC. En 2005–2006, CIC poursuivra la mise au point de cette deuxième version. On devrait l'installer à l'été 2006. Au terme d'une période de stabilisation, CIC passera de l'exécution du projet à la prestation d'un soutien continu. Il mettra sur pied une section responsable de la gestion fonctionnelle du SMGC, qui assurera un soutien continu aux utilisateurs du système, ainsi qu'à la direction de CIC et de l'ASFC. De plus, CIC a élaboré une stratégie de mesure du rendement qui lui permettra d'évaluer l'initiative après au moins six mois d'application complète.

En 2005–2006, CIC parachèvera ses ententes avec l'ASFC concernant l'utilisation et la gestion commune du SMGC et des manuels techniques.[42]

Modernisation de la gestion des ressources humaines

La modernisation de la fonction publique permettra à CIC de disposer des outils nécessaires pour affecter aux différents postes les personnes dotées des compétences adéquates et atteindre ainsi ses résultats stratégiques.

CIC continuera de s'employer à mettre en œuvre les exigences de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP)[43] ainsi que les autres initiatives qui visent à

40 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.canada.gc.ca.

41 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministeres/smgc.html.

42 Voir l'annexe 8 pour des détails au sujet de ces grands projets de l'État.

43 Pour plus de détails, voir http://www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh.

moderniser la gestion des ressources humaines, mais qui n'ont aucun caractère législatif. On a élaboré et mis en œuvre un plan d'action pluriannuel pour contribuer au succès de cette vaste réforme des ressources humaines qui touche tous les secteurs du gouvernement. On s'applique actuellement à surveiller la mise en œuvre de ce plan et à en rendre compte.

Pour que les principaux intéressés exercent leurs nouveaux pouvoirs et assument leurs nouvelles responsabilités, il faut que les professionnels en ressources humaines ainsi que les gestionnaires, les employés et leurs représentants jouent un rôle actif dans les changements apportés au mode de gestion des ressources humaines. Un certain nombre de mesures sont prises à cette fin : conception d'outils de communication, conception d'une page Web sur la modernisation, organisation d'activités à l'intention des cadres intermédiaires, prestation d'une formation en salle de classe, participation à des groupes de travail cadres et à des séances de consultation.

Avec le concours de deux groupes de travail cadres, le Secteur des ressources humaines est en voie d'examiner, de mettre au point et d'adapter les produits fournis par les organismes centraux pour qu'ils respectent la culture et les particularités de CIC. Les critères de l'uniformité, de la continuité, de l'harmonie et de la pertinence pour les gestionnaires seront ainsi respectés. Enfin, conjuguée à une stratégie d'apprentissage reposant sur l'utilisation de méthodes nouvelles et traditionnelles, cette approche amènera la direction et les employés à avoir confiance en cette réforme de la gestion des ressources humaines.

Gestion moderne

CIC continuera d'appliquer les principes de la gestion moderne en se conformant globalement au Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)[44]. Cette démarche est conforme à la vision de CIC : exécuter, en respectant les principes d'une gestion prudente, des programmes de qualité qui produisent des résultats pour les Canadiens. Il utilisera encore ce cadre pour promouvoir de saines pratiques de gestion et l'amélioration continue. En outre, CIC continuera d'appliquer le Plan d'action sur la gestion moderne, qui s'étale sur plusieurs années, de surveiller les progrès et d'en rendre compte.

On établira des liens directs entre la gestion moderne et les initiatives et programmes nouveaux et actuels, comme la modernisation de la gestion des ressources humaines et la gestion du changement. Des partenariats semblables seront établis au sein de CIC pour garantir la pleine intégration de toutes les composantes de la gestion moderne.

On poursuivra le développement du profil de risque de l'organisation alors que le Ministère insistera davantage sur la prise en charge des risques et le suivi de toute stratégie d'atténuation des risques.

CIC continuera de favoriser et de soutenir le dialogue sur les valeurs et l'éthique et leur intégration à la prise de décisions, et il fera connaître le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique du Canada.

44 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/maf-crg_f.asp.

E. Autres questions d'intérêt

Groupe d'étude sur la santé des migrants

En juin 2002, Citoyenneté et Immigration Canada et Santé Canada ont créé ensemble le Groupe d'étude sur la santé des migrants, et lui ont confié le mandat de repenser la façon dont le Canada gère la santé des migrants. Chaque année, le Canada accueille près de 225 000 immigrants et réfugiés. La plupart de ces personnes viennent de pays dont les antécédents, les croyances et les coutumes au chapitre de la santé sont très différentes de ceux du Canada.

De plus, nous commençons à prendre conscience que la santé est un facteur qui influe sur l'intégration des immigrants et des réfugiés, et que notre système de santé comporte souvent des obstacles pour les nouveaux arrivants qui veulent obtenir des soins de santé.

Pendant son mandat de deux ans, le Groupe d'étude a visé trois objectifs :

- essayer de définir les problèmes actuels de santé publique et de santé de la population qui résultent de la migration au Canada;
- examiner la mesure dans laquelle le système actuel de gestion de la santé des migrants du Canada permet de s'attaquer à ces problèmes;
- élaborer une série d'objectifs stratégiques et proposer des mesures pour moderniser le système canadien de gestion de la santé des migrants.

Le Groupe d'étude sur la santé des migrants a rédigé son rapport et, en 2005–2006, un plan d'application de ses recommandations sera mis en place.

Promotion de la recherche stratégique[45]

Pour prendre des décisions éclairées quant aux orientations à suivre et aux programmes à concevoir, il faut pouvoir s'appuyer sur des recherches objectives et effectuées en temps opportun. Les résultats de recherche continueront d'aider à mieux comprendre les liens qui existent entre la sélection des immigrants et l'intégration à la société canadienne, tout comme des questions plus générales concernant la situation démographique canadienne, les besoins du marché du travail et la cohésion sociale. Ces recherches devraient notamment renseigner sur la connaissance des immigrants de l'une des langues officielles, la situation des immigrants vivant dans la pauvreté et la dynamique de l'intégration. Une grande partie de ces recherches serviront à élaborer le nouveau cadre d'immigration du Canada et à soutenir l'intégration des immigrants au marché du travail. Les recherches ministérielles de CIC sont soutenues par un budget salarial et non salarial d'un peu plus de deux millions de dollars.

Les recherches stratégiques de base de CIC sont groupées en trois grandes activités principales. La première activité est l'investissement continu dans les sources de données. En 2005–2006, CIC continuera d'investir dans de grandes bases de données, notamment l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), l'Enquête sur la langue (Citoyenneté), le World Values Survey (WVS) et le recensement.

La deuxième activité consiste essentiellement à analyser les ensembles de données qui sont accessibles depuis peu. En 2005–2006, CIC tirera profit des résultats de l'ELIC en analysant la deuxième phase de l'enquête qui fournit des nouveaux renseignements d'importance sur l'établissement des immigrants récents. De plus, le Ministère continuera d'utiliser les données de la BDIM, mises à jour de façon à

45 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/index.html.

inclure 2003, pour enrichir sa série de rapports sur les résultats économiques des immigrants. CIC analysera les phases de l'Enquête sur la langue (Citoyenneté) qui se sont déroulées à Toronto et à Vancouver, afin d'obtenir la première mesure objective de la compétence des immigrants dans une langue officielle au moment où ils obtiennent leur citoyenneté. Par ailleurs, il analysera les résultats du Recensement de 2001 sous l'angle du lieu de résidence et de travail des immigrants, et il examinera le lien entre ces facteurs et le statut socio-économique. Ces initiatives faciliteront l'élaboration de politiques et de programmes d'immigration à l'échelle fédérale et provinciale.

La troisième activité consiste à communiquer et à diffuser les résultats des initiatives précitées. CIC s'efforce de susciter des discussions éclairées sur les questions d'immigration et il continuera d'élargir son rayonnement au sein du Ministère et des secteurs public et privé. En plus des analyses précitées, CIC enrichira sa publication vedette, *Faits et chiffres*, qu'il vient tout juste de remanier. Avec *L'Observateur*, publication trimestrielle affichée sur Internet, *Faits et chiffres* permettra de répondre à la demande croissante de renseignements diversifiés et opportuns sur les statistiques clés de CIC.

Projet Metropolis

En 1995, CIC, avec le concours du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), a créé le projet Metropolis[46], une initiative novatrice. Ce projet vise à accroître la capacité des gouvernements de gérer les problèmes associés à la migration et à l'intégration des minorités ethniques, raciales et religieuses dans les grandes villes, et de tirer parti des possibilités offertes. Pour ce faire, il favorise la réalisation de recherches universitaires dans le domaine pour s'assurer qu'elles abordent des enjeux émergents, encourage les décideurs et d'autres autorités gouvernementales à s'en servir, et crée des occasions de collaboration entre des chercheurs universitaires, des autorités gouvernementales et des organisations non gouvernementales. À cette fin, Metropolis a créé cinq centres d'excellence pour la recherche, à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver, et un secrétariat établi à CIC qui est responsable de constituer et de maintenir un partenariat actif en recherche stratégique au Canada et à l'étranger. En 2005-2006, CIC versera plus de la moitié de la contribution fédérale d'un million de dollars par l'entremise du CRSH. De plus, un budget salarial et non salarial de près d'un million de dollars appuie les activités du projet Metropolis.

Au Canada, le projet Metropolis est financé par un consortium de ministères et d'organismes fédéraux englobant CIC, le CRSH, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Statistique Canada, Condition féminine Canada, le ministère de la Justice, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.[47] Le projet international Metropolis coordonne un ensemble d'activités exécutées par des membres d'organisations de recherche et d'élaboration de politiques (40 partenaires de plus de 20 pays)[48] qui partagent l'objectif d'améliorer les politiques sur l'immigration par l'application des résultats de la recherche universitaire.

Au cours des trois prochaines années, Metropolis organisera d'autres conférences internationales et nationales. La 10e Conférence internationale Metropolis aura lieu à Toronto à l'automne 2005. La 8e Conférence nationale se tiendra à Vancouver en 2006. Chaque événement attirera de 700 à 1 000 chercheurs, universitaires, décideurs et représentants de la société civile du Canada et du monde entier. La 11e Conférence internationale se tiendra à Lisbonne, au Portugal, en 2006, et la 12e aura lieu à Melbourne, en Australie, en 2007.

46 Pour de plus amples renseignements, voir http://www.canada.metropolis.net.

47 Au sujet des partenaires nationaux, voir http://canada.metropolis.net/partners/sub/fedpart_f.html.

48 Au sujet des partenaires internationaux, voir http://international.metropolis.net/frameset_e.html.

Au moyen de discussions, de présentations, de séances d'information et de séminaires, Metropolis organisera, sur des sujets très précis, des activités qui réuniront des décideurs, des universitaires et des membres du secteur non gouvernemental afin qu'ils discutent des nouveaux enjeux dans les domaines de l'immigration et de la diversité.

Par ailleurs, l'Institut Metropolis continuera de mettre au point et de dispenser des cours sur les migrations et la diversité. Treize cours s'appuyant sur la recherche universitaire et l'expérience stratégique et communautaire des quatre coins du Canada sont ou ont été élaborés à l'intention des fonctionnaires des trois ordres de gouvernement et d'organismes communautaires. Ces cours sont l'occasion, pour les responsables des politiques et des programmes, de connaître les experts des centres Metropolis ainsi que les membres du projet Metropolis à l'étranger, de prendre connaissance des résultats des travaux de recherche les plus récents, d'obtenir du matériel d'apprentissage et d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage. Chaque cours est présenté par un universitaire respecté qui possède une expertise reconnue sur le sujet en cause.

Prise en compte des considérations hommes-femmes et de la diversité dans les activités de CIC

CIC a mis au point un cadre qui précise les rôles et les responsabilités du Ministère relativement à l'engagement qu'il a pris d'adopter une approche intégrée à l'égard de l'analyse comparative entre les sexes (ACS), et à l'obligation qui lui est faite de rendre compte des répercussions de la Loi sur les femmes et les hommes. Le cadre stratégique pour l'ACS (2005–2010) fait état des principes et objectifs stratégiques du Ministère en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes. Il signale également les mesures qui seront prises pour renforcer les capacités et le rendement du Ministère dans ce domaine d'ici 2010. En 2005–2006, diverses mesures seront prises pour appliquer le cadre stratégique. Ainsi, de la documentation guidera les directions générales quant à la façon d'établir leur plan d'ACS et au rapport à présenter. Pendant toute la période sur laquelle portera le cadre, des outils et des méthodes supplémentaires seront conçus pour en améliorer la mise en œuvre.

Les plans d'ACS des directions générales et les mesures qui seront prises pour les appliquer occupent une place centrale dans le cadre stratégique. Ils aideront CIC à préparer l'information qu'il présentera, dans son *Rapport annuel au Parlement*, au sujet des répercussions de la Loi sur les hommes et les femmes. Les plans d'ACS des directions générales seront établis dans le secteur pertinent à l'administration centrale conformément à l'approche graduelle prévue dans le cadre stratégique. Chaque plan fera état de mesures pratiques et réalisables pour intégrer et appliquer l'ACS au cours de l'année à venir.

CIC continuera d'offrir une formation à l'analyse comparative entre les sexes en vue d'accroître ses capacités dans ce domaine. Il mettra aussi au point des outils de formation et d'élaboration de politiques spécialement adaptés au domaine de l'immigration et de la protection des réfugiés. Un manuel, *Analyse comparative entre les sexes à CIC : Un guide de travail*, viendra compléter la formation et servira de guide de référence. Au cours de la prochaine année, on mettra au point une stratégie de formation pour répondre aux besoins cernés dans les plans d'ACS des directions générales, en consultation avec celles-ci. Seront également étudiés les moyens de soutenir les personnes qui ont suivi une formation en ACS, pour qu'elles puissent maintenir leurs connaissances et compétences.

Stratégie de développement durable

Le 16 février 2004, CIC a déposé devant le Parlement sa troisième Stratégie de développement durable. Dans cette nouvelle stratégie, le Ministère vise encore trois de ses buts initiaux et en rajoute un nouveau visant expressément le soutien de la pérennité socioculturelle. Voici les quatre objectifs de la troisième stratégie :

- réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement;

- sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs du développement durable;
- favoriser la pérennité socioculturelle;
- promouvoir l'imputabilité et assurer la conformité.

CIC continuera de soutenir les principes du développement durable en sélectionnant les nouveaux arrivants et en les aidant à s'intégrer; en réétablissant les réfugiés et en leur offrant la protection; et, au moment de l'étude des demandes, en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens.

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes proposés*, CIC met actuellement la dernière main à un énoncé de principes ministériel et à un guide pour les évaluations environnementales stratégiques, qui seront affichés sur son site Web dans la section consacrée au développement durable.[49]

49 Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie de développement durable III, notamment les mesures prévues et les dates cibles, voir http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/sdd/index.html.

F. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT)

Le 20 octobre 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la Ville de Toronto ont annoncé qu'ils engageaient chacun un montant de 500 millions de dollars pour financer l'IRSRT.[50] Il s'agit d'un investissement à la fois dans l'infrastructure et le réaménagement urbain. Parmi les buts de cette initiative, mentionnons celui de positionner le Canada, l'Ontario et Toronto au sein de la nouvelle économie et d'assurer ainsi le succès continu du Canada au sein de l'économie mondiale. À cette fin, il faut accélérer la croissance économique et offrir des possibilités de développement. Reconnaissant les liens intrinsèques qui existent entre l'économie, le développement social et un environnement sain, cette initiative a également pour objet d'améliorer la qualité de vie à Toronto et de favoriser le développement urbain durable.

L'IRSRT a pour but de revitaliser le secteur riverain de Toronto en effectuant des investissements dans les infrastructures municipales traditionnelles telles le transport en commun et le réseau d'aqueduc, ainsi que dans un aménagement urbain plus moderne, notamment les parcs, les espaces verts, les installations touristiques et la relance des secteurs post-industrialisés qui sont sous-utilisés. On s'attend à ce que les investissements consentis dans ces domaines se traduisent par des avantages sociaux et économiques pour la région de Toronto.

D'octobre 2000 à mars 2004, cette initiative était gérée par le ministère des Transports pour le compte du gouvernement fédéral. Le 8 mars 2004, la responsabilité de ce dossier a été transférée à Ressources humaines et Développement des compétences Canada, conformément au rôle du Ministre en tant que ministre responsable pour l'Ontario. Cette initiative a été transférée au ministre de CIC le 4 février 2005.

50 Pour de plus amples renseignements sur le transfert estimatif à CIC de ressources liées à l'IRSRT, voir l'annexe 3.

Section III : Information supplémentaire

A. Déclaration de la direction

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* 2005–2006 de Citoyenneté et Immigration Canada.

Le présent document a été établi dans le respect des principes énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget des dépenses — Les rapports sur les plans et les priorités.*

- Il respecte les exigences établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de rapport.
- Il se fonde sur la structure redditionnelle approuvée du Ministère, représentée dans sa Structure de gestion des ressources et des résultats.
- Il sert de base pour rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des autorisations accordées.
- Il fait état de la situation financière d'après les dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le *Rapport sur les plans et les priorités* et les chiffres des comptes publics dans le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Signature : _____

Date : _____

Nom : Janice Charette
Titre : Sous-ministre

Téléphone : (613) 954-3501

B. Organigramme

B. Organigramme

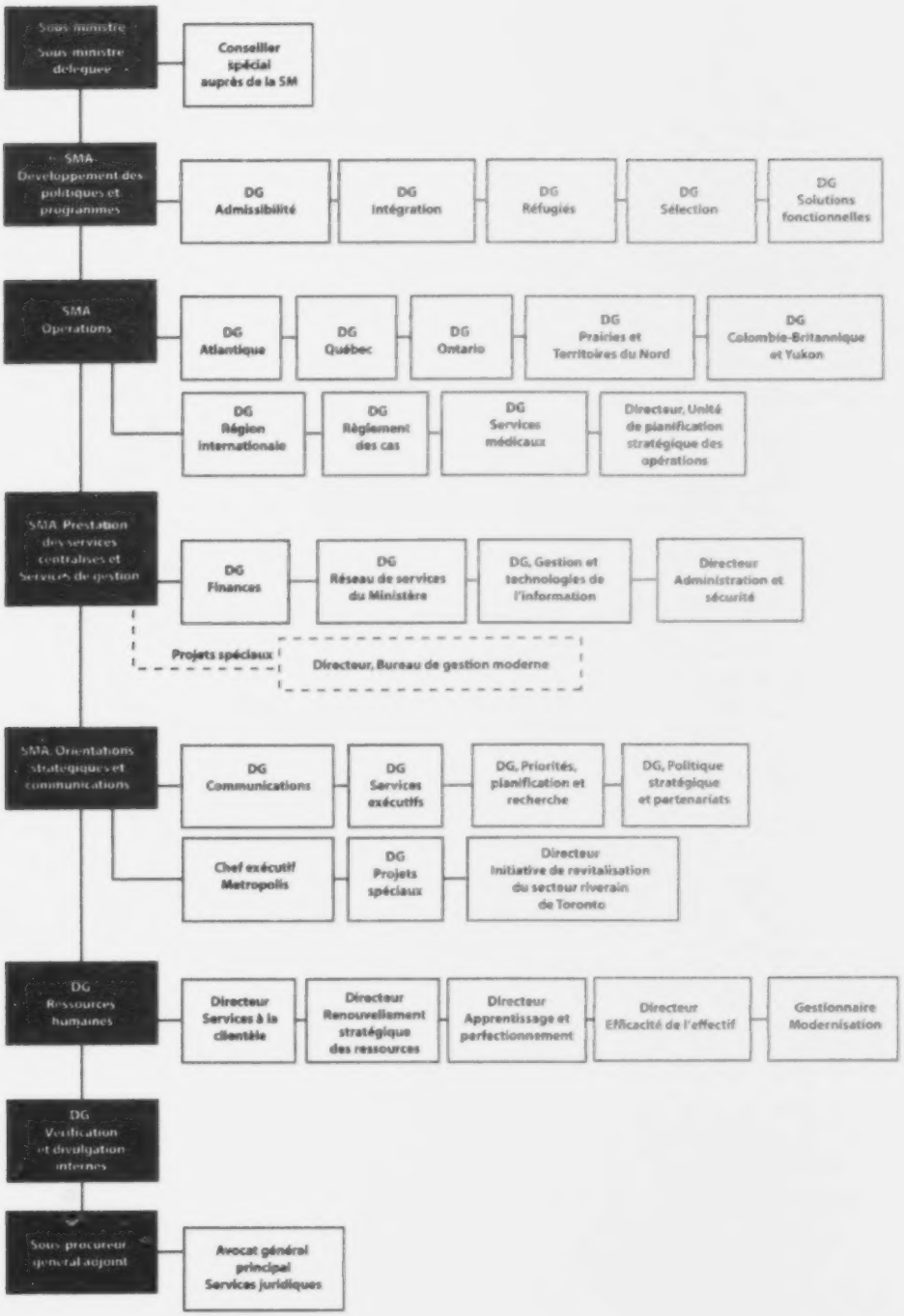

C. Responsabilités

Ministre : L'honorable Joe Volpe est le ministre responsable de Citoyenneté et Immigration Canada.

Sous-ministre : Janice Charette rend compte au ministre et est appuyée par quatre sous-ministres adjoints qui relèvent d'elle. De plus, le directeur général, Ressources humaines, le directeur général, Direction générale de la vérification et de la divulgation internes et le sous-procureur général adjoint relèvent directement de la sous-ministre.

Sous-ministre déléguée : Diane Vincent seconde la sous-ministre quant à tous les aspects de la gestion du Ministère.

Sous-ministre adjointe par intérim, Orientations stratégiques et communications : Rosaline Frith relève de la sous-ministre. Le Secteur des orientations stratégiques et des communications contribue surtout au secteur d'activités de la prestation des services ministériels, bien qu'une grande partie de son travail contribue à l'ensemble des secteurs d'activités. Ce secteur dirige le programme stratégique du Ministère sur le plan national et international et oriente les stratégies qui en découlent en matière de politique stratégique, de planification, de recherche, de communications et de consultation. Sont compris dans ce secteur la Direction générale de la politique stratégique et des partenariats, la Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche, la Direction générale des communications, le projet Metropolis, les Services exécutifs et le Secrétariat chargé de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Sous-ministre adjoint, Développement des politiques et programmes : Daniel Jean relève de la sous-ministre. Le Secteur des politiques et des programmes contribue à la réalisation des trois résultats stratégiques de CIC. Sont comprises dans ce secteur la Direction générale de la sélection, la Direction générale des réfugiés, la Direction générale de l'intégration (qui englobe les programmes de citoyenneté), la Direction générale de l'admissibilité et la Direction générale des solutions fonctionnelles.

Sous-ministre adjointe, Opérations : Lyse Ricard relève de la sous-ministre. Le Secteur des opérations contribue à la réalisation des trois résultats stratégiques de CIC. Sont comprises dans ce secteur les régions au Canada, la Région internationale, l'Unité de planification stratégique des opérations, la Direction générale du règlement des cas et la Direction générale des services médicaux.

Sous-ministre adjoint, Prestation des services centralisés et des services de gestion : John McWhinnie relève de la sous-ministre. Le Secteur de la prestation des services centralisés et des services de gestion contribue aux trois résultats stratégiques par le biais des services ministériels. Sont compris dans ce secteur la Direction générale des finances, la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information, la Direction de l'administration et de la sécurité, le Bureau de gestion moderne et le Réseau de services du Ministère (qui comprend les centres de traitement des demandes de Mississauga, en Ontario, de Vegreville, en Alberta, et de Sydney, en Nouvelle-Écosse; un télécentre national à Montréal et le Centre des demandes de renseignements à Ottawa).

Section IV
Annexes

Annexe 1

Nombre d'immigrants prévu pour 2005 — Fourchettes cibles[51]

IMMIGRATION ÉCONOMIQUE	
Travailleurs qualifiés	112 500 - 124 500
Gens d'affaires	9 500 - 10 500
Candidats des provinces/territoires	8 000 - 10 000
Aides familiaux	2 500 - 3 000
Total — Immigration économique (y compris les personnes à charge)	**132 500 - 148 000**
REGROUPEMENT FAMILIAL	
Époux, conjoints, partenaires et enfants	46 000 - 50 000
Parents et grands-parents	5 500 - 6 800
Total — Regroupement familial	**51 500 - 56 800**
PERSONNES PROTÉGÉES	
Réfugiés parrainés par le gouvernement	7 300 - 7 500
Réfugiés parrainés par le secteur privé	3 000 - 4 000
Personnes protégées reconnues comme telles au Canada	16 500 - 17 500
Personnes à charge à l'étranger de personnes protégées admises au Canada	4 000 - 4 800
Total — Personnes protégées	**30 800 - 33 800**
AUTRES	
Personnes visées par des motifs d'ordre humanitaire et l'intérêt public	5 100 - 6 200
Titulaires de permis	100 - 200
Total — Autres	**5 200 - 6 400**
TOTAL — RÉSIDENTS PERMANENTS	**220 000 - 245 000**

51 Pour plus de renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2004.html.

Annexe 2

Plans d'immigration de 2000 à 2003[52]

Plans d'immigration et personnes admises

Catégories d'immigration	2000		2001		2002		2003	
	Prévu	Établi	Prévu	Établi	Prévu	Établi	Prévu	Établi
Économique	116 900 – 130 700	133 201	116 900 – 130 700	152 972	130 800 – 141 800	138 506	132 000 – 147 000	121 055
Regroupement familial	57 000 – 61 000	60 426	57 000 – 61 000	66 647	56 000 – 62 000	65 277	59 000 – 64 500	68 863
Personnes protégées	22 100 – 29 300	29 966	22 100 – 29 300	27 899	23 000 – 30 400	25 111	28 100 – 32 500	25 981
Autres	4 000	3 244	4 000	2 828	200 – 800	197	900 – 1 000	5 453
Total	**200 000 – 225 000**	**226 837**	**200 000 – 225 000**	**250 346**	**210 000 – 235 000**	**229 091**	**220 000 – 245 000**	**221 352**

52 Ces chiffres proviennent du *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, à l'exception des chiffres de 2000 qui émanent du document *Planifier dès maintenant l'avenir du Canada*. Pour de plus amples renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/francais/pub/index-2.html.

Annexe 3

Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et équivalents temps plein

	Prévision des dépenses 2004–2005 (Note 1)	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Budgétaires du Budget principal	1 009,6	**833,9**	823,4	826,7
Non budgétaires du Budget principal	S.O.	**S.O.**	S.O.	S.O.
Moins recettes disponibles	S.O.	**S.O.**	S.O.	S.O.
Total du Budget principal des dépenses	1 009,6	**833,9**	823,4	826,7
Rajustements non prévus au Budget principal				
***Budget supplémentaire** (A) :* (Note 2)				
Report de 2003–2004	19,7			
Cours de langue de niveau avancé (PEAI)	14,6			
Initiatives - frontière intelligente	12,5			
Système mondial de gestion des cas	6,3			
Réduction de l'arriéré - citoyenneté	6,2			
Autre	1,7			
Réaffectation pangouvernementale	(6,7)			
***Budget supplémentaire** (B) :* (Note 2)				
Programme fédéral de santé intérimaire	22,0			
Catastrophe des tsunamis et tremblement de terre - réponse	4,1			
Accord Canada–Québec	1,2			
Autre	0,9			
Report au Budget principal de 2005–2006	(7,0)			
Report aux dépenses prévues pour 2005–2006 (SMGC 5,8 M$ et autre 3,2 M$)	(9,0)			
Transfert à l'ASFC (Note 3)	(148,9)			
Budget et autres rajustements : (Note 2)				
Nouvelle Loi sur la citoyenneté		**15,9**	6,3	6,2
Remaniement du régime de protection des réfugiés (Note 4)		**10,0**	10,0	0
Report aux dépenses prévues pour 2005–2006 (SMGC 5,8 M$ et autre 3,2 M$)		**9,0**		
Transfert estimatif de RHDCC (Note 5)		**116,8**	115,8	115,8
Budget (Note 6)		**40,0**	55,0	75,0
Réaffectation pangouvernementale (Note 7)		**(2,1)**	(8,0)	(17,5)
Total – Dépenses prévues (Note 3)	927,2	**1 023,5**	**1 002,5**	**1 006,2**
Moins recettes non disponibles	(482,0)	**(477,6)**	(477,6)	(477,6)
Plus coût des services reçus sans frais	234,5	**230,8**	230,5	231,9
Coût net pour le Ministère	679,7	**776,7**	**755,4**	**760,5**
Équivalents temps plein	4 112	**3 482**	3 243	3 243

Note 1 Comprend le Budget principal et le Budget supplémentaire.

Note 2 Les rajustements non prévus dans le Budget principal tiennent compte du Budget supplémentaire de 2004–2005 et des approbations obtenues pour les années ultérieures depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Note 3 Ont été réduites du montant total des dépenses prévues les sommes versées à l'ASFC, par suite du transfert, le 12 décembre 2003, de la responsabilité des fonctions liées au renseignement et à l'exécution de la loi, de même que de celui, le 8 octobre 2004, de la responsabilité des fonctions liées aux points d'entrée. Les sommes versées sont de 149 M$ en 2004–2005, de 209 M$ en 2005–2006 et de 212 M$ les exercices suivants. Ces changements ont été effectués dans le cadre du Budget supplémentaire en 2004–2005, et ils le seront dans le cadre du Budget principal en 2005–2006 et pendant les exercices ultérieurs.

Note 4 Les fonds prévus pour le remaniement du régime de protection des réfugiés pourraient être en partie partagés avec d'autres ministères partenaires.

Note 5 Représente les ressources estimatives liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto que RHDCC transférera à CIC conformément au décret du 3 février 2005. La prévision des dépenses pour 2004–2005 est comprise dans les montants prévus de RHDCC.

Note 6 Représente les changements aux dépenses prévues pour la prochaine période de planification en raison du Budget 2005.

Note 7 Représente les réductions des dépenses prévues en raison de l'examen des dépenses, annoncées dans le Budget 2005 (davantage d'information dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses).

Annexe 4

Programme par activité (en millions de dollars)

Activité de programme	Fonctionnement	Subventions et contributions	**Total pour le Budget principal 2005–2006**	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	**Total des dépenses prévues 2005–2006**
Programme d'immigration	170,9		**170,9**	5,7	**176,6**
Programme des résidents temporaires	91,4		**91,4**	4,2	**95,6**
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	2,5	2,3	**4,8**	0,1	**4,9**
Programme des réfugiés	73,6		**73,6**	10,4	**84,0**
Programme d'intégration	25,0	420,4	**445,4**	29,1	**474,5**
Programme de citoyenneté	47,8		**47,8**	23,3	**71,1**
Autre : Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto*				116,8	**116,8**
Total – Ministère	411,2	422,7	**833,9**	189,6	**1 023,5**

* Représente les ressources estimatives liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto que RHDCC transférera à CIC conformément au décret du 3 février 2005.

Annexe 5

Crédits votés et législatifs indiqués dans le Budget principal des dépenses (en millions de dollars)

Crédit		**Budget principal actuel 2005–2006 ***	Budget principal précédent 2004–2005
1	Dépenses de fonctionnement	**376,5**	563,1
5	Subventions et contributions**	**422,7**	387,7
(S)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration - traitement et allocation pour automobile	**0,1**	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**34,6**	58,7
	Total du Ministère	**833,9**	1 009,6

* Le Budget principal de 2005–2006 tient compte des sommes versées à l'ASFC par suite du transfert, le 12 décembre 2003, des fonctions liées au renseignement et à l'exécution de la loi, de même que de celui, le 8 octobre 2004, des fonctions liées aux points d'entrée. Ces changements n'étaient pas inclus dans le Budget principal précédent.

** Les subventions et contributions de 2005–2006 comprennent des fonds supplémentaires pour l'Accord Canada–Québec (22 M$) et les Cours de langue de niveau avancé (12,7 M$).

Annexe 6

Coût net pour le Ministère (en millions de dollars)

	2005–2006
Dépenses nettes prévues	**1 023,5**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
• Locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	29,7
• Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	14,0
• Indemnisation des victimes d'accident du travail (Développement social Canada)	0,1
• Services juridiques (Justice Canada)	32,7
• Services d'immigration internationale (Affaires étrangères Canada)	154,3
Moins : Revenus non disponibles	(477,6)
Coût net pour le Ministère	**776,7**

Dans ce tableau, on a ajouté aux dépenses prévues le coût des services fournis par d'autres ministères, et on a soustrait les revenus pour obtenir le coût net pour le Ministère.

Annexe 7

Revenus non disponibles (en millions de dollars)

Activité de programme	Prévision des revenus 2004–2005 (Note 2)	**Revenus prévus 2005–2006**	Revenus prévus 2006–2007	Revenus prévus 2007–2008
Programme d'immigration				
• Frais de recouvrement des coûts de l'immigration pour les résidents permanents	148,0	**145,4**	145,4	145,4
• Droits d'immigration	153,0	**150,0**	150,0	150,0
• Obligations des compagnies de transport (Note 1)	Aucun	**Aucun**	Aucun	Aucun
• Intérêt sur le Programme de prêts aux immigrants	1,0	**1,0**	1,0	1,0
	302,0	**296,4**	296,4	296,4
Programme des résidents temporaires				
• Frais de recouvrement des coûts de l'immigration pour les résidents temporaires	122,0	**121,8**	121,8	121,8
	122,0	**121,8**	121,8	121,8
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales	Aucun	**Aucun**	Aucun	Aucun
Programme des réfugiés				
• Frais de recouvrement des coûts de l'immigration pour les réfugiés	9,0	**7,0**	7,0	7,0
	9,0	**7,0**	7,0	7,0
Programme d'intégration	Aucun	**Aucun**	Aucun	Aucun
Programme de citoyenneté				
• Frais de recouvrement des coûts de la citoyenneté	30,0	**31,0**	31,0	31,0
• Droits de citoyenneté	19,0	**21,4**	21,4	21,4
	49,0	**52,4**	52,4	52,4
Total des revenus non disponibles (Notes 3 et 4)	482,0	**477,6**	477,6	477,6

Note 1 Depuis le 1er avril 2004, les obligations des transporteurs sont surveillées par l'Agence des services frontaliers du Canada.

Note 2 Reflète les meilleures prévisions possibles du total des revenus non disponibles à la fin de l'exercice.

Note 3 Tous les revenus sont déposés dans le Trésor, et le Ministère ne peut les dépenser ailleurs.

Note 4 On peut trouver une liste des droits de Citoyenneté et Immigration Canada à : http://www.cic.gc.ca/francais/demandes/bareme.html.

Annexe 8

Renseignements sur le grand projet de l'État (en millions de dollars)

Au cours des deux prochaines années, CIC sera le ministère responsable et gérera le grand projet de l'État suivant :

Résumé des dépenses ponctuelles:
Système mondial de gestion des cas (en millions de dollars)

	Dépense estimative totale actuelle	Dépense au mars 31 2005	Dépenses prévues 2005–2006	Besoins futurs 2006–2007
Définition de projet Approbation préliminaire de projet (APP)	16,7	16,7		
Planification Approbation définitive de projet (ADP)	50,4	50,4		
Mise en œuvre (ADP modifiée)	135,5	88,6	43,8	3,1
Total	**202,6**	**155,7**	**43,8**	**3,1**

Annexe 9

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, CIC administrera les programmes de paiements de transfert suivants :

Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

Activité de programme	Prévision des dépenses 2004–2005*	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Programme d'intégration – Subventions				
• Compensation en vertu de l'Accord Canada–Québec	160,8	**181,6**	202,1	205,2
Total des subventions	160,8	**181,6**	202,1	205,2
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection – Contributions				
• Programme des consultants en immigration (Note 1)	0,5	**0**	0	0
• Élaboration de la politique migratoire (Note 2)	0,3	**0,3**	0,3	0,3
• Organisation internationale pour les migrations	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Programme d'intégration – Contributions				
• Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants	34,5	**53,7**	55,4	60,5
• Programme d'accueil	2,8	**3,1**	3,4	3,8
• Cours de langue pour les immigrants au Canada	102,2	**109,7**	119,4	131,0
• Contributions aux provinces (Note 3)	45,1	**50,3**	49,8	51,1
• Programme d'aide au réétablissement	44,5	**44,5**	44,5	44,5
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (Note 4)		**116,8**	115,8	115,8
Total des contributions	231,9	**380,4**	390,6	409,0
Total des paiements de transfert	392,7	**562,0**	592,7	614,2

* Tiennent compte du Budget principal et du Budget supplémentaire.

Note 1 Le financement de la SCCI ne se poursuit pas en 2005–2006 et les exercices suivants.

Note 2 Le projet « Élaboration de la politique migratoire » finance plusieurs organisations, dont la Conférence régionale sur les migrations (RCM ou « Puebla ») et les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations (CIG).

Note 3 Les contributions de 46,3 M$ versées aux provinces comprennent celles de la Colombie-Britannique et du Manitoba.

Note 4 Représente les ressources estimatives liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto que RHDCC transférera à CIC conformément au décret du 3 février 2005. La prévision des dépenses pour 2004-2005 est comprise dans les montants prévus de RHDCC.

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2005–2006 affichent une hausse de 169 M$; elles tiennent compte des ressources supplémentaires liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, de l'augmentation des coûts liés à l'Accord Canada–Québec et des ressources supplémentaires relatives au Budget 2005. Les dépenses prévues pour 2006–2007 et les exercices ultérieurs tiennent compte de la hausse prévue des coûts liés à l'Accord Canada–Québec et du financement accru en raison du Budget 2005.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de paiements de transfert précités, voir http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp.

Annexe 10

Principales initiatives réglementaires

Mesures législatives et réglementaires	Résultats prévus
En novembre 2004, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a déposé un rapport sur les problèmes auxquels la nouvelle *Loi sur la citoyenneté* devrait s'attaquer. CIC étudie les principales mesures à prendre pour moderniser le programme canadien de la citoyenneté et élabore une stratégie pour moderniser la *Loi sur la citoyenneté*.	• Le Règlement sera évalué dans le cadre de la stratégie qui sera appliquée pour moderniser la *Loi sur la citoyenneté*.
Élaborer des modifications à apporter au Règlement pour tenir compte des nouvelles politiques, en ce qui concerne par exemple : • le programme des candidats des provinces; • les époux et les conjoints de fait.	• Appliquer les modifications apportées aux politiques, corriger les manques d'uniformité, et accorder plus de latitude pour administrer les programmes.
Le projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada, propose des modifications corrélatives à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.	• Préciser les responsabilités de chaque ministre dans le domaine de l'immigration.

Annexe 11

Index

A

Accès au Canada 11, 34

Accord Canada–Ontario sur l'immigration 7, 10

Accord Canada–Québec 10,17, 29, 49, 51, 55

Affaires étrangères Canada 11, 22, 52

Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales 3, 7, 22

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) 5, 11,53

Aides familiaux 16, 47

Alberta 17, 28, 45

Améliorer le rendement des immigrants 3, 7, 9

Analyse comparative entre les sexes (ACS) 39

Application de la Loi 34

Architecture d'activités de programme (AAP) 6, 13, 15, 21, 28

Asile 10, 21-25, 55

Australie 22, 38

B

Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) 37

Bâtir le nouveau ministère 7, 13, 34

Bureau de gestion moderne 45

C

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) 27

Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation 13(note 11)

Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) 8, 36

Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions (CIPC) 32

Campagne *Le Canada, un pays pour nous tous* 33

Candidats des provinces 16, 17, 47, 56

Carte de résident permanent (CRP) 18

Citoyenneté 3-12, 14, 16, 28, 31-35, 37, 38, 45, 49, 50, 51, 53

Citzine 33

Colombie-Britannique 17, 28, 30, 55

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) 10, 18, 23-25

Communautés francophones en situation minoritaire 31

Condition féminine Canada 38

Conseil du Trésor 6, 32, 43, 52

Consultants en immigration 11, 18, 55

Consultations intergouvernementales (CIG) sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations 22, 55

Cours de langue de niveau avancé 30, 31, 49, 52, 55

Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) 30, 32, 55

D

Demandes, de citoyenneté et de résidence permanente 9, 16, 28, 32, 33, 35

Dépenses prévues 7, 14, 16, 19, 22, 24, 29, 31, 32, 43, 49, 50, 52, 54, 55

Détention 10

Développement économique, social et culturel 5, 6, 14, 15, 28, 45

Développement social Canada 52

Direction générale de la sélection 15, 19, 44, 45

Direction générale de l'intégration 21, 28, 33, 44, 45

Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche 44, 45

Direction générale des réfugiés 21, 25, 26, 28, 44, 45

Direction générale des services médicaux 15, 21, 44, 45

Droits de la personne 23

E

Économie canadienne 20

Employés (de CIC) 36, 51, 52

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) 37
Ententes sur les candidats des provinces 17
Établissement 10, 11, 24, 26-32, 35, 37, 55
États-Unis 15, 19
Étudiants étrangers 15, 19, 34
Évaluation des programmes 32
Examen des risques avant renvoi 5, 25
Exécution de la loi 34, 49, 51

F

Formation (du personnel de CIC) 36
Fournisseurs de services 10, 29, 31, 32

G

Gendarmerie royale du Canada 11, 38
Gens d'affaires 16, 17, 20, 23, 47
Gestion des ressources humaines 8, 35, 36, 38
Gestion moderne 8, 36
Gouvernement en direct (GED) 34, 35
Groupe de travail sur la Stratégie relative aux petites communautés 30
Groupe d'étude sur la santé des migrants 37

H

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) 23, 24, 26, 27

I

Île-du-Prince-Édouard 17
Immigration – Système de mesure pour la reddition de comptes concernant les programmes de contributions (iSMRP) 27, 32
Industrie Canada 11
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) 11, 14, 41, 44, 45, 49, 50, 55
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire 30
Intégration 5-7, 10, 11, 14, 21, 23, 26, 28, 29, 32, 33, 36-38, 45, 50, 53, 55
Intégration au marché du travail 30

J

Justice, ministère de la 22, 25, 38, 52

L

Langue (connaissances, compétence, cours) 10, 12, 29-32, 38
Langues officielles 30, 31, 37
Loi sur la citoyenneté 8, 5, 9, 33, 49, 56
Loi sur la modernisation de la fonction publique 35
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés 5, 9, 17, 18, 34

M

Manitoba 17, 28, 30, 55
Migrations internationales 3, 6-8, 14, 21-23, 50, 53, 55
Ministères/organismes fédéraux 8, 10, 11, 23, 30, 31, 33, 34, 38
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration 11, 16, 51
Ministres provinciaux/territoriaux responsables de l'immigration 9
Modernisation de la citoyenneté 33
Montréal 38, 45

N

Nouveau-Brunswick 17
Nouveau cadre d'immigration pour le Canada 4, 7, 9, 37
Nouveaux arrivants 5, 6, 10, 14, 16, 28-31, 33, 35, 37, 40, 45
Nouvelle-Écosse 17, 45

O

Ontario 7, 10, 11, 17, 41, 45
Organisation internationale pour les migrations (OIM) 22, 26, 27
Orientation canadienne à l'étranger 32

P

Parlement 6, 9, 16, 39, 43, 48
Parrainage 26, 27
Partenariat(s) 8, 10, 11, 15, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 34-36, 38, 45

Patrimoine canadien 11, 38
Personnes protégées 16, 24-27, 47
Plan d'action pour l'intégration au marché du travail des Canadiens et des immigrants formés à l'étranger 7
Plan d'action pour les langues officielles 7, 31
Plan d'action sur la gestion moderne 36
Plan d'immigration 9, 16, 24, 48
Portail de l'immigration 31, 35
Prévision des dépenses 14, 16, 19, 22, 24, 29, 32, 49, 55
Profil de risque de l'organisation 36
Programme d'accueil 30, 32, 55
Programme d'aide au réétablissement (PAR) 26, 27, 29, 55
Programme de réétablissement des réfugiés 26
Programme des résidents temporaires 15, 53
Programme des travailleurs étrangers temporaires 11
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) 30-32, 55
Programme d'immigration 7-9, 11, 15, 16, 34, 35, 50, 53
Programme d'immigration des gens d'affaires 17
Programme d'immigration des investisseurs 17
Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) 24, 25, 49
Programmes de citoyenneté 33, 45, 53
Programmes de paiements de transfert 55
Projet Metropolis 38, 39, 44, 45
Protection des réfugiés 5-9, 11, 14, 17, 18, 21, 23, 24, 35, 39, 49
Provinces/gouvernements provinciaux 10, 28, 31, 35

Q

Québec 7, 10, 11, 17, 27-28, 30, 31, 49, 51, 55

R

Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 16, 39, 48
Recensement 37, 38
Recherche 11, 26, 29, 30, 37-39, 45
Reddition de comptes 32
Réétablissement 24, 26-29, 55
Réfugiés 5-8, 10, 11, 14, 17, 18, 21-29, 34, 37, 39, 40
Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés 18
Renvoi 5, 25
Répondant 18, 24, 26, 34
Réseau de services du Ministère 15, 21, 28, 45
Responsabilisation 8, 17, 27, 31, 36
Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) 11, 14, 17, 31, 38, 41, 49, 50, 55
Résultats stratégiques 6, 7, 13, 14, 15, 35, 45
Réunification des familles 18
Risques 5, 25, 27, 36

S

Santé 5, 6, 11, 15, 25, 34, 37, 40, 49
Santé Canada 11, 37
Saskatchewan 17
Se rendre au Canada/Nouveaux arrivants au Canada (portail Internet) 31, 35
Secteurs d'activité 45
Sécurité 5, 6, 11, 15, 23, 34, 35, 40, 45
Sécurité publique et Protection civile Canada 11, 38
Sélection des immigrants 37
Semaine de la citoyenneté du Canada 33
Services de gestion 16, 19, 44, 45
Société canadienne d'hypothèques et logement 38
Statistique Canada 11, 38
Stratégie de développement durable 39
Stratégie de prestation des services 8, 34
Stratégie d'innovation du Canada 11
Système mondial de gestion des cas (SMGC) 7, 8, 14, 33-35, 49, 54

T

Table de planification de l'immigration 10
Terre-Neuve-et-Labrador 17

Territoires/gouvernements territoriaux 5, 10, 11, 17, 20, 29, 31, 47
Toronto 11, 14, 31, 38, 41, 45, 49, 50, 55
Touristes 20
Trafic des personnes 22
Travailleurs qualifiés 16, 19, 34, 47

U
Union européenne (UE) 23

V
Valeurs et éthique 36
Vancouver 31, 38
Visa 19, 20
Visiteurs commerciaux 20

Y
Yukon (territoire du) 17